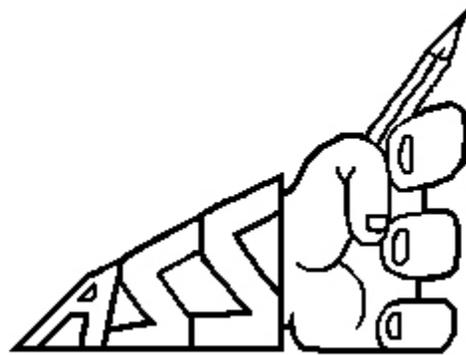


Congrès de
l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)



Les 10, 11 et 12 février 2006
au Cégep de Matane

Table des matières

Ordre du jour_____	page 2
Procès-verbal du Congrès d'orientation, 25 au 28 novembre 2005_____	page 3
Présentation des états financiers 2005-2006_____	page 36
États financiers 2005-2006_____	page 39
Modifications aux prévisions budgétaires 2005-2006_____	page 41
Éventuelle hausse des cotisations à l'ASSÉ_____	page 42
Rapport synthèse du Congrès d'orientation_____	page 50
Rapport du Conseil exécutif de l'ASSÉ pour l'automne 2005_____	page 67
Bilan de l'AÉCS pour la session d'automne 2005_____	page 79
Rapport mi-annuel de la permanence - Été et automne 2005_____	page 81
Rapport sur le plan de valorisation, AGECSFXG_____	page 85
Rapport sur le plan de valorisation, AGES_____	page 86
Rapport sur le plan de valorisation, AÉHUM_____	page 88
Rapport sur le plan de valorisation, AGECD_____	page 89
Rapport sur le mouvement étudiant américain_____	page 90
Où sont rendues les orientations?_____	page 93
Projet de réforme du Conseil InterRégional_____	page 94
Campagnes d'affiliation et d'information_____	page 103
Contexte, conjoncture et perspectives pour l'ASSÉ_____	page 106
Candidature au Comité journal_____	page 115
Propositions_____	page 116
Avis de motion_____	page 118
Annexe_____	page 120

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

Vendredi, le 10 février 2006 à 19h

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005

2.0 Tour de table

Samedi, le 11 février 2006 à 9h

3.0 Caucus procédures

4.0 Finances

4.1 États financiers 2005-2006

4.2 Prévisions budgétaires 2005-2006

Dîner

5.0 Retour sur le Congrès d'orientation

5.1 Recommandations

5.2 Orientations

Souper

6.0 Croissance et consolidation

6.1 Plan de valorisation

6.2 Party du 5ième anniversaire de l'ASSÉ

6.3 Cotisations

6.4 Campagnes d'affiliation et d'information

Dimanche, le 12 février 2006 à 9h

7.0 Revendications

8.0 Plan d'action

8.1 Aide Financière aux Études

8.2 Femmes

8.3 Mouvement syndical

Dîner

9.0 Avis de motion

9.1 Dépôts des avis de motion

9.2 Traitement des avis de motion

10.0 Varia

11.0 Levée

Procès-verbal

**Congrès d'orientation de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
Tenu du 25 au 28 novembre 2005 au Centre communautaire et sportif N.D.A, Montréal**

Présences :

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur/ Observatrice
Jaouad Laaroussi	AÉCS	√	
Alex Desrochers	AÉCS	√	
Joanie P. Desaulniers	AÉCS	√	
Farid Hadj-Messaoud	AÉCS	√	
Typhaine Leclerc-Sobry	AGECFXG	√	
Gabriel Rompré	AGECFXG	√	
Philippe Legault	AÉHUM	√	
Ariane Côté	AÉHUM	√	
Louis-Davis Lalancette- Renaud	AÉHUM	√	
Pierre-Alexandre Fradet	AGECD	√	
Stéphanie Paradis	AGECD	√	
Estelle Grandbois-Bernard	AFESH-UQÀM	√	
Maxime LeFrançois	AFESH-UQÀM		√
Fanny Theurillat-Cloutier	AFESH-UQÀM	√	
Alexandre Leduc	AFESH-UQÀM	√	
Emmanuel B. Lepage	AECM	√	
Pascale Talbot	AECM	√	
Francis Rouleau	AEMSP-UQÀM	√	
Hugo Desgagné	AEMSP-UQÀM	√	
Nil Ataogul	AEMSP-UQÀM	√	
Jérôme Aubin	AEMSP-UQÀM		√
Daniel Pierre-Roy	AEMSP-UQÀM		√
Jesus Yves Figueroa	AECSL	√	
Catherine Landry	AECSL	√	
Mathieu Cousineau DeGarie	AECSL	√	

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur/ Observatrice
Gabrielle A. Acosta	AEC SL	√	
Anaïs-Airelle Dupin	AEC SL		√
Marc-André Faucher	RÉÉSUM	√	
Rachel Thérien	AGEECLG	√	
Carole Anne Fortin	AGES	√	
Olivier Bolduc	AÉM H-UQÀM	√	
Marc Bissonnette	AÉM H-UQÀM		√
Raphaël Turbide	AÉM H-UQÀM	√	
Catherine Brunet	AÉM H-UQÀM	√	
Annie Robitaille	AÉÉSPC-UQÀM	√	
Myriam Villeneuve	AÉÉSPC-UQÀM	√	
Philippe Marchand	AÉÉSPC-UQÀM	√	
Pascal Rheault	CASSEÉ (AÉCS)	√	
François Bélanger	CRAM (AFESH-UQÀM)	√	
Geneviève Gariépy	Comité femmes (AFESH-UQÀM)		
Martine Poulin	Comité femmes (AFESH-UQÀM)	√	
Julie Descheneaux	Comité recherche et réflexion (AFESH-UQÀM)	√	
François Carbonneau	Comité manifeste	√	
Philippe Gauvin	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Francis Hamel	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Olivier Touzel	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Jérôme Charaoui	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Alexandre Ranger	AÉÉSPUL	√	
Ketsia Houde	AÉAUM	√	
Rémi Bousquet	AÉAUM	√	
Julien Simard	AÉAUM	√	
Tania Gonzalez	AÉAUM		√
Christine Gonthier-Gignac	AÉAUM		√
Hubert Gendron-Blais	ABICEP-UQÀM	√	
Pierre Lessard-Blais	ABICEP-UQÀM	√	
Charlotte Guay-Dusseault	ABICEP-UQÀM	√	

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur/ Observatrice
Adam Beauregard	SoGÉÉCoM		√
Francis Melançon	SoGÉÉCoM		√
Catherine Desroches	SoGÉÉCoM	√	
Jean-Christophe Gascon	SoGÉÉCoM		√
Eveline St-Pierre Beaulier	AFÉA-UQÀM	√	
Jonathan Fallu	AFÉA-UQÀM	√	
Justine Blanco	AGECVM	√	
Marie-Pier Lévesque	AGECVM	√	
Guillaume Proulx	SECMV		√
François Giguère	SECMV	√	
Adam Pétrin	SECMV	√	
Maxime Perreault	SECMV		√
Mélanie Pelletier	SECMV	√	
Myriam Bérubé	AFESPED-UQÀM	√	
Bruno Nobert	AGEM	√	
Alicia May Hébert	AGEM	√	
Carl Gagnon	RÉSUL	√	
Delphine Théberge	AÉÉAUL	√	
Catherine Larouche	AÉÉAUL	√	
Charles-Emmanuel Boucher	AGEBB	√	
Julie Gauthier M.	Comité de mobilisation Bois-de-Boulogne		√
Emmanuel Chaput	Comité de mobilisation Bois-de-Boulogne		√
Éric Martin	-		√
Simon Tremblay-Pépin	-		√
Sophie Schoen	-		√
Gabriel Dumas	-		√
Rémi Daigle	-		√
Benoît Lacoursière	Animation du Congrès		
Anne-Marie Gallant	Animation du Congrès		
Valérie Soly	Secrétariat du Congrès		

0.0 Ouverture à 18h15

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Qu'Anne-Marie Gallant et Benoît Lacoursière soient proposé-e-s à l'animation et Valérie Soly et François Bélanger au secrétariat pour le Congrès d'orientation.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'ordre du jour suivant :

Vendredi, le 25 novembre 2005 à 16h

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal des 8 et 9 octobre 2005
 - 1.4 Objectifs et déroulement du Congrès

Samedi, le 26 novembre 2005 à 9h

- 2.0 Réception et présentation des rapports
 - 2.1 Élection d'un comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse
 - 2.2 Directives générales au comité ad hoc

Dîner

- 3.0 Principes de base et revendications de l'ASSÉ
 - 3.1 Plénière
 - 3.2 Délibérante

Souper

- 4.0 Fonctionnement interne
 - 4.1 Plénière
 - 4.2 Délibérante

Dimanche, le 27 novembre 2005 à 9h

- 5.0 Campagnes, stratégies, mobilisations et informations
 - 5.1 Plénière
 - 5.2 Délibérante

Dîner

- 6.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat
 - 6.1 Plénière
 - 6.2 Délibérante

Souper

Lundi, le 28 novembre 2005 à 9h

7.0 Élections

8.0 Adoption d'une politique de dépenses

9.0 Adoption d'un code de procédures révisé

10.0 Modification aux règlements et avis de motion

10.1 Traitement des avis de motion

10.2 Dépôt des avis de motion

11.0 Varia

12.0 Fermeture

Proposée par le Conseil InterRégional

Appuyée par AECSL

1.2.1.1 Que soit amendé l'ordre du jour de la façon suivante :

- Que le point 2.0 devienne "Présentation des rapports" et que soient biffés les sous-point 2.1 et 2.2;

- Que soient ajoutés les points "3.0 Comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse", "3.1 Élections au Comité" et "3.2 Directives au Comité" et, que soient décalés les autres points.

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AÉHUM

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal des 8 et 9 octobre 2005

1.3.1 L'adoption du procès-verbal des 8 et 9 octobre 2005.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

1.4 Objectifs et déroulement du Congrès

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur les objectifs et le déroulement du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

1.4.1 Que le déroulement des adoptions se fasse de la façon suivante :

1- Que les mémoires soient reçus mais pas adoptés.

2- Que les recommandations et orientations aux points 4.0 à 7.0 soient adoptées selon une des 3 formules suivantes :

A- Pour adoption immédiate

Pour les propositions normales devenant effectives au moment de leur adoption.

B- Pour adopter en recommandation

Pour les recommandations nécessitant un certain travail d'élaboration avant de devenir des

propositions.

En absence de spécification contraire, le travail d'élaboration sera confié à l'exécutif et les propositions seront sujettes à adoption au Congrès d'hiver.

C- Pour adoption en orientation

Pour les orientations nécessitant un travail d'élaboration avant de devenir des politiques de l'ASSÉ.

En absence de spécification contraire, le travail d'élaboration sera confié au Conseil InterRégional et les politiques seront sujettes à adoption au Congrès annuel.

3- Que la présidence s'assure de faire spécifier par les délégations qui proposent selon quelle formule cette proposition est faite.

4- Pour les propositions nécessitant des dépôts d'avis de motion, tels que des modifications aux Statuts et règlements, les débats entourant ces avis de motion seront recevables dans les plénières, mais ne pourront être déposés qu'au point 11.2.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

1.4.2 Que les plénières soient organisées ainsi :

- Plénière de 30 minutes sur les enjeux du point traité;
- Ateliers-discussions de 1 heure en caucus de maximum 15 personnes (non-mixtes, mixtes, cégep/université);
- Présentations des porte-parole des caucus de 5 minutes maximum.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉCS

1.4.2.1 Modifier au premier tiret : "30" par "20"; au deuxième tiret : "1 heure" par "30 minutes" et ajouter un tiret à la fin : "Plénière en Congrès de 30 minutes".

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AGECSFXG

Vote :

Pour : 1

Contre : 3

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 1.4.2 :

Vote :

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 4

Mise en dépôt

1.4.3 Qu'une plénière de 30 minutes ait lieu au début des points 4.0 à 7.0 afin de permettre au Congrès de déterminer les points spécifiques à traiter en plénières distinctes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGECSFXG

Vote indicatif :

Pour : 1

Contre : 5

Abstention : 8

Vote formel :

Pour : 0

Contre : 5

Abstention : 2

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : La reprise de la proposition 1.4.2.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

1.4.4 Que les plénières soient organisées ainsi :

- Plénière de 30 minutes sur les enjeux du point traité;
- Ateliers-discussions de 1 heure en caucus de maximum 15 personnes (non-mixtes, mixtes, cégep/université);
- Présentations des porte-parole des caucus de 5 minutes maximum.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

1.4.5 Qu'il y ait un caucus formation de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM

1.4.5.1 Ajouter "fait en non-mixtes" à la fin.

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par AGECSFXG
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.4.5 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.4.6 Que durant l'ensemble du Congrès il y ait un vote indicatif qui précède le vote formel.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECSL
Vote :
Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Ajournement jusqu'à demain matin, le 26 novembre 2005 à 9h.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 20h17.

Proposition privilégiée : La réouverture à 9h20, le samedi 26 novembre 2005.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

2.0 Présentation des rapports

2.1 Que le temps de présentation des mémoires soit limité à 10 minutes pour les délégations non-

membres et 15 minutes pour les délégations membres.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 7 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 10h36.

Proposition privilégiée : La réouverture à 10h52.

Proposée par AGECD
Appuyée par AGECSXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Ajournement de 30 minutes pour le dîner.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS

Proposition privilégiée : “45 minutes” au lieu de “30 minutes”.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité, dispose de la proposition privilégiée originale

Ajournement à 12h42.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h30.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 14h32.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h46.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

3.0 Comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse

3.1 Élection d'un comité ad hoc

3.1.1 Que Francis Hamel, Alexandre Leduc, Marc-André Faucher et Catherine Landry soient élu-e-s au Comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

3.2 Directives au comité ad hoc

3.2.1 Que le rapport synthèse produit par le comité ad hoc soit présenté lors d'un second Congrès d'orientation qui aurait lieu en fin de session d'hiver.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECSL
Vote indicatif :
Pour : 4 Contre : 7 Abstention : 7
Vote formel :
Pour : 2 Contre : 4 Abstention : 3
Rejetée à la majorité

3.2.2 Que le Comité ad hoc soit mandaté de rédiger son rapport afin de faire états des délibérations et conclusions du Congrès d'orientation; que le comité inclut dans son rapport une vérification factuelle du contenu des mémoires et que ce rapport soit déposé au prochain Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSFXG

3.2.2.1 Remplacer “son rapport” par “une ébauche du rapport”.

Proposé par RÉESUM
Appuyé par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif :
Pour : 0 Contre : 13 Abstention : 5
Vote formel :
Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 2
Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 3.2.2 : Adoptée à l'unanimité.

4.0 Principes de base et revendications de l'ASSÉ

4.1 Plénière

4.1.1 Que l'atelier au point 4.1 soit mené en caucus de discussions sur la base cégep/université.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h19.

Proposition privilégiée : La réouverture à 16h31.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

4.1.1.1 Que les thèmes suivants soient discutés en atelier dans le but d'amener des propositions claires en délibérante :

- L'élaboration du discours en lien avec les principes de base de l'ASSÉ;
- Revendications femmes;
- Revendications environnementales;
- Revendications académiques;
- Revendications concernant les régions éloignées.

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AÉCS

4.1.1.1.1 Ajouter "Que l'on discute aussi de la redéfinition de la gratuité scolaire".

Proposé par AÉCS
Appuyé par AECM
Vote indicatif :
Pour : 7
Vote formel :
Pour : 3
Rejeté à la majorité

Contre : 4

Abstention : 8

Contre : 4

Abstention : 2

Sur l'amendement 4.1.1.1 :

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.1.1 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h42 pour les caucus.

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h59.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 30 minutes le temps d'un souper-rédaction.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

4.2 Délibérante

4.2.1 A) : Qu'un comité de réflexion ad hoc soit créé et qu'il soit mandaté à produire un document visant :

- À définir la gratuité scolaire;
- À expliciter les revendications de l'ASSÉ à ce sujet;
- À explorer des moyens de mise en application de ces revendications.
- Qu'il soit composé des membres suivants :

- Typhaine Leclerc-Sobry (AGECFXG)
- Pascal Rheault (AÉCS)
- Hugo Desgagné (AEMSP-UQAM)
- Un ou une membre de l'exécutif de l'AFESH-UQÀM (à être déterminer)
- Jérôme Aubin (AEMSP-UQÀM)

Proposée par AGECFXG

Appuyée par AÉCS

4.2.1.1 Qu'Hugo Desgagné et Jérôme Aubin soient les coordonnateurs du comité ad hoc.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AFESH-UQÀM

Vote indicatif :

Pour : 7

Contre : 4

Abstention : 4

Vote formel :

Pour : 6

Contre : 2

Abstention : 0

Adopté à la majorité

4.2.1.2 Que le rapport du comité ad hoc soit déposé au Congrès annuel.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AFESH-UQÀM

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2.1 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.2.2 C) : Qu'une réflexion interne soit amorcée sur les moyens devant être mis en place afin que l'ASSÉ puisse être en mesure d'assurer une production soutenue de documentation sérieuse et scientifique en lien avec les principes et revendications de base.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGECFXG

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.2.3 C) : Que l'ASSÉ encourage ses associations membres à adopter une politique écologiste et à faire pression sur leurs institutions scolaires pour qu'elles en adoptent une, si ce n'est déjà fait. Que ces démarches s'inscrivent dans la construction d'une politique écologiste propre à l'ASSÉ.

Proposée par AGECFXG

Appuyée par AECSL

4.2.3.1 Ajouter "et appliquer" après "à adopter".

Proposé par AECM

Appuyé par AGECFXG

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2.3 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.2.4 A) : - Considérant que les produits menstruels sont toxiques et nocifs pour la santé des femmes; Que l'ASSÉ se positionne pour la promotion et l'accessibilité aux alternatives menstruelles telles que le keeper, la diva cup et les serviettes en coton.

- Que l'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal hétérosexuel standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AGEFCFXG

Vote indicatif :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

4.2.5 A) : Que l'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études gaies et lesbiennes ainsi qu'en études féministes.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AFESH-UQÀM

Proposition privilégiée : Que la proposition 4.2.5 soit mise en dépôt jusqu'au prochain Congrès.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité, la proposition principale 4.2.5 est mise en dépôt

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès jusqu'à demain matin, le 27 novembre 2005 à 8h30.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGEFCFXG

Adoptée à l'unanimité

5.0 Fonctionnement interne

Proposition privilégiée : La réouverture à 9h09, dimanche le 27 novembre 2005.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AGEFCFXG

Adoptée à l'unanimité

5.1 Plénière

5.1.1 Que les ateliers-discussions soient faits sur la base des caucus non-mixtes; que ces thèmes soient discutés en ateliers :

- Problématiques de l'intégration des régions à partir des mémoires de Matane et Drummondville;
- Problématiques des finances à partir des pistes de réflexion du mémoire de Valérie Soly;
- Problématiques de la place des femmes à l'ASSÉ à partir des recommandations du mémoire du Comité femmes;
- Problématiques des dynamiques de travail à partir du mémoire de Jérôme Charaoui;
- Problématiques des comités à partir des recommandations du mémoire du Comité recherche et réflexion;
- Problématiques du fonctionnement des instances à partir des propositions du mémoire de

l'AFESH-UQÀM;

- Problématiques de la formation à partir des recommandations du mémoire de Philippe Gauvin.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

Ajournement pour le caucus à 9h30.

Proposition privilégiée : La réouverture à 11h27.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction de 15 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur les contacts internes à l'ASSÉ.

Proposée par RÉÉSUM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement de 45 minutes pour le dîner.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AGECSFXG

Proposition privilégiée : Remplacer "45 minutes" par "30 minutes"

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AECSL

Adopté à l'unanimité, dispose de la proposition privilégiée originale

Ajournement à 12h36.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h24.

Proposée par AGECSFXG

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur le Conseil InterRégional.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par RÉÉSUM

Adoptée à l'unanimité

5.2 Délibérante

5.2.1 C) : De revoir la délimitation des territoires et le financement des Conseils régionaux dans l'optique de consolider les associations au niveau régional.

Proposée par AÉCS
Appuyée par RÉESUM
Vote indicatif :
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 4
Vote formel :
Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

5.2.2 A) : - Que les gens en charge des comités diffusent aux associations membres les moments des réunions pour favoriser l'implication volontaire et spontanée;

- Que les informations sur les comités et les suivis des projets soient diffusés sur Internet.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AFESH-UQÀM

5.2.2.1 Ajouter à la fin “- Que les associations locales diffusent largement l'information quant aux places disponibles sur ces comités auprès de leurs membres, particulièrement ceux et celles qui ne sont pas sur les exécutifs locaux.”

Proposé par AGEFCFXG
Appuyé par AÉCS
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.2 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

5.2.3 A) : Que les finances deviennent un mandat prioritaire du ou de la Secrétaire à la coordination jusqu'à ce que le poste de Secrétaire aux finances soit comblé;

Et que, en ce sens, les tâches suivantes soient assumées par le Secrétaire à la coordination :

- Prendre connaissance des documents de gestion administrative et financière de l'ASSÉ;
- Informer l'exécutif, sur une base hebdomadaire, de l'état des finances de l'ASSÉ;
- Superviser l'analyse des finances et des prévisions budgétaires pour le prochain Congrès de l'ASSÉ et rédiger une présentation de cette analyse.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGEFCFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur le nombre de postes sur les comités de travail et les comités femmes et journal.

Proposée par AGEFCFXG
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Pour : 3 Contre : 5 Abstention : 0
Rejetée à la majorité

5.2.4 A) : Dans le but de faciliter l'articulation des revendications de l'ASSÉ au niveau local, que le Congrès favorise la tenue de caucus/ateliers de type cégep/université.

Proposée AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉHUM

5.2.4.1 Ajouter après “caucus/ateliers”, “en alternance caucus non-mixtes cégep/université”.

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par AFESH-UQÀM

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 5.2.4.1.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 5.2.4.1 :

Vote indicatif :

Pour : 0 Contre : 14 Abstention : 1

Vote formel :

Pour : 0 Contre : 8 Abstention : 0

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale : 5.2.4 : Adoptée à l'unanimité.

5.2.5 B) : Que le RÉÉSUM et l'AÉHUM, en collaboration avec le Secrétaire aux relations internes, soient mandatés de dégager des solutions concrètes afin d'améliorer la communication et la cohésion interne.

Proposée par le RÉÉSUM
Appuyée par AGECSXG
Adoptée à l'unanimité

5.2.6 B) : Considérant l'importance d'assurer la présence du discours de l'ASSÉ sur la scène publique; Considérant l'importance que soit préparé un dossier de presse pour chaque action organisée par l'ASSÉ :

Que soit étudiée la création d'une équipe de communication ayant pour tâches potentielles : La révision et le développement de stratégies médiatiques et le support aux porte-parole de l'ASSÉ.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par RÉÉSUM

Proposition privilégiée : La mise en dépôt de la proposition 5.2.6 jusqu'au point "6.2 Délibérante" du point "6.0 Campagnes, stratégies, mobilisations et informations".

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

5.2.7 C) : Que l'ASSÉ se dote d'une structure de téléconférences, dans la mesure de ses moyens financiers et matériels, dans le but de favoriser la participation des régions aux différentes instances.

Proposée par AGECSXG
Appuyée par AECSL

5.2.7.1 Que cette proposition soit étudiée par l'AÉHUM, le RÉÉSUM et le Secrétaire aux relations internes.

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AGECSXG

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 5.2.7.1.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

Rejetée à la majorité

5.2.15 Évelyne St-Pierre comme gardienne du senti jusqu'à la fin de la journée.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par RÉÉSUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.16 A) : Que, dans le cadre de nos instances, des pauses soient plus souvent proposées lorsqu'un débat semble mener nulle part ou que la tension entre les individus monte;

- Que, dans le cadre de nos instances, l'on hésite moins de trancher un débat par un vote ou de proposer une mise en dépôt lorsqu'un débat s'éternise;

- Qu'il y ait plus de rencontres informelles, hors-instances, entre militants et militantes afin de favoriser le sentiment de camaraderie;

- Que les problématiques liées aux dynamiques de travail soient abordées le plus possible au fur et à mesure qu'elles surviennent afin d'éviter une accumulation;

- Que soient favorisés la planification d'avance et l'accomplissement plus assidu de nos tâches respectives afin d'éviter les situations et les sentiments d'urgence;

- Qu'il y ait une reconnaissance accrue de nos succès et de nos bons coups.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.17 A) : Attendu que des positions et des actions féministes s'avèrent récurrentes d'année en année; Que le comité femmes soit mandaté de rédiger une politique féministe.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGEFCFXG
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGEFCFXG
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h35.

Proposition privilégiée : La réouverture à 16h50.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

5.2.18 A) L'adoption des recommandations du mémoire sur la formation :

Section méthodologie

- Bien prendre soin de conserver les documents relatifs à la formation.
- Conserver les documents relatifs à la participation et aux finances des camps de formation ou en créer lors des prochains.

Section analyse

Dates des camps de formation

- Continuer de favoriser la tenue des camps de formation avant le mois d'octobre à l'automne et avant la mi-février pour l'hiver.

Résolutions relatives aux camps de formation

- Réhabiliter le CIR comme lieu de décision sur les camps de formation entre le Congrès et le CE.
- Maintenir le Congrès comme lieu de décision sur les camps de formation afin de se doter d'un calendrier cohérent et d'orientations générales.
- Favoriser la présence de membres actifs au sein du comité formation afin de décharger l'exécutif.
- Généraliser la production de PVs au sein des comités pour fins d'archives et autres.

Horaires et ateliers

- Éviter de tenir des ateliers en soirée lors des camps de formation; favoriser plutôt des débats/discussion.
- Éviter de tenir des ateliers pratiques ou théoriques sur l'éducation en simultanée.
- Tenter l'expérience, lors d'un camp de formation futur, de tenir des ateliers techniques et hors éducation en simultanée afin d'être fixé-e-s pour l'avenir.
- Tenir quatre périodes d'ateliers le samedi et trois le dimanche.
- Établir puis maintenir un équilibre entre ateliers théoriques et pratiques.
- Favoriser la tenue d'ateliers techniques.
- Favoriser la tenue d'ateliers sur les autres luttes sociales.
- Faire en sorte que les ateliers soient interactifs, en prévoyant des périodes de question ou de débats par exemple.

Documents papiers et informatiques disponibles

- Étudier la documentation disponible lors de la planification des camps de formation.
- Étudier la documentation disponible avant de produire de nouveaux textes afin de compléter l'information disponible et de ne pas la dédoubler.

Élections

- Encourager fortement les personnes d'expérience qui quittent l'exécutif, les autres comités, voire même les associations locales à se présenter sur ce comité.

Formation des comités et des conseils régionaux

- Réaffirmer l'importance des transitions tant dans les comités de travail que dans l'exécutif, les conseils régionaux et les associations étudiantes locales.

Préparation d'instances

- Intégrer un caucus procédures en début de congrès au moins une fois par session.

Identifier les besoins de formation

- Que l'interne ait pour mandat de demander aux associations locales leurs besoins de formation au moins une fois par session, préférablement après la mi-session.

Contacts formations

- Rassembler une liste de personnes capables de donner des formations et la liste des formations correspondantes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM

5.2.18.1 D'ajouter à la fin : Augmenter l'information diffusée concernant les camps de formation.

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par AGECEFXG

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.18 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.19 A) : Que l'ASSÉ inclue une liste des externes membres sur le site Internet.

Proposée par le RÉÉSUM

Appuyée par AÉHUM

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 5.2.19.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.19 :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

6.0 Campagnes, stratégies, mobilisations et informations

6.1 Plénière

Proposition privilégiée : De clore la plénière immédiatement.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

6.1.1 Que les ateliers-discussions durent 1h30, qu'ils aient lieu sur la base des caucus mixtes et que les thèmes suivants soient abordés :

- La diversité des tactiques et l'ASSÉ;
- Les médias et l'ASSÉ;
- La FECQ, FEUQ et l'ASSÉ;
- Le matériel d'information;
- Le journal *Ultimatum*;

- Les stratégies de mobilisation au local;
- Stratégies à adopter pour les campagnes d'affiliation;
- Les mouvements sociaux.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Vote indicatif :

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on forme immédiatement les caucus et la répartition des locaux. Que s'ensuive une pause jusqu'au service du souper et que celui-ci soit consommé en caucus.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGEFCFXG

Adoptée à l'unanimité

Retour des caucus à 20h24.

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à lundi matin le 28 novembre 2005 à 8h30.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 20h37.

Proposition privilégiée : La réouverture à 9h46, le lundi le 28 novembre 2005.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AGEFCFXG

Adoptée à l'unanimité

6.2 Délibérante

6.2.1 A) : Que les actions de l'ASSÉ soient dûment organisées, pour que de façon générale, les actions permettent et encouragent un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s'élargisse et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression faisant accroître le rapport de force en notre faveur. Qu'elles mettent de l'avant nos revendications et l'argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population étudiante ou non.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGEFCFXG

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

6.2.2 A) : Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s'insèrent dans une optique d'escalade des moyens de pression : que toute tactique n'est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu'une diversité de tactiques est nécessaire à l'instauration d'un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps. Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l'ensemble des membres et non à l'esprit d'initiative d'une minorité de membres.

Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

6.2.4 A) : - Que les documents d'analyses de l'ASSÉ soient systématiquement critiqués par le comité femmes avant d'être diffusés afin de s'assurer la présence d'une analyse genrée à toutes les occasions pertinentes.

6.2.4.1 Que l'on remplace “systématiquement” par “dans la mesure du possible”.

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par RÉESUM

Proposition dilatoire : Retirer la proposition 6.2.4 et l'amendement 6.2.4.1 .

Adoptée à l'unanimité

6.2.5 A) : - Que l'ASSÉ dénonce publiquement les publicités sexistes lors de la campagne contre la marchandisation du corps des femmes;

- Que l'ASSÉ, le Comité femmes, les comités locaux et les associations membres participent activement à mener une campagne percutante sur la marchandisation du corps des femmes en informant et en mobilisant leurs propres membres.

6.2.5.1 Que l'on remplace “et les associations membres” par “les associations membres et les Conseils régionaux”.

Proposé par le Comité femmes

Appuyé par AECM

Vote indicatif :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Vote formel :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

Adopté à majorité

6.2.5.2 Que la proposition 6.2.5 soit considérée de type B.

Proposé par AÉHUM

Appuyé par AEMSP-UQAM

Vote indicatif :

Pour : 0

Contre : 8

Abstention : 2

Vote formel :

Pour : 0

Contre : 7

Abstention : 1

Rejeté à majorité

Sur la principale 6.2.5 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

6.2.6 A) : Qu'à toutes les occasions possibles, que les documents d'analyses de l'ASSÉ soient soumis au Comité femmes pour que celui-ci soit en mesure d'émettre ses commentaires afin de favoriser une analyse genrée dans le discours de l'ASSÉ.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AGEFCXG

Adoptée à l'unanimité

Pour : 6 Contre : 1
Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 6.2.9 telle qu'amendée :

Vote indicatif :

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

Vote formel :

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Que l'on cesse de tenir le vote indicatif.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement de 30 minutes pour le dîner.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEFCFXG
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h40.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h18.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AGEFCFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que François Bélanger assume l'animation pour le reste du Congrès en remplacement d'Anne-Marie Gallant.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEFCFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur la poursuite du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEFCFXG
Adoptée à l'unanimité

6.2.10 A) : – Inviter les jeunes du secondaire à participer à nos actions et d'inclure dans nos plans d'action un volet jeunes secondaires;

A) : - Favoriser un échéancier fixe et plus fréquent de parution pour l'*Ultimatum Express*

B) : - Produire un document d'organisation sur la « gestion des journées de grève » afin de pallier à l'inexpérience au niveau local.

B) : - Pendant les grèves, disposer d'une feuille flexible avec les mots d'ordre de la semaine – afin d'orienter au niveau local le travail des exécutifs.

B) : - Prioriser des journées et/ou des évènements clés plutôt que de s'éparpiller dans toutes sortes de petites activités qui peuvent coûter cher en déplacement pour les cégéps de région pour peu de résultats (sans tomber dans la facilité et de n'organiser qu'un ou deux évènements).

B) : - Qu'au niveau national un mot d'ordre clair de cessation de la grève soit émis au moment opportun pour orienter le travail des associations locales plutôt que de laisser aux seules associations

la lourde tâche de déterminer s'il faut continuer ou pas.

Proposée par AGEECLG
Appuyée par AGECLFXG

Proposition privilégiée : Scinder la proposition principale 6.2.10 en autant de propositions qu'il y a de tirets.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par RÉESUM
Vote :
Pour : 5 Contre : 3 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

6.2.11 A) : Inviter les jeunes du secondaire à participer à nos actions et d'inclure dans nos plans d'action un volet jeunes secondaires;

Proposition dilatoire : De mettre en dépôt la proposition 6.2.11 et les cinq suivantes et de reprendre ces propositions par la suite afin de permettre à AGECLFXG de faire ses propositions avant de quitter.

Proposée par AGECLFXG
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

6.2.12 A) : Que les mandats du journal *Ultimatum*, de la revue *Ultimatum* et de l'*Ultimatum Express* soient revus. Dans le but de définir et d'établir une meilleure complémentarité entre ces documents. Que le journal *Ultimatum* soit doté d'une section régionale et d'une section internationale. Et que soit favorisée la publication d'entrevues.

Proposée par AGECLFXG
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 3
Adoptée à la majorité

Reprise de la proposition principale 6.2.11 A) : Inviter les jeunes du secondaire à participer à nos actions et d'inclure dans nos plans d'action un volet jeunes secondaires.

Adoptée à l'unanimité

6.2.13 A) : Favoriser un échéancier fixe et plus fréquent de parution pour l'*Ultimatum Express*.

Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

6.2.14 B) : Produire un document d'organisation sur la « gestion des journées de grève » afin de pallier à l'inexpérience au niveau local.

Adoptée à l'unanimité

6.2.15 B) : Pendant les grèves, disposer d'une feuille flexible avec les mots d'ordre de la semaine – afin d'orienter au niveau local le travail des exécutifs.

Adoptée à l'unanimité

6.2.16 B) : Prioriser des journées et/ou des événements clés plutôt que de s'éparpiller dans toutes

sortes de petites activités qui peuvent coûter cher en déplacement pour les cégeps de région pour peu de résultats (sans tomber dans la facilité et de n'organiser qu'un ou deux événements).

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 6.2.16 sans terminer le tour de paroles.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.16 :

Vote :

Pour : 3

Contre : 2

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

6.2.17 B) : Qu'au niveau national un mot d'ordre clair de cessation de la grève soit émis au moment opportun pour orienter le travail des associations locales plutôt que de laisser aux seules associations la lourde tâche de déterminer s'il faut continuer ou pas.

Vote :

Pour : 1

Contre : 6

Abstention : 0

Rejetée à la majorité

6.2.18 A) : Que l'ASSÉ appelle à des contingents féministes lors des diverses manifestations.

Que l'ASSÉ se munisse d'une bannière ASSÉ-FEMMES.

Que la réunion des comités femmes locaux de la session d'hiver soit publicisée et mise de l'avant afin que tous les comités femmes locaux étudiants du Québec puissent se réunir.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AFESH-UQÀM

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 6.2.18.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.18 :

Vote :

Pour : 3

Contre : 1

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

6.2.19 B) : Que l'ASSÉ intègre à son discours une analyse antipatriarcale et anti-sexiste.

Qu'une tournée des écoles secondaires soit faite pour faire la promotion des comités femmes et du féminisme.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée AECM

Vote :

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 4

Mise en dépôt

6.2.20 A) : Que les documents de recherche et de réflexion produits servent à la production de matériel d'information et de mobilisation, synthétisé et vulgarisé.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 7 minutes.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 14h42.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h55.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De mettre en dépôt le point “7.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat”.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

8.0 Élections

Motion de félicitations pour le comité bouffe.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

8.1 Que Christophe Vaillancourt soit nommé au Comité formation.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

9.0 Adoption d'une politique de dépense

9.1 Que l'on adopte la politique de dépense jointe au cahier de Congrès (pages 27 à 30).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

10.0 Adoption d'un code de procédures révisé

10.1 Que le nouveau code des règles de procédure soit adopté et refondu.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS

10.1.1 Ajouter à la fin de l'Article 1 - Application en Congrès, la phrase suivante : Les Statuts et règlements ont préséance sur le présent code.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par RÉÉSUM

10.1.1.1 - Ajouter à la fin de l'Article 11 : Régularité des propositions, la phrase suivante : Lorsque plusieurs propositions sont amenées par écrit au praesidium, elles sont traitées selon l'ordre où les délégué-e-s les proposent lors de leur tour de paroles.

- Remplacer "Advenant qu'aucune délégation demande le vote, la proposition est adoptée à l'unanimité." par "Après la relecture de la proposition, la présidente ou le président demande : « Est-ce qu'il y a une délégation qui s'oppose à l'adoption à l'unanimité de cette proposition, amendement ou sous-amendement?". Si personne ne s'oppose, la proposition est adoptée à l'unanimité, sinon la proposition est mise au vote selon les modalités de l'Article 48 : Modalité du vote)" dans l'Article 45 : Moment du vote et unanimité.

- Remplacer le terme "démission" par le terme "destitution" dans l'Article 66 : Sanction contre le praesidium.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par RÉÉSUM

Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 10.1.1 : Adopté à l'unanimité.

Sur la proposition principale 10.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

11.0 Modification aux règlements et avis de motion

11.1 Traitement des avis de motion

11.1.1 Article 10 : Qu'"une (1) des publications" soit remplacée par "un des médias."

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

11.1.2 Article 11.17 : Que soit ajouté à la fin "11.17.1 Les candidatures éventuelles devront se conformer à l'un ou l'autre des articles suivants : article 30 ou article 38. 11.17.2 De plus, le Congrès peut se saisir d'entériner ou de rejeter les personnes déjà élues sur les Comités de travail."

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

11.1.3 Article 22.10 : Que soit ajouté entre "exécutif" et "jusqu'au", "ou des Comités femmes et journal."

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

11.1.4 Article 25 : Que "Le Conseil InterRégional doit se réunir au moins une (1) fois par mois (pour un délai maximal de 45 jours entre chaque réunion)." soit remplacé par "Le Conseil InterRégional doit être convoqué pour se tenir au moins une (1) fois par mois (pour un délai maximal de 45 jours entre chaque date de réunion convoquée)."

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

11.1.5 Article 30 : Que cet article soit renommé "Éligibilité et durée des mandats" et que soit ajouté à la fin "Un mandat sur un Comité de travail ne peut excéder un an sans qu'il y ait de nouvelles élections. En cas de situations extraordinaires, le Conseil exécutif peut prolonger d'au maximum 45 jours un mandat si, et seulement si, durant ce délai aucun Conseil InterRégional ou Congrès ne sont convoqués."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

11.1.6 Que les motions 6, 7, 8 et 9 soient adoptées en bloc :

- Annexe A, Article 1 : Changer "ainsi qu'au Conseil InterRégional" parce que contredit l'Article 22.6, par : "Comité femmes."

- Annexe A, Article 5 : Remplacer "une des publications" par "un des médias."

- Annexe C, Article 15 : Remplacer "trois (3)" par "deux (2)", remplacer "deux (2)" par "un (1)" et ajouter : "15.1 En cas d'impossibilité de se conformer aux présents délais, toutes propositions principales n'ayant pas été acheminées dans les délais pourront être mises en dépôt avec le tiers absolu des votes (33 % + 1 des votants)."

- Annexe C, Article 16 : Abroger la dernière phrase et y ajouter "16.1 En cas d'impossibilité de se conformer aux présents délais, toutes propositions principales n'ayant pas été acheminées dans les délais pourront être mises en dépôt avec le tiers absolu des votes (33 % + 1 des votants). Si la proposition émane d'une association membre ou de toutes instances autres que le Conseil exécutif s'étant conformées à l'article 15 du présent annexe, la disposition 16.1 n'est pas applicable."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.1.7 Article 5 : Que "Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de paroles et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune de ces associations bénéficient d'un droit de vote distinct" soit remplacé par : "Pour les associations universitaires le droit de vote est défini en fonction des décisions du Congrès. Celui-ci est libre de permettre à chaque association membre de préserver un droit de vote distinct ou de jumeler les associations étudiantes universitaires membres de petites tailles en délégation au sein duquel lesdites associations partagent leur droit de vote. Toutes décisions de regrouper des associations universitaires membres de petites tailles au sein de délégation doivent être approuvées par les deux tiers (2/3) des membres votants. Par contre, les reconsidérations aux sujets des délégations ne nécessitent pas d'avis de motion lorsque celles-ci font suite à l'adhésion d'une ou de plusieurs nouvelles associations étudiantes universitaires de petites tailles, mais nécessitent tout de même la majorité des deux tiers (2/3) des membres votants."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.2 Dépôt des avis de motion

Proposition privilégiée : De tenir une plénière de 10 minutes sur la continuité du Congrès.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.2.1 Que soit créé le poste Secrétaire aux affaires gouvernementales sur le Conseil exécutif.

Déposé par AECM

11.2.2 Que soient créés les postes de Secrétaire aux rapports sociaux internes et Secrétaire à l'intersyndicale sur le Conseil exécutif.

Déposé par AECM

11.2.3 Que le point Femmes devienne des sous-points des autres points non-statutaires et pertinents de l'ordre du jour des Congrès et qu'un caucus non-mixte de 1 heure avec retour soit inclut dans l'un des points dudit ordre du jour.

Déposé par le Comité femmes

11.2.4 Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société.

Déposé par le Comité femmes

11.2.5 L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit et accessible.

Déposé par le Comité femmes

11.2.6 L'ASSÉ se positionne pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception.

Déposé par le Comité femmes

11.2.7 L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

Déposé par le Comité femmes

11.2.8 Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autre a la marchandisation du corps des femmes.

Déposé par le Comité femmes

Proposition privilégiée : La reprise du point 7.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

7.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat

Proposition privilégiée : Qu'il y ait une plénière de 30 minutes suivie d'une délibérante.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

7.1 Plénière

7.2 Délibérante

7.2.1 A) : Que la réflexion sur la tenue du Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat soit reportée au Congrès annuel.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité

7.2.2 A) : Que, dans la mesure du possible :

- Le Congrès d'hiver 2006 ait lieu les 28 et 29 janvier à Matane;
- Le camp de formation d'hiver 2006 les 11 et 12 février à Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Le party du 5^{ème} anniversaire de l'ASSÉ le 25 février 2006 à Montréal ou Sherbrooke.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par RÉÉSUM

7.2.2.1 Remplacer “28 et 29 janvier” par “4 et 5 février”.

Proposé par AÉCS
Appuyé par AÉHUM

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 7.2.2.1 en terminant le tour de paroles.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.2.2.1 : Rejeté à l'unanimité.

7.2.2.2 D'interchanger les dates du Congrès et du camp de formation.

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AFESH-UQÀM

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 7.2.2.2 en terminant le tour de paroles.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.2.2.2 : Adopté à l'unanimité.

Proposition dilatoire : De remettre la proposition 7.2.2 au prochain Conseil InterRégional.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote :
Pour : 3
Rejetée à la majorité

Contre : 4

Abstention : 0

7.2.2.3 Remplacer “Saint-Jean-sur-Richelieu” par “Université de Montréal”.

Proposé par AÉHUM
Appuyé par AFESH-UQÀM
Adopté à l'unanimité

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 7.2.2.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.2.2 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 5

Contre : 2

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur le thème “Croissance et consolidation”.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Vote :

Pour : 5

Contre : 1

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

7.2.3 A) : Dans une perspective d'expansion de l'ASSÉ vers les régions, de mettre en place des tournées et suivis des régions en favorisant des délégations en provenance de ces régions.

Proposée par AÉHUM

Appuyée par RÉÉSUM

Adoptée à l'unanimité

12.0 Varia

Motion soleil à tous ceux et celles qui ont travaillé au praesidium durant le Congrès d'orientation.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AÉHUM

Adoptée à l'unanimité

Motion gros câlin à tous ceux et toutes celles qui sont resté-e-s tout au long Congrès d'orientation afin de permettre un quorum resplendissant.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

13.0 Levée à 18h29

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

Présentation des états financiers 2005-2006

Par Valérie Soly, permanente

Les revenus

Au 31 janvier 2006, nous avons recueilli 52 % des cotisations prévues. Ce montant comprend toutefois des arriérés, à savoir 300 \$ de cotisations du RÉESUM pour les sessions d'automne 2003 et d'hiver 2004 et 7 000 \$ de l'AGEECLG pour les sessions d'automne 2004 et d'hiver 2005. Il y a également des arriérés non reçus, pour la session d'hiver et d'automne 2005 (voir bilan financier (monétaire) en date du 31 janvier 2006, page 40)

Au niveau des frais d'instances, nous avons cumulé 57 % de nos prévisions. Une somme de plus de 3 000 \$ est toujours à recevoir de plusieurs associations, dont les factures émises remontent à aussi loin qu'octobre 2002. Un meilleur suivi devra être effectué auprès des associations (membres et non-membres) afin de pouvoir recueillir plus rigoureusement les sommes que nous facturons pour chaque instance.

Au poste "Vente de matériel et dons", nous avons amassé près de 2 000 \$, soit 78 % de nos prévisions. Ce montant comprend les dons suivants : 1 500 \$ de l'AGECD, 100 \$ de la TROVEP Montérégie pour notre participation à leur assemblée générale annuelle, 114,05 \$ de l'association de Bois-de-Boulogne, 200 \$ de l'AÉTEP (Université de Sherbrooke) ainsi que 25 \$ de l'association de Beauce-Appalaches pour un camp de formation.

Le poste "Autres" a cumulé 175 % des revenus prévus. Ces revenus proviennent principalement de remboursements pour lesquels nous avons conséquemment effectué une dépense. Autrement dit, si l'on détaillait ces revenus on trouverait chacun des montants dans les différents postes des dépenses. Voici lesdits détails : 1 400 \$ ont été reçus pour la *Revue Ultimatum*; 233,36 \$ pour des communiqués de presse (payés durant la grève); 224,45 \$ en remboursement d'un trop payé en taxes municipales pour l'année 2004 et finalement, 1 647,52 \$ est la somme retournée au compte de l'ASSÉ du compte du CRAM qui a été fermé en janvier.

Les revenus reçus pour la CASSÉE totalisent 10 518,91 \$. En réalité, depuis le 1^{er} juillet 2005 nous avons reçu 13 664,71 \$. De cette somme, 2 345,80 \$ ont été transférés à l'AFESH-UQÀM, conformément à la position adoptée au Congrès d'octobre 2005 et 800 \$ ont été remis à l'association de Joliette, qui correspondait aux dépenses d'autobus que la CASSÉE n'avait toujours pas remboursée, notez d'ailleurs que cette association a remboursé sa cotisation totale à la CASSÉE. Notez finalement qu'un remboursement de 3 000,74 \$ est dû à l'AFESH-UQÀM au 31 janvier 2006.

Les dépenses

Les dépenses effectuées au poste "Information" totalisent 59 % de nos prévisions. Pour "Ultimatum" les dépenses enregistrées proviennent des parutions de la *Revue Ultimatum* ainsi que de l'*Ultimatum* d'octobre 2005. Pour "Matériel d'information" nous avons dépensé 20 % de nos prévisions, qui correspond à la production des nouvelles brochures pour les Statuts et règlements ainsi que le Nouveau code des règles de procédure, qui ont été mis à jour suite au Congrès d'orientation et

que vous pourrez d'ailleurs consulter durant ce Congrès. Au poste "Documentation et recherches", 237,59 \$ ont été dépensés pour des abonnements aux journaux ainsi qu'à la Gazette des femmes. Notons qu'aucune dépense a été effectuée pour les postes "Ultimatum express" et "Traduction".

Comme chaque année, c'est le poste "Mobilisation" qui cumule le plus de dépenses, mis à part le poste "Permanence", bien qu'actuellement les deux cumulatifs soient sensiblement les mêmes. Ainsi nous avons dépensé 80 % de nos prévisions pour les instances qui, rappelons-le, comportent les dépenses reliées à la tenue des Congrès et camps de formation ainsi que les dépenses admissibles pour le Conseil exécutif et les Comités. Pour le poste "Tournées et représentation" 52 % ont été dépensés pour des tournées¹ dans les associations, principalement chez les membres. Finalement, le poste "Matériel pour les actions" a presque atteint les prévisions, soit 92 %. Notons toutefois qu'une grande partie des sommes dépensées à ce poste l'étaient pour le CRAM (862,69 \$), ce montant sera d'ailleurs éventuellement déplacé dans les dépenses du CRAM.

Pour le poste "Bureau" nous avons globalement dépensé 75 % de nos prévisions. Au niveau du "Loyer", la survie du Centre N.D.A, où loge le bureau de l'ASSÉ, n'étant plus remise en question, nous sommes assurés que nous pourrions conserver ce local à loyer modique. Les "taxes municipales" ont pratiquement atteint les prévisions à 92 %. Toutefois le montant payé (457,58 \$) l'était pour deux années, à savoir 2004 et 2005 et, comme nous avons reçu un remboursement en trop payé pour 2004, le total payé en bout de compte se trouve diminué. Par contre, nous devons prochainement verser le paiement pour 2006, ce qui augmentera le cumulatif d'un peu plus de 200 \$. Finalement, le renouvellement des assurances a été effectué en janvier dernier pour l'année 2006-2007 et a été un peu plus coûteux que pour l'année précédente.

Au niveau des dépenses d'administration, aucune dépense n'a été faite pour les vérifications comptables, celles-ci ayant été complétées que très récemment. Pour ce qui est des "Frais de caisse", nous avons atteint 61 % des prévisions et, il est plutôt difficile d'évaluer actuellement si ce poste dépassera les prévisions, cela dépend des frais que la Caisse Desjardins facture par dépôt et par chèque encaissé.

Comme il a été mentionné au Congrès annuel de mai 2005, les dépenses reliées aux communications devaient, cette année, attirer notre attention dans l'optique de les diminuer. Ce qui fut fait pour le poste "Internet" où la diminution a été effectuée pour l'hébergement du site Internet de l'ASSÉ ainsi que pour "Bell et Bell Mobilité" dont la diminution est effective depuis la mi-janvier, suite à la diminution du coût de notre forfait interurbains. Pour le poste "CNW Telbec", 77 % des prévisions ont été dépensées, toutefois il y a également à ce poste une dépense enregistrée pour le CRAM (215,85 \$), la balance (436,34 \$) fut utilisée pour le communiqué de presse contre la loi spéciale en décembre dernier. Finalement, aucune dépense n'a encore été faite pour la "Poste".

Le poste "Permanence", le plus important des postes budgétaires de l'ASSÉ, a cumulé 55 % des dépenses prévues. Depuis le 1^{er} juillet, 8 heures ont été payées à temps régulier, comme le prévoit le contrat de travail, pour le Congrès d'orientation tenu en novembre dernier.

Pour les "Conseils régionaux" des problèmes persistent dans la gestion des budgets. Premièrement, bien que les trois Conseils actifs aient déposé leurs prévisions au Conseil InterRégional

¹ Voir Rapport du Conseil exécutif pour la session d'automne 2005, page 67.

du 18 octobre 2005, nous n'avons obtenu que le procès-verbal du CRAM confirmant l'adoption de leur prévision. Deuxièmement, aucun état financier n'a été transmis à ce jour, bien qu'il y ait des dépenses d'enregistrées, ni au Conseil exécutif ni au présent Congrès. Pourtant, le CRAM et le CASSEÉ ont effectué des dépenses, à savoir respectivement 228,75 \$ et 56,36 \$. Notez également que pour le CASSEÉ, plusieurs autres dépenses ont été effectuées bien que nous n'ayons pas reçu les factures nécessaires à tout remboursement. Il est évident que tout CR se trouvant à l'extérieur de Montréal se trouve aux prises avec une problématique supplémentaire de voir leur budget gérer à même le compte de l'ASSÉ. Ajoutons également que la fermeture du compte du CRAM en janvier dernier, alors qu'une partie importante de leur budget 2004-2005 était toujours disponible au compte, même si certaines dépenses effectuées (pour l'année 2004-2005 toujours) n'ont pas été remboursées, complique la situation. Cette situation, comme il a été mentionné plus haut, sera par contre éventuellement réglée. S'il est évident qu'il faudra que les CR soient plus rigoureux, l'élection éventuelle d'un ou d'une membre de l'ASSÉ au poste de Secrétaire aux finances serait sans aucun doute bénéfique et pourrait davantage appuyer ce travail auprès des Conseils qui est actuellement davantage pris en charge par la permanente.

Le dernier poste budgétaire "Divers" a un seul poste actif, à savoir "Autres". Comme celui des revenus, ce poste cumule des dépenses qui ne trouvent pas leur place ailleurs ou qui sont temporaires, c'est-à-dire qu'elles impliquent un remboursement. Actuellement, ce poste cumule effectivement des dépenses devant être remboursées, ces dépenses sont des locations autorisées chez Communauto par le Conseil exécutif pour des fins personnelles.

Au total, nous avons dépensé 46 518,87 \$ depuis le 1^{er} juillet 2005, ce qui représente 58 % de nos prévisions. Au 31 janvier 2006, le portrait des finances de l'ASSÉ demeure fragile, d'autant plus que nous prévoyons au terme de l'année un déficit de 8 830 \$ (sans modification aux prévisions budgétaires). Faute de temps, il n'a pu être possible de produire un texte pour justifier les propositions de modifications du Conseil exécutif aux prévisions budgétaires 2005-2006, une présentation vous sera toutefois faite lors du Congrès.

États financiers 2005-2006

**Bilan cumulatif des revenus et dépenses au 31 janvier 2006 conformément aux modifications
aux prévisions budgétaires adoptées au Congrès des 8 et 9 octobre 2005**

	Cumulatif	%	Prévisions 2005- 2006
REVENUS			
Cotisations	30 823,00 \$	52%	59 220,00 \$
Instances	4 597,50 \$	57%	8 000,00 \$
Vente de matériel et dons	1 939,05 \$	78%	2 500,00 \$
Autres	3 505,33 \$	175%	2 000,00 \$
CASSÉÉ	10 518,91 \$	-	0,00 \$
Totaux	51 383,79 \$	72%	71 720,00 \$
Totaux ASSÉ	40 864,88 \$	57%	71 720,00 \$
DÉPENSES			
Information	8 596,00 \$	59%	14 600,00 \$
Ultimatum	8 061,53 \$	70%	11 500,00 \$
Ultimatum express	0,00 \$	0%	500,00 \$
Matériel d'information	296,88 \$	20%	1 500,00 \$
Traduction	0,00 \$	0%	500,00 \$
Documentations & recherches	237,59 \$	40%	600,00 \$
Mobilisation	14 686,18 \$	72%	20 500,00 \$
Instances	10 395,31 \$	80%	13 000,00 \$
Tournées & représentations	3 374,96 \$	52%	6 500,00 \$
Matériel pour les actions	915,91 \$	92%	1 000,00 \$
Bureau	4 819,44 \$	75%	6 400,00 \$
Équipements	376,86 \$	75%	500,00 \$
Loyer	2 100,00 \$	58%	3 600,00 \$
Taxes municipales	457,58 \$	92%	500,00 \$
Assurances	1 885,00 \$	105%	1 800,00 \$
Administration	305,55 \$	10%	3 000,00 \$
Vérifications comptables	0,00 \$	0%	2 500,00 \$
Frais de caisse	305,55 \$	61%	500,00 \$
Communication	3 176,19 \$	57%	5 550,00 \$
Bell & Bell mobilité	1 893,41 \$	54%	3 500,00 \$
CNW Telbec	765,55 \$	77%	1 000,00 \$
Poste	0,00 \$	0%	100,00 \$
Internet	517,23 \$	54%	950,00 \$

Employée	14 172,23 \$	55%	26 000,00 \$
Salaire	9 907,08 \$		
Déductions provinciales	2 524,82 \$		
Déductions fédérales	1 740,33 \$		
CSST	0,00 \$		
Conseils régionaux	285,11 \$	6%	4 500,00 \$
CRAM	228,75 \$	15%	1 500,00 \$
CASSEÉ	56,36 \$	4%	1 500,00 \$
Grand CRAAL	0,00 \$	0%	1 500,00 \$
Divers	478,17 \$		0,00 \$
Subventions	0,00 \$		0,00 \$
Autres	478,17 \$		0,00 \$
Totaux	46 518,87 \$	58%	80 550,00 \$
Surplus/(déficit)	4 864,92 \$	-55%	(8 830,00 \$)
Surplus/(déficit) ASSÉ	-5 653,99 \$	64%	(8 830,00 \$)

Bilan financier (monétaire) en date du 31 janvier 2006

ACTIF

Solde réel (au compte)	16 840,70 \$
Comptes à recevoir	3 880,00 \$
Remboursements à recevoir	1 307,67 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Hiver 2005	200,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Automne 2005	12 185,00 \$
Compte Concordia	841,68 \$
Dépôt Communauto	1 020,00 \$
Fonds Keepers	135,00 \$
Petite Caisse	1 054,79 \$
Vente de billets pour le party du 5 ^{ème} anniversaire	28,00 \$
Comptes à recevoir - CASSEÉ	787,00 \$
Contributions au fonds de grève à recevoir - CASSEÉ	8 599,21 \$

PASSIF

	0,00 \$
Avoir net 1 : On obtient le total en additionnant l'actif et le passif.	46 879,05 \$
Avoir net 2 : On obtient le total en additionnant l'actif et le passif SAUF les sommes des comptes et contributions au fonds de grève à recevoir de la CASSEÉ.	37 464,84 \$
Avoir net 3 : On obtient le total en additionnant l'actif et le passif SAUF les sommes des comptes et contributions au fonds de grève à recevoir de la CASSEÉ, du dépôt Communauto et du fonds Keeper.	36 309,84 \$

Modifications aux prévisions budgétaires 2005-2006

	Prévisions 2005-2006	Différence	Modifications proposées
REVENUS			
Cotisations	59 220,00 \$	0,00 \$	59 220,00 \$
Instances	8 000,00 \$	0,00 \$	8 000,00 \$
Vente de matériel et dons	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Autres	2 000,00 \$	1 500,00 \$	3 500,00 \$
Totaux	71 720,00 \$	1 500,00 \$	73 220,00 \$
DÉPENSES			
Information	14 600,00 \$	(2 850,00 \$)	11 750,00 \$
Ultimatum	11 500,00 \$	(1 500,00 \$)	10 000,00 \$
Ultimatum express	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Matériel d'information	1 500,00 \$	(750,00 \$)	750,00 \$
Traduction	500,00 \$	(500,00 \$)	0,00 \$
Documentations & recherches	600,00 \$	(100,00 \$)	500,00 \$
Mobilisation	20 500,00 \$	3 000,00 \$	23 500,00 \$
Instances	13 000,00 \$	3 000,00 \$	16 000,00 \$
Tournées & représentations	6 500,00 \$	0,00 \$	6 500,00 \$
Matériel pour les actions	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Bureau	6 400,00 \$	200,00 \$	6 600,00 \$
Équipement	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Loyer	3 600,00 \$	0,00 \$	3 600,00 \$
Taxes municipales	500,00 \$	200,00 \$	700,00 \$
Assurances	1 800,00 \$	0,00 \$	1 800,00 \$
Administration	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$
Vérifications comptables	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Frais de caisse	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Communications	5 550,00 \$	(230,00 \$)	5 320,00 \$
Bell & Bell mobilité	3 500,00 \$	0,00 \$	3 500,00 \$
CNW Telbec	1 000,00 \$	(200,00 \$)	800,00 \$
Poste	100,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Internet	950,00 \$	(30,00 \$)	920,00 \$
Employée	26 000,00 \$	0,00 \$	26 000,00 \$
Conseils régionaux	4 500,00 \$	(1 500,00 \$)	3 000,00 \$
Divers	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Totaux	80 550,00 \$	(1 380,00 \$)	79 170,00 \$
Surplus/(Déficit)	(8 830,00 \$)		(5 950,00 \$)

Éventuelle hausse des cotisations de l'ASSÉ

Montréal, le 2 décembre 2005

Bonjour,

Voici un petit cahier sur la question d'une éventuelle hausse des cotisations à l'ASSÉ, vous trouverez en premier lieu un avis de motion qui est la question sur laquelle nous invitons les associations membres à se pencher. Il y a ensuite un budget prévisionnel de l'année 2006-2007 pour permettre de comprendre quel sera l'aspect des finances de l'ASSÉ s'il y a hausse ou non des cotisations. Ce budget prévisionnel fait suite à une décision du Congrès des 8 et 9 octobre à Sherbrooke qui mandatait l'exécutif de le produire. Vous trouverez aussi un texte explicatif qui explore les avenues possibles en ce qui à trait à nos dépenses éventuelles.

Rappelons que la question sur l'éventuelle hausse a été amenée au Congrès du 8-9 octobre mais sera déposée au Congrès d'hiver des 11 et 12 février 2006 afin de laisser le temps aux associations membres de modifier la question si elles le désiraient.

Si vous avez besoin de plus d'information sur les finances de l'ASSÉ n'hésitez pas à consulter le site Internet (www.asse-solidarite.qc.ca) à la section Documents/Instances/Cahier de Congrès, vous y trouverez tout les états financiers, budgets et textes financiers de l'ASSÉ.

Solidairement,
Francis Hamel, Secrétaire à la coordination
Pour le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Avis de motion sur les cotisations

Que les cotisations des membres à l'ASSÉ soient augmentées de cinquante sous (0,50 \$) pour un total d'un dollar cinquante (1,50 \$) par membre par session. Un fonds d'entraide sera créé pour aider les associations étudiantes membres ayant peu de moyens financiers afin d'assumer prioritairement leurs frais de représentation et d'instances à l'ASSÉ. Cinq pour cent (5 %) des cotisations reçues de l'ASSÉ iront au fonds d'entraide.

Qu'en ce sens l'Article 7 des Statuts et règlements :

Les associations étudiantes membres doivent cotiser à raison de 2 \$ par étudiante et étudiant par année scolaire. Les versements doivent être de 1 \$ avant le premier octobre pour la session d'automne, et de 1 \$ avant le premier février pour la session d'hiver.

Nonobstant la formule d'amendement décrite au chapitre 11, la cotisation des associations étudiantes ne peut être modifiée que sur décision des deux tiers (2/3) des associations membres via une Assemblée générale ou un Référendum. Ces Assemblées ou Référendums doivent se tenir au cours d'une même année scolaire. Le nouveau barème de cotisation s'applique à compter de l'année scolaire suivante.

Se lise dorénavant :

Les associations étudiantes membres doivent cotiser à raison de 3 \$ par étudiante et étudiant par année scolaire. Les versements doivent être de 1,50 \$ avant le premier octobre pour la session d'automne, et de 1,50 \$ avant le premier février pour la session d'hiver.

Nonobstant la formule d'amendement décrite au chapitre 11, la cotisation des associations étudiantes ne peut être modifiée que sur décision des deux tiers (2/3) des associations membres via une Assemblée générale ou un Référendum. Ces Assemblées ou Référendums doivent se tenir au cours d'une même année scolaire. Le nouveau barème de cotisation s'applique à compter de l'année scolaire suivante.

Cinq pourcent (5 %) des cotisations reçues vont au fonds d'entraide décrit en Annexe F.

Qu'un Annexe F soit ajouté aux Statuts et règlements et qu'il se lise ainsi :

Annexe F : Fonds d'entraide

Article 25 :

Les associations étudiantes membres ayant peu de moyens financiers désirant bénéficier du fonds d'entraide en font la demande en Congrès en s'assurant d'annexer leur demande au cahier de Congrès. Ladite demande sera chiffrée. Le Congrès sera souverain de prendre la décision qu'il jugera pertinente en fonction du solde du fonds d'entraide et de la situation financière de l'association requérante, en gardant à l'esprit la nécessité d'une participation accrue de toutes et tous aux instances de l'ASSÉ. Le fonds d'entraide ne peut cumuler que la moitié des trop-perçus des années financières antérieures.

Budget prévisionnel

Sans hausse des cotisations :

Sans hausse des cotisations nous pouvons dire que les prévisions budgétaires de 2006-2007 ressembleraient fort à celles de 2005-2006.

Nous pouvons dire qu'actuellement, et ce malgré que nous ayons restreint les dépenses, nous dépensons plus que nous recevons. Pour maintenir ces dépenses pour l'an prochain, il faudrait trouver d'autres sources de revenus. Le déficit actuel est de 8 830 \$ et il n'est pas viable à long terme de faire des déficits année après année. Pour cette année, nous pouvons absorber ce déficit avec des sommes cumulées les années précédentes mais il ne pourrait en être ainsi chaque année. Il nous est difficile de réduire plus les dépenses et, comme vous le verrez dans le scénario 2, certains postes budgétaires coupés devraient être rétablis pour pouvoir assurer un roulement normal. Rappelons que le manque à gagner est en grande partie dû au départ de CSU qui représentait presque 60 % des revenus en cotisations quelques mois avant le début de la grève de l'hiver 2005 qui a entraîné des dépenses élevées. Les nouvelles affiliations de l'AGECSJR de l'AGES et de l'AGECFXG n'ont pas comblé le manque à gagner créé par le départ de CSU.

Scénario 1 : (pages 46 et 47)

Le scénario 1 représente un budget potentiel pour l'année 2006-2007 qui tient compte d'une éventuelle hausse des cotisations. Comme vous le voyez, nous n'avons pas ajouté de sommes dans les différents postes budgétaires, sauf pour le fonds d'entraide qui serait constitué avec la hausse des cotisations.

Ainsi, si nous partons, pour constituer le budget 2006-2007, avec comme base le budget 2005-2006 moins la revue *Ultimatum* qui ne reviendrait pas (ce qui explique les 4 500 \$ retranchés au poste « *Ultimatum* » et les 2 000 \$ de revenu « Autres » retranché, car la revue *Ultimatum* est un projet en partie autofinancé), on dégage une marge de manœuvre de 17 838,50 \$ après avoir absorbé le déficit. Il en va des membres de décider où irait ce surplus, qui serait injecté dans des postes budgétaires. Il va sans dire que notre but n'est pas de faire des profits.

Scénario 2 : (pages 48 et 49)

Le scénario 2 est basé sur le scénario 1 avec comme différence l'ajout de dépenses dont on se passe cette année mais que l'on devrait faire pour assurer un déroulement normal. Bref il s'agit, à notre sens, de l'argent à injecter en premier lieu avant d'élaborer d'autres dépenses. Par exemple, les premiers 1 500 \$ à être réinjectés dans le poste budgétaire « Conseil régionaux » se feraient pour respecter nos propres règlements sur les conseils régionaux, ce que nous ne pouvons pas faire par manque de fonds. Il resterait donc une marge de manœuvre de 9 588,50 \$

Voici quelques idées de ce que l'on pourrait faire avec cet argent. Il va sans dire que ce sont les membres qui décideront, le cas échéant, des dépenses à faire.

<i>Exemple de dépenses</i>	<i>Coûts estimés</i>
Retour de la Revue <i>Ultimatum</i>	4 500,00 \$
Meilleur financement des Conseils régionaux actuels	1 500,00 \$
Mise sur pied de nouveaux Conseils régionaux	2 000,00 \$ (par CR)
Retour des subventions	2 000,00 \$
Plus d'argent pour le matériel d'information	1 000,00 \$
Fonds dédiés pour les Comités (100,00 \$/Comité)	700,00 \$
Utiliser du papier recyclé pour le matériel d'information	800,00 \$
Doubler le tirage pour l' <i>Ultimatum Express</i>	500,00 \$

Fonds d'entraide :

Certaines des associations membres ont des budgets restreints et un membership faible. À titre d'exemple, la plus petite association, le RÉÉSUM, a 87 membres. Pour ces associations, le montant de la hausse des cotisations éventuelles (87 \$ pour un an pour le RÉÉSUM) est moindre que les dépenses engendrées par leurs présences en Congrès (si on considère un minimum de 3 congrès par année à 35 \$ par Congrès ça fait un total de 105 \$ pour un ou une seul-e délégué-e, et ce, sans compter les frais de transports). Dans ce cas, le fonds d'entraide, qui irait prioritairement pour assumer ces dépenses, permettrait d'assurer une présence accrue des petites associations aux instances tout en allégeant leurs dépenses dans le cadre de leur budget souvent très serré. Le RÉÉSUM n'est pas seul dans cette situation, il y a aussi l'AÉHUM (230 membres), l'AECM (500 membres) et l'AEMSP-UQÀM (550 membres) qui sont dans des situations semblables. Rappelons aussi que pour l'AECM (Matane) leurs frais de transport, pour aller aux instances, sont plus élevés vu leur éloignement par rapport aux autres associations membres. De plus, ce fonds pourrait aussi contribuer à la mise sur pied de projets locaux que les associations membres ne pourraient pas faire par manque de revenus. Ainsi, la hausse des cotisations pourrait se faire en respectant les associations ayant le moins de cotisants et de cotisantes sans pour autant entrer dans un système complexe de cotisation progressive.

Scénario 1

Prévisions 2005- 2006	Différence	Scénario 1
--------------------------	------------	------------

REVENUS

Cotisations	59 220,00 \$	29 610,00 \$	88 830,00 \$
Instances	8 000,00 \$	(1 000,00 \$)	7 000,00 \$
Vente de matériel et dons	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Autres	2 000,00 \$	(2 000,00 \$)	0,00 \$
Totaux	71 720,00 \$	26 610,00 \$	98 330,00 \$

DÉPENSES

Fonds d'entraide	0,00 \$	4 441,50 \$	4 441,50 \$
Information	14 600,00 \$	(4 500,00 \$)	10 100,00 \$
Ultimatum	11 500,00 \$	(4 500,00 \$)	7 000,00 \$
Ultimatum express	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Matériel d'information	1 500,00 \$	0,00 \$	1 500,00 \$
Traduction	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Documentations & recherches	600,00 \$	0,00 \$	600,00 \$
Mobilisation	20 500,00 \$	0,00 \$	20 500,00 \$
Instances	13 000,00 \$	0,00 \$	13 000,00 \$
Tournées & représentations	6 500,00 \$	0,00 \$	6 500,00 \$
Matériel pour les actions	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Bureau	6 400,00 \$	0,00 \$	6 400,00 \$
Équipement	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Loyer	3 600,00 \$	0,00 \$	3 600,00 \$
Taxes municipales	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Assurances	1 800,00 \$	0,00 \$	1 800,00 \$

Prévisions 2005-2006	Différence	Scénario 1
-----------------------------	-------------------	-------------------

Administration	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$
Vérifications comptables	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Frais de caisse	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$

Communications	5 550,00 \$	0,00 \$	5 550,00 \$
Bell & Bell mobilité	3 500,00 \$	0,00 \$	3 500,00 \$
CNW Telbec	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Poste	100,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Internet	950,00 \$	0,00 \$	950,00 \$

Employée	26 000,00 \$	0,00 \$	26 000,00 \$
-----------------	---------------------	----------------	---------------------

Conseils régionaux	4 500,00 \$	0,00 \$	4 500,00 \$
---------------------------	--------------------	----------------	--------------------

Divers	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
---------------	----------------	----------------	----------------

Totaux	80 550,00 \$	(58,50 \$)	80 491,50 \$
Surplus/(Déficit)	(8 830,00 \$)	26 668,50 \$	17 838,50 \$

Scénario 2

Prévisions 2005- 2006	Différence	Scénario 2
--------------------------	------------	------------

REVENUS

Cotisations	59 220,00 \$	29 610,00 \$	88 830,00 \$
Instances	8 000,00 \$	(1 000,00 \$)	7 000,00 \$
Vente de matériel et dons	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Autres	2 000,00 \$	(2 000,00 \$)	0,00 \$
Totaux	71 720,00 \$	26 610,00 \$	98 330,00 \$

DÉPENSES

Fonds d'entraide	0,00 \$	4 441,50 \$	4 441,50 \$
Information	14 600,00 \$	(3 900,00 \$)	10 700,00 \$
Ultimatum	11 500,00 \$	(4 500,00 \$)	7 000,00 \$
Ultimatum express	500,00 \$	100,00 \$	600,00 \$
Matériel d'information	1 500,00 \$	500,00 \$	2 000,00 \$
Traduction	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Documentations & recherches	600,00 \$	0,00 \$	600,00 \$
Mobilisation	20 500,00 \$	4 500,00 \$	25 000,00 \$
Instances	13 000,00 \$	2 000,00 \$	15 000,00 \$
Tournées & représentations	6 500,00 \$	2 000,00 \$	8 500,00 \$
Matériel pour les actions	1 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
Bureau	6 400,00 \$	1 000,00 \$	7 400,00 \$
Équipement	500,00 \$	1 000,00 \$	1 500,00 \$
Loyer	3 600,00 \$	0,00 \$	3 600,00 \$
Taxes municipales	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Assurances	1 800,00 \$	0,00 \$	1 800,00 \$

Prévisions 2005-2006	Différence	Scénario 2
-----------------------------	-------------------	-------------------

Administration	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$
Vérifications comptables	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Frais de caisse	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$

Communications	5 550,00 \$	650,00 \$	6 200,00 \$
Bell & Bell mobilité	3 500,00 \$	500,00 \$	4 000,00 \$
CNW Telbec	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Poste	100,00 \$	100,00 \$	200,00 \$
Internet	950,00 \$	50,00 \$	1 000,00 \$

Employée	26 000,00 \$	0,00 \$	26 000,00 \$
-----------------	---------------------	----------------	---------------------

Conseils régionaux	4 500,00 \$	1 500,00 \$	6 000,00 \$
---------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Divers	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
---------------	----------------	----------------	----------------

Totaux	80 550,00 \$	8 191,50 \$	88 741,50 \$
Surplus/(Déficit)	(8 830,00 \$)	18 418,50 \$	9 588,50 \$

Rapport synthèse du Congrès d'orientation

Par le Comité ad hoc élu à la production d'un rapport synthèse des mémoires déposés au Congrès d'orientation, composé de Francis Hamel, Alexandre Leduc, Marc-André Faucher et Catherine Landry

Introduction

Après maintenant presque cinq ans d'existence, il était de plus en plus à propos de convoquer une instance extraordinaire pour faire un bilan de ces années, remettre en question certains aspects et dégager des perspectives d'avenir.

Cette idée, de tenir un Congrès d'orientation pour les cinq ans de l'ASSÉ, était déjà présente avant la grève de l'hiver 2005. Celle-ci a réactualisé la nécessité de le faire. La gauche étudiante a, avec la grève, montré sa vigueur comme depuis longtemps elle ne l'avait pas fait. Nous nous devons d'être fier-ère-s de ce que nous avons accompli, nous devons aussi constater les limites que nous avons rencontrées. Plusieurs difficultés ont eu lieu à l'intérieur de la CASSÉE, l'incompréhension mutuelle de plusieurs associations locales qui ne se connaissaient pas entre elles, qui ont des réalités locales et des méthodes de travail différentes. Ce facteur, couplé avec le sentiment d'urgence de la grève qui a souvent oblitéré des débats qui auraient mérité plusieurs heures, a créé un sentiment de suspicion inopportun entre camarades. Nous avons pu remarquer aussi un certain manque de solidarité au moment de payer la facture de la grève, certaines associations étudiantes laissant à l'ASSÉ, puis à l'AFESH-UQÀM, le soin d'assumer leur part des dépenses de la Coalition. Ces manques ont eu des répercussions à l'extérieur de la CASSÉE, ils ont contribué à la victoire de façade des fédérations étudiantes et à la difficulté que nous avons eue à diffuser notre message. À tel point que l'exécutif de cette année à l'ASSÉ a dû expliquer la réforme des AFE à l'exécutif actuel de la FECQ. Ces constats ont aussi des répercussions sur le mouvement étudiant en général. Que ce soit la faiblesse de la culture démocratique dans certaines associations, la faiblesse de la solidarité syndicale d'un discours indépendant construit sur nos propres bases et finalement la baisse du sentiment de pouvoir changer les choses chez plusieurs militants et militantes. Toutes ces réalités ont des conséquences fâcheuses sur la condition étudiante. La baisse de l'accessibilité aux études continue, la grève n'a pas ramené le statu quo et a entraîné un recul significatif pour les étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs et pour les bénéficiaires des AFE qui reçoivent des pensions alimentaires. La qualité de l'enseignement est mise en danger par les menaces de décentralisations des cégeps, les AEC, la présence de plus en plus importante du privé ou les classes surchargées, pour ne nommer que quelques symptômes. De plus en plus à travers les coupures et les reculs on voit se dessiner une vision marchande qui individualise l'éducation. On parle de l'éducation comme un investissement financier de l'étudiant ou de l'étudiante, qui se rentabilisera grâce à l'obtention d'un emploi et on oblitére la nécessité de justice sociale dans l'accessibilité et aussi que l'éducation et ses institutions ne se justifient pas seulement en termes économiques, mais aussi par elles-mêmes, par la diffusion et l'approfondissement du savoir. Il en va de même pour la recherche qui devient de plus en plus un outil de rentabilisation en amenuisant les libertés académiques et le sens critique.

Nous croyons, à l'ASSÉ, à la permanence des enjeux en éducation et à la nécessité du combat quotidien. C'est pourquoi les associations fondatrices, il y a 5 ans, ont créé l'ASSÉ. C'est un constat facile que de dire que c'est par le nombre et son niveau d'organisation, d'information et de

mobilisation qui va faire qu'on peut réussir et que ça passe par une mise en commun de nos forces et moyens. Nous sommes convaincu-e-s que les associations indépendantes de gauche peuvent faire ce même constat, alors pourquoi ne se joignent-elles pas à l'ASSÉ? C'est pour ça qu'elles ont été invitées. Le but n'est pas tant d'aller chercher de nouvelles cotisations en affiliant des associations que de s'unir ensemble pour défendre l'éducation publique, de qualité et gratuite. Nous ne défendons pas un acronyme nous voulons défendre l'éducation. Ce qui n'empêche pas que l'ASSÉ appartient d'abord à ses membres et c'est à eux et elles, de construire l'outil qu'ils et elles se sont créés.

Le Congrès d'orientation s'est ouvert le 25 novembre 2005 avec l'intention de mettre en relief les bons et mauvais aspects de l'ASSÉ à travers les cinq dernières années et de mettre en oeuvre les moyens pour raffermir le rôle du syndicalisme étudiant de combat au Québec.

Principes de base et revendications

Élaboration du discours en lien avec les principes de base

L'idée originale du Congrès d'orientation n'était pas seulement d'envisager l'élaboration du discours en lien avec les principes de base, mais aussi de revoir ses principes de base et en débattre. Aucun mémoire, que ce soit d'une association membre ou non-membre, n'a par contre remis en question les principes de base. Lorsque les mémoires abordaient la question de la pertinence des principes de base, c'était pour souligner leur à-propos¹. Ce qui revenait le plus souvent, c'est l'intérêt de mettre de l'avant un discours large qui permet une analyse plus profonde des enjeux en éducation et aussi de relier ses enjeux avec d'autres problématiques qui y sont interreliées. Il est aussi souvent ressorti que ces principes de bases et le discours plus large qu'ils supposent sont un des principaux facteurs qui nous démarquent des fédérations étudiantes. L'appât du gain à court terme ne nous empêche pas de comprendre et critiquer les dynamiques sociales et économiques qui sous-tendent les attaques à l'éducation et ainsi apporter un discours politique et une opposition plus construite.

Principes de base de l'ASSÉ, extrait des Statuts et règlements

Article 4 : Principes

Les principes de base de l'ASSÉ reposent sur les fondements du syndicalisme étudiant établis dans l'article 1 de la Charte de Grenoble, en 1946. Celui-ci stipule que l'étudiant-e est un-e jeune travailleur-euse intellectuel-le. C'est donc en vertu de ce constat que l'étudiant-e se doit de se regrouper sur des bases syndicales. L'ASSÉ croit en la nécessité de lutter pour conserver les acquis des mouvements étudiant du passé, ainsi que pour assurer de nouveaux gains et ce, par le biais de la contestation permanente. Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège, l'ASSÉ est basée sur les principes suivants :

1. pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire ;
2. pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux ;
3. pour un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance ;
4. pour la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion ;
5. pour une solidarité syndicale avec toute lutte internationale progressiste visant le mieux-être de

¹ Voir: Mémoire AEMSP-UQAM p.12 (dans le cas de l'AEMSP ce constat fait suite à des formulaires distribué au près de leurs membres), Mémoire AFESPED-UQAM, p.1 (alias Quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ), Mémoire AFÉA-UQAM, p.1. Mémoire AEESPC-UQAM, p.1

la société ;

6. contre toute forme de mondialisation qui entérine la prédominance du profit sur le bien-être de la population.

Revendications femmes

Suite à la rencontre des comités femmes locaux qui a eu lieu le 16 octobre 2005 à Québec, le Comité femmes a pu dans son mémoire tenir compte des recommandations et propositions qui sont ressorties de cette rencontre afin d'établir de nouvelles revendications femmes pour l'ASSÉ, ou encore de modifier au besoin celles déjà existantes. Les nouvelles revendications adoptées en Congrès d'orientation sont les suivantes :

- Considérant que les produits menstruels sont toxiques et nocifs pour la santé des femmes; Que l'ASSÉ se positionne pour la promotion et l'accessibilité aux alternatives menstruelles telles que le keeper, la diva cup et les serviettes en coton.
- Que l'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal hétérosexuel standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

Il n'y eut malheureusement aucun débat sur ces propositions, c'est d'ailleurs un problème dont le Comité femmes fait état dans son mémoire lorsqu'il est question de la place des femmes à l'ASSÉ. Ce sujet sera traité plus loin.

Ensuite, les modifications qu'on désire apporter aux anciennes revendications réitèrent la nécessité que les moyens de contraceptions soient tous gratuits, mais précise qu'ils doivent être accessibles. Les avis de motions ont été déposés au Congrès d'orientation et seront traités au Congrès d'hiver. Ces avis de motions sont :

- Que le point *Femmes* devienne des sous-points des autres points non-statutaires et pertinents de l'ordre du jour des Congrès et qu'un caucus non-mixte de 1 heure avec retour soit inclut dans l'un des points dudit ordre du jour.
- Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société.
- L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit et accessible.
- L'ASSÉ se positionne pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception.
- L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.
- Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste *et patriarcal*, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autres à la marchandisation du corps des femmes.

Revendications environnementales

Il n'y a pas de revendications environnementales à l'ASSÉ à l'heure actuelle. Les congressistes se sont entendu-e-s pour qualifier cet état de fait de manque. Le Congrès a voté qu'une plate-forme de

revendications écologistes et une politique verte lui soit présenté lors de la session annuelle. Des comités ad hoc ont été créés par les Conseils régionaux à cette fin.

Revendications académiques

Les revendications académiques ont occupé trop peu de place au Congrès d'orientation, mais les constats et les propositions adoptées indiquent clairement une chose : il faut expliciter nos revendications et les faire connaître auprès des membres et de la population en général.

En effet, plusieurs mémoires, celui de l'AEMSP-UQÀM étant probablement celui qui l'exprime le mieux, recommandent de mener une recherche poussée sur nos revendications et nos principes de base. Le mémoire sur les formations remarque aussi qu'il y a un manque de formation technique à l'ASSÉ sur les questions académiques. On soulève aussi le fait qu'il faudrait avoir des revendications plus spécifiquement universitaires. Cette volonté de démarquer les luttes universitaires et collégiales, sans pour autant remettre en doute la pertinence d'une association regroupant à la fois des associations de cégeps et d'universités, était présente dans d'autres mémoires. Certaines associations, principalement universitaires, défendaient aussi ce point de vue en Congrès.

Les recommandations qui ont été adoptées en Congrès sont catégoriques : la majorité des associations de l'ASSÉ croient que l'adoption de revendications académiques cohérentes, comme toute autre revendication ou principe de base, passe avant tout par une documentation scientifique soutenue. Dans ce sens, un comité *ad hoc* a été créé pour mener une réflexion sur la gratuité scolaire et expliciter les revendications et les moyens d'actions de l'ASSÉ à ce sujet qui sera déposé au Congrès annuel. Une réflexion interne doit aussi être menée au local sur « les moyens devant être mis en place afin que l'ASSÉ puisse être en mesure d'assurer une production soutenue de documentation sérieuse et scientifique en lien avec les principes et revendications de base. »

Fonctionnement interne

Problématiques de l'intégration des régions

Si aucune revendication particulièrement régionale n'a été adoptée en Congrès, il semble y avoir une volonté concrète de mettre en place des moyens d'actions pour augmenter la participation des étudiants et étudiantes provenant de l'extérieur des grands centres, tant au niveau local qu'au national.

Le manque de mobilisation et d'implication militante régionale est probablement la principale problématique freinant l'intégration des associations régionales. Cette remarque a été soulevée de nombreuses fois tant par le mémoire sur l'intégration des régions que par les associations hors de Montréal au Congrès. Si certains problèmes sont particuliers, par exemple, dans les régions des Laurentides, de Québec ou de l'Est du Québec, d'autres problématiques sont récurrentes. Probablement dus à la concentration plus élevée des membres à Montréal, les étudiants et étudiantes membres de l'ASSÉ hors de la métropole n'ont pas le même sentiment d'appartenance. Dans ce sens, le projet de valorisation de l'ASSÉ permettra de mieux évaluer les problématiques régionales. Le Congrès recommande aussi de « mettre en place des tournées et suivis des régions en favorisant des délégations en provenance de ces régions » pour décentraliser le fardeau de l'expansion de l'ASSÉ et

personnaliser les tournées régionales. Les associations de l'Université de Montréal s'engagent aussi à évaluer les problématiques internes pour proposer des solutions permettant d'améliorer la communication et la cohésion interne entre les membres de l'ASSÉ. D'un point de vue structurel, la délimitation territoriale, le financement et les moyens de communications seront aussi réévalués d'ici le Congrès annuel afin de consolider les associations au niveau régional.

Problématiques de finances

Comme Valérie l'a souvent soulevé aux Congrès de la CASSÉÉ, les finances sont essentielles au bon fonctionnement d'un syndicat étudiant. Nous avons vu, en sortant de la grève, les conséquences d'une mauvaise gestion des finances, le manque à gagner de près de 40 000 \$ n'étant que le sommet de l'iceberg. Cependant, depuis plusieurs années, les finances de l'ASSÉ sont gérées presque uniquement par la permanente de l'ASSÉ. Le mémoire rédigé par celle-ci constate qu'il y a un manque d'intérêt pour les finances, que ce sujet est tabou aux Congrès de l'ASSÉ. Une piste de réponse serait de mandater un exécutant pour s'occuper des finances, chose qui a été fait au Congrès d'orientation : « Que les finances deviennent un mandat prioritaire du ou de la Secrétaire à la coordination ... ». Une autre serait de former les étudiants et étudiantes sur la pertinence des finances, proposition du mémoire sur les formations à l'ASSÉ mais qui n'a pas donné de suites.

Cette problématique est d'une importance primordiale. Les lacunes financières de l'ASSÉ sont d'ailleurs dénoncées, de façon exagérée, par nos détracteurs, particulièrement lors des campagnes d'affiliation ou de désaffiliation. À ce sujet, l'ASSÉ peut toutefois se féliciter de la transparence de ses sources financières et de ses dépenses qui sont, certes, irréprochables.

Problématiques de la place des femmes à l'ASSÉ

Pour ce qui est de la place des femmes à l'ASSÉ, le mémoire du Comité femmes mentionne plusieurs problèmes. Premièrement, il n'était pas étonnant de remarquer que les hommes participent en plus grand nombre aux instances de l'ASSÉ que les femmes. Ces dernières ne représentent que le tiers des délégué-e-s malgré le fait qu'elles représentent 60 % de la population des cégeps. Une autre constatation était que les femmes sont minoritaires dans la rédaction du journal l'*Ultimatum*, qu'elles remplissent souvent des tâches moins visibles comme la correction et que les articles sur la condition féminine sont souvent relégués au second plan.

D'autres problématiques ont été énumérées pour alimenter les débats :

- De façon générale, ça prend un Comité femmes pour qu'il y ait du contenu au point femmes dans les différentes instances; ce n'est pas toujours aux femmes du Comité femmes de préparer le point femmes, les membres de l'ASSÉ peuvent très bien le faire.
- Les femmes des différentes délégations prennent peu la parole dans les Congrès et certaines se plaignent de ne pas être consultées par leurs collègues-délégués.
- L'absence récurrente de discussion sur les propositions femmes est problématique et devrait être analysée et questionnée.
- Les rôles visibles vont trop souvent aux hommes : médias, externe, coordination, etc., ce qui a

été manifeste dans la CASSÉE, pensons notamment aux difficultés pour essayer qu'il y ait des femmes qui s'impliquent dans les médias.

- Le paternalisme militant, l'âgisme et le rapport au leader charismatique sont des questions que nous devrions aborder avec sérieux.
- Un questionnement s'avère nécessaire sur le rôle du Comité femmes, sur le rôle du plan d'action et sa nécessité. Le Comité femmes devrait-il se recentrer sur la question de l'éducation au lieu d'avoir des plans d'actions parallèles?
- Plusieurs gestes pendant les Congrès sont paternalistes, entre autres faire prendre un tour de parole à la déléguée mais parler à sa place (une chance que les praesidiums sont sensibles à cette dynamique); expliquer à la déléguée ce pourquoi il faut voter pour ou contre la proposition sans pour autant écouter ce qu'elle a à dire; présenter sa collègue au tour de table...(elle n'est pas capable de parler elle?)

De ces problématiques découlent certaines suggestions telles que :

- Que soit constitué une liste de thématiques femmes à aborder pour différents articles de l'*Ultimatum*.

Cependant, la plupart de ces suggestions ont été proposées au Congrès d'orientation, voici celles qui ont été adoptées dans la section fonctionnement interne :

- Noter dans les procès-verbaux des différentes instances la différence entre le nombre d'interventions des hommes et des femmes;
- Attendu que des positions et des actions féministes s'avèrent récurrentes d'année en année;
- Que le comité femmes soit mandaté de rédiger une politique féministe;
- Que les documents d'analyses de l'ASSÉ soient systématiquement critiqués par le Comité femmes avant d'être diffusés afin de s'assurer la présence d'une analyse genrée à toutes les occasions pertinentes.

Celles qui ont été adoptées dans la section campagnes, stratégies, mobilisations et informations :

- Qu'à toutes les occasions possibles, que les documents d'analyses de l'ASSÉ soient soumis au Comité femmes pour que celui-ci soit en mesure d'émettre ses commentaires afin de favoriser une analyse genrée dans le discours de l'ASSÉ.
- Que l'ASSÉ dénonce publiquement les publicités sexistes lors de la campagne contre la marchandisation du corps des femmes;
- Que l'ASSÉ, le Comité femmes, les comités locaux et les associations membres participent activement à mener une campagne percutante sur la marchandisation du corps des femmes en informant et en mobilisant leurs propres membres.
- Que l'ASSÉ appelle à des contingents féministes lors des diverses manifestations.
- Que l'ASSÉ se munisse d'une bannière ASSÉ-FEMMES.

- Que la réunion des comités femmes locaux de la session d'hiver soit publicisée et mise de l'avant afin que tous les comités femmes locaux étudiants du Québec puissent se réunir.

Deux propositions amenées pas le Comité femmes ont été mises en dépôt :

- Que l'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études gaies et lesbiennes ainsi qu'en études féministes;
- Que l'ASSÉ intègre à son discours une analyse antipatriarcale et anti-sexiste;
- Qu'une tournée des écoles secondaires soit faite pour faire la promotion des comités femmes et du féminisme.

Finalement, il y a un problème qui revient encore, celui de l'implication. Il n'y a que deux membres sur le Comité femmes, ce qui empêche le Comité de faire un bon suivi des propositions prises en Congrès. C'est pourquoi il est important de promouvoir au niveau local les comités femmes et que ces derniers travaillent en collaboration avec celui de l'ASSÉ.

Problématiques des dynamiques de travail

Le sujet des dynamiques de travail saines dans le milieu étudiant a été traité dans le mémoire de Jérôme Charaoui, Secrétaire à l'information de l'ASSÉ, ainsi que dans le mémoire du Comité femmes. Dans le premier mémoire, il a été constaté que l'émotivité et l'emportement dans les débats peuvent souvent provoquer de mauvais climats de travail. C'est pourquoi il ne faut pas s'emporter quand un débat dérape et conserver notre sang-froid. Une autre attitude problématique est de camper sur ses positions. C'est-à-dire refuser, par orgueil, de changer de position ou de faire des compromis. De plus, il n'est pas rare qu'un simple manque de respect ainsi qu'un manque de sens des responsabilités puissent entraîner des conflits. Puis, il faut porter attention aux comportements autoritaires afin de ne pas perpétuer ceux-ci. C'est donc en arrivant à travailler et communiquer d'une manière plus harmonieuse que le mouvement étudiant se portera mieux et que les militants et militantes vivront des expériences moins lourdes et plus enrichissantes.

C'est suite à cette réflexion qu'il a été amené et accepté en Congrès la proposition suivante :

- Que, dans le cadre de nos instances, des pauses soient plus souvent proposées lorsqu'un débat semble mener nulle part ou que la tension entre les individus monte;
- Que, dans le cadre de nos instances, l'on hésite moins de trancher un débat par un vote ou de proposer une mise en dépôt lorsqu'un débat s'éternise;
- Qu'il y ait plus de rencontres informelles, hors-instances, entre militants et militantes afin de favoriser le sentiment de camaraderie;
- Que les problématiques liées aux dynamiques de travail soient abordées le plus possible au fur et à mesure qu'elles surviennent afin d'éviter une accumulation;
- Que soient favorisés la planification d'avance et l'accomplissement plus assidu de nos tâches respectives afin d'éviter les situations et les sentiments d'urgence;

- Qu'il y ait une reconnaissance accrue de nos succès et de nos bons coups.

Le mémoire du Comité femmes tentait d'avoir une analyse plus genrée et d'évaluer l'importance que peuvent avoir des attitudes qui se rapportent à la langue macho sur les dynamiques de travail. Elles avaient aussi le mandat de définir un projet de gardiens et gardiennes du senti. Ce projet vise à définir quelqu'un comme gardiens ou gardiennes du senti, qui aura comme tâches de prévenir des situations fâcheuses en portant particulièrement attention à la discussion. Il a donc été proposé ceci dans la section fonctionnement interne :

- Créer la fonction de gardien et gardienne du senti pour le Congrès. Que soit accordé un tour de parole prioritaire à la personne désignée comme gardien ou gardienne du senti afin que tout problème soit réglé rapidement.

La proposition a été adoptée et la gardienne du senti qui fut nommée pour le reste du Congrès est intervenue à un certain moment pour calmer les tensions. La majorité des gens ont apprécié cette intervention.

Les Comités

Les Comités de l'ASSÉ, sont une force de notre structure. Par les Comités on s'assure d'un plus grand nombre d'élu-e au niveau national et on évite la professionnalisation du mouvement. En effet, l'apport d'un militant ou d'une militante devrait toujours être plus apprécié que l'apport d'un ou une employé-e ou contractuel-le. Pas seulement pour des raisons économiques, mais aussi parce qu'un mouvement social ne devrait jamais être entre les mains de professionnel-le-s, mais plutôt entre les mains des membres.

Avant de commencer, distinguons les Comités de travail qui relèvent du Conseil InterRégional du Comité femmes et journal, qui relèvent directement du Congrès.

Il y a, un certain manque d'implication dans les Comités de l'ASSÉ, un des principaux facteurs soulignés par le mémoire du Comité recherche et réflexion est le manque de place dans les Comités. En effet, le fait que les Comités de travail aient seulement que trois postes, peut rebuter les gens. La tâche à faire devient plus lourde du fait qu'il y ait un maximum de trois personnes pour s'en occuper. De plus, à certains moments le peu de places dans les Comités a bloqué l'implication de certaines personnes, réduites à se présenter l'une contre l'autre ou à retirer leur candidature, sans qu'il y ait nécessairement une différence qualitative entre les candidatures (qui aurait justifié une élection pour départager les candidatures). L'idée avancée était donc de hausser le nombre de place dans les comités. Il y aussi été avancé que les Comités soient assumés en rotations par des associations membres.

Le processus d'élection des membres des Comités de travail a aussi été remis en question. Les candidatures aux Comités de travail doivent être appuyées par les Conseils régionaux respectifs des candidats et candidates. Ce qui oblige les éventuelles personnes intéressées par les Comités, à d'abord s'impliquer dans les Conseils régionaux, afin de permettre à ces Conseils de connaître les candidats et candidates afin de pouvoir les appuyer. Mais une personne intéressée par le Comité formation, par exemple, n'est pas nécessairement intéressée par l'implication dans les Conseils régionaux. Sans compter qu'il y a deux associations membres qui n'ont pas de Conseils régionaux, ce qui oblige les personnes de ses associations à demander une levée des règlements pour présenter leur candidature.

Ainsi, les élections aux Comités ont souvent été faites en levant les règlements.

Il y a aussi un certain manque de suivi des comités, cette tâche devant être assumée par le Conseil InterRégional. Cette instance ayant elle-même des difficultés, ses manquements se répercutent sur les Comités de travail, les problématiques du Conseil InterRégional sont abordées dans la section « instances ».

Une autre des voies abordées pour favoriser l'implication dans les Comités, est de faire la promotion de l'idée que les problématiques au local sont très souvent les conséquences de réformes, décisions ou tangentes nationales. Par exemple, le manque de financement généralisé du réseau post-secondaire, entraîne un cégep en particulier à signer un contrat d'exclusivité. Ainsi, les combats locaux, sans remettre en question leur pertinence, gagneraient à être faits dans une perspective nationale. Pour reprendre l'exemple précédent, les différents comités (dans ce cas-ci : recherche et réflexion, formation, journal, international) pourraient servir à réseauter les luttes contre l'ingérence du privé, ce qui faciliterait la tâche de chaque association et éviterait les dédoublements. Ce qui revient à l'idée de base d'un regroupement national : la mise en commun des forces. Cette mise en commun passe en grande partie par les Comités.

Le Congrès, qui a reçu le mémoire du Comité recherche et réflexion, dont les paragraphes précédant sont un résumé, a pris plusieurs résolutions sur les Comités. Pour ce qui est de favoriser l'implication dans les comités, aucune association n'a repris les suggestions du Comité recherches et réflexion, quoique les plénières en aient traité. Le Congrès a plutôt convenu que la solution à ce problème passait par une plus grande publicisation autant des réunions des Comités que du travail accompli par ces Comités ou que des postes restant à combler. Le Congrès a aussi statué sur le fait que les PVs des Comités devraient être tenus avec plus de rigueur. Pour ce qui est des procédures d'élections aux Comités, celles-ci ont été changées lors du Congrès même, puisque l'exécutif avait déjà déposé des avis de motions à cet effet. Le Conseil InterRégional est toujours l'instance d'élection des Comités, mais le Congrès peut dorénavant combler les postes vacants sans lever les règlements et a aussi le pouvoir de démettre les candidats et candidates élu-e-s en Conseil InterRégional, ce qui est normal lorsque que l'on conçoit le Congrès comme l'instance suprême.

Instances

Au niveau des instances plusieurs constats resurgissent. Au niveau des Congrès notons le mémoire de l'AÉÉSPUL lorsqu'il est fait mention de leur participation au Congrès de la CASSÉE : « Nous avons vécu la réelle démocratie, à l'opposé des fédérations. La représentativité de la CASSÉE ne peut être remise en question. En effet, le retour systématique aux assemblées générales donnait un aspect très représentatif à la coalition. »². Si la plupart des mémoires soulignaient qu'une des grandes forces de l'ASSÉ était justement ce respect profond pour la démocratie participative, certaines associations ne se sont pas empêchées de souligner les défauts de cette qualité. Que ce soit de la part de certaines associations membres de la CASSÉE ou de l'ASSÉ, la lourdeur des Congrès a été soulignée plusieurs fois, ce qui touche la problématique du bon fonctionnement des instances intermédiaires. Peut-être qu'il s'agit d'un souci démocratique trop poussé, comme certaines associations l'ont mentionné, mais il n'en demeure pas moins que si les décisions secondaires ne peuvent être assumées par une instance intermédiaire, celles-ci incombent au Congrès. Comme le

² Mémoire AÉÉSPUL, page 5. Voir aussi mémoire RÉÉSUL page 5.

mentionnent, entre autres, les mémoires de l'AFESH-UQÀM et de l'AÉÉA-UL, le temps passé à régler les questions secondaires, détourne le Congrès de débats potentiellement plus pertinents.

Au niveau des Congrès, il a aussi été mentionné le manque de préparations de certaines délégations. Il coûte souvent cher en temps de devoir reformuler, par amendement, une proposition formulée à la va-vite, en parallèle avec le débat politique que porte cette proposition, qui peut aussi mener à des amendements. Ces deux types de débats qui se tiennent en parallèle, rend le travail des délégations ardu, doit-on voter pour un amendement qui clarifie la proposition si nous sommes contre l'esprit de la proposition? Le manque de préparation de certaines délégations peut aussi causer un déficit démocratique. Une délégation qui vient sans connaître ou sans avoir de mandats désavantage fortement ses membres par rapport à ceux et celles représenté-e-s par une délégation préparée. Le manque de préparation et la surcharge des Congrès ont entraîné l'ajournement du point « plan d'action » aux Congrès annuels de 2004 et de 2005, obligeant les délégations à revenir en Congrès en août.

Le Congrès a voté plusieurs propositions afin de faire face à ces problématiques. Premièrement, le Comité recherche et réflexion est maintenant mandaté de produire un état des lieux en éducation avant chaque Congrès annuel afin de faciliter l'adoption d'un plan d'action pour l'année suivante. Les associations sont aussi invitées à produire une documentation étoffée pour le Congrès annuel. Il a aussi été résolu de préparer un guide de préparation aux instances afin de faciliter la tâche des délégations ayant moins d'expériences. Il a aussi été résolu d'élaborer des politiques afin d'éviter au Congrès de répéter des prises de positions identiques année après année, par exemple participer aux manifestations du 8 mars.

Au niveau des Conseils régionaux, la principale problématique abordée a été celle de la géographie. La division du Québec en région qu'a l'ASSÉ est particulière. Par exemple, le Conseil régional de l'Outaouais, qui n'existe pas ne pourrait compter que deux associations membres si la totalité des associations cette région y participait, à l'inverse le Conseil régional de l'Est du Québec est géographiquement énorme et inclut toute la Côte-Nord, le Bas St-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

À cet effet, il a été résolu de revoir les divisions géographiques des Conseils régionaux afin que ce soit plus adapté aux réalités régionales.

La problématique particulière du CRAM³ a aussi été abordée. Il s'agit du seul Conseil régional qui attire, pour l'instant, autant d'associations non-membres. Si cette situation est intéressante sous plusieurs aspects, elle entraîne un problème. Le CRAM en mettant en commun toutes les revendications des associations présentes, fait souvent dans la « liste d'épicerie » en priorisant peu ou pas les combats à mener. Il est en effet difficile pour les associations autour de la table de dire à une association que sa campagne ne devrait pas être prioritaire. Les Conseils régionaux étant indépendants du Congrès, rien n'a été adopté à cet effet, afin de préserver la souveraineté des Conseils régionaux.

Le dysfonctionnement du Conseil InterRégional a aussi été abordé. Celui-ci souffre d'un problème de quorum et plusieurs se questionnent sur sa représentativité si le quorum est individuel plutôt que par délégation. Par contre, les débats portaient plutôt sur les réformes à apporter au CIR,

³ Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal.

puisque celui-ci demeure indispensable pour alléger les Congrès sans déléguer trop de pouvoirs à l'exécutif, ce qui serait contraire à notre souci démocratique. Rappelons que le CIR est mandaté de préparer les Congrès, ce qu'il ne fait jamais.

Le Congrès a reconnu la nécessité de réformer le Conseil InterRégional, mais à fait fi des propositions de l'AFESH-UQAM, qui n'étaient pas consensuelles, et a décidé de mandater le CIR d'arriver lui-même avec une proposition de réforme.

Formation

Le mémoire de Philippe Gauvin sur la formation à l'ASSÉ fait un état des lieux. Dans l'ensemble, le mémoire, comme le Congrès, ne remet pas en question la nécessité ni la manière dont elle se fait à l'ASSÉ. Le mémoire de Philippe Gauvin, dont les propositions furent adoptées à l'unanimité, suite à un amendement, vise surtout à encadrer un peu plus le travail des prochains Comités formations sans pour autant changer la manière de faire actuelle. Ainsi, nous nous abstenons, de souligner les problématiques soulevées dans une section à part des débats et des résolutions, puisque de un, chaque problématique est très spécifique et reliée à une proposition particulière, et puis parce que ce n'est pas sur ce sujet que le Congrès a eu les débats les plus enlevants.

Il est souvent difficile d'obtenir de la documentation sur les camps de formations précédents (que ce soit le contenu, le budget ou la participation) ce qui peut faire que le Comité formation subséquent ait à refaire un travail déjà fait (remonter une énième fois l'atelier histoire du mouvement étudiant, par exemple). Ainsi, il a été voté quelques résolutions au niveau de la méthodologie de travail des comités formation.

Il a aussi été question de réhabiliter le CIR comme lieu de décision sur les modalités des camps.

Au niveau de l'horaire des camps, plusieurs propositions ont été adoptées pour éviter de surcharger les camps, encourager la participation de tous et toutes, et tenter de maintenir un équilibre entre atelier pratique et atelier plus théorique.

Il a aussi été résolu de créer une liste de personnes aptes à donner des ateliers. Cette liste servirait à ce que les associations membres puissent solliciter des ateliers spécifiques chez elles, afin de pouvoir arrimer les ateliers et la formation aux besoins locaux.

Le problème de la transition a été abordé. Le mouvement étudiant connaît une vitesse de roulement très prononcée. S'il y a certain avantage à cette réalité, par exemple on évite de personnaliser un mouvement social, il n'en demeure pas moins que ce roulement presque systématique peut être une de nos faiblesses, s'il n'y a pas de transition et que chaque année les nouveaux et nouvelles se retrouvent au point zéro comme si rien n'a jamais été fait. Ainsi, il a été résolu de faire pression auprès des personnes terminant leurs mandats, que ce soit à l'exécutif de l'ASSÉ, sur les comités ou sur les exécutifs locaux à se présenter sur le comité formation.

Campagnes, stratégies, mobilisations et informations

Diversité des tactiques et l'ASSÉ

Ah! la fameuse diversité des tactiques, débat récurrent s'il en est un. Sans faire directement référence au concept en soi, plusieurs mémoires ont fait référence à la « violence » au sein de l'ASSÉ. La plupart étant des associations indépendantes disant que sa présence gênait leurs membres. Le mémoire de l'AFESPED-UQÀM précisait de manière plus générale que « la diversité des tactiques doit être comprise comme le fait de respecter les différentes tactiques mises de l'avant lors d'une mobilisation. Cela vaut pour les actions violentes au même titre que les actions pacifiques⁴ ».

La diversité des tactiques a toujours été un concept utilisé au sein de l'ASSÉ bien que jamais parfaitement défini. En effet, historiquement l'ASSÉ n'a jamais condamné ou ne s'est dissocié médiatiquement d'un quelconque acte produit durant ses actions.

En ce sens, l'AEMSP-UQÀM, qui devait pour le Congrès produire un mémoire sur les revendications, le discours et l'analyse de l'ASSÉ, présenta une solution qui fut jugée intéressante par le Congrès qui l'adopta pour consultation.

En somme, les propositions suggéraient que toute tactique n'est pas bonne en tout temps et qu'une diversité de tactique est nécessaire à la construction d'un rapport de force avec un gouvernement. Pour éviter de rompre cette escalade de pression, le mémoire suggère que la nature de l'action soit définie en Congrès ou en CIR et que les représentants et représentantes de l'ASSÉ puissent se dissocier publiquement de toute forme d'action qui sortirait du cadre établi en commun.

Les médias et l'ASSÉ

Les médias, parfois qualifiés de chiens de garde de la démocratie, parfois critiqués comme étant un instrument du pouvoir prédominant. Quoi qu'il en soit, les grands médias de masse sont des acteurs malheureusement incontournables dans notre lutte pour le droit à l'éducation. Les rapports que l'ASSÉ et la CASSÉE ont entretenus avec les médias ont toujours été ambigus et marqués d'un certain manque de cohésion. Les médias étant les principaux vecteurs de communication, ils contribuent grandement à perpétuer l'équation erronée : ASSÉ = violence. Toujours sous le regard d'une caméra, les militants et militantes peuvent bien agir individuellement comme ils et elles le veulent mais reste que le ou la journaliste ponctuera son reportage de quelques citations d'une entrevue avec le ou la porte-parole des membres en présence.

Pour régler les problèmes dûs aux relations médiatiques, le mémoire de Marie-Victorin propose la création d'un genre de comité médias bien formé qui assurerait de bien expliquer les revendications de l'ASSÉ à la communauté. Ce comité devrait bien connaître le fonctionnement de la machine gouvernementale pour ainsi faire en sorte que chaque sortie médiatique soit stratégique.

Le mémoire de l'AFESPED-UQÀM suggère à l'ASSÉ de réviser ses stratégies de communications. Dans leur optique, la communication doit dépasser « la stricte description de l'agir ».

⁴ Quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ, page 2.

Elle doit plutôt se définir comme une démarche d'éducation envers la population. En somme, le mémoire défend l'idée que l'ASSÉ ne devrait jamais faire fi des médias et ce, selon aucune raison idéologique que ce soit.

La FECQ, FEUQ et l'ASSÉ

Sur l'épineuse question des relations fédés/ASSÉ, quelques associations ont apporté leurs voix au débat (AFESPED, AGES, AECM, SECMV). L'analyse apportée par St-Jérôme est très acide. Elle recommande purement et simplement que l'ASSÉ adopte une attitude de non-reconnaissance pour ne pas retomber dans des relations conflictuelles d'alliances ambiguës comme a pu le faire le MDE à l'époque. Selon St-Jérôme, cela serait une perte de temps et d'énergie qui seraient mieux investis à critiquer ces fédérations dans la mesure où elles sont en pratiques et en théories diamétralement opposées à nos valeurs.

Par rapport aux fédérations, le mémoire de Lionel-Groulx propose que le renforcement de l'ASSÉ passe par : « avoir un plan rigoureux de démarcation (par rapport aux principes) avec la FECQ et la FEUQ ». L'asso propose aussi de mettre sur papier nos divergences afin que la base en soit plus clairement informée. Un article dans l'*Ultimatum*?

Le Regroupement des Étudiants et Étudiantes en Sociologie à l'Université Laval critique l'automatisation des décisions prises dans les structures fédératives. L'exemple récent de la coalition jeunesse pour le remboursement de la dette tend à confirmer cette critique.

Le mémoire le plus critique envers les fédérations doit être celui de l'AFESPED qui constate comme prémisse à sa réflexion que « les fédérations étudiantes corporatistes participent activement à la dénaturation de l'Éducation⁵ ». En n'ayant aucun rapport et recul critique, les fédérations contribuent à la reproduction du système social d'inégalité basé sur la compétitivité et l'individualisme. Leurs stratégies lobbyistes de ne donner que des résultats à court terme ce qui semble « se traduire, à terme, par une désintégration de la démocratie et de la citoyenneté⁶ ».

La critique qu'apporte le collectif se rapporte à la démonisation des fédérations. Cette attitude négative n'est pas constructive et ne permet pas une réelle compréhension des enjeux liés à la présence des fédérations dans le monde associatif. L'ASSÉ doit s'efforcer de dépasser les fédérations sur leur gauche et c'est en basant nos énergies sur notre capacité à convaincre les étudiants et étudiantes des bienfaits de notre projet que nous renforcerons réellement notre mouvement.

Mentionnons que St Jérôme propose un rapprochement avec la FCEE-Q dans la mesure où historiquement nous avons eu des affinités communes.

En conclusion, citons le mémoire du SECMV qui résume bien le tout : « Arrêter de nous faire chier avec la FECQ, on veut entendre parler de l'ASSÉ comme moteur du mouvement étudiant.⁷ »

⁵ 4 constats et 9 propositions pour l'ASSÉ, page 1.

⁶ 4 constats et 9 propositions pour l'ASSÉ, page 1.

⁷ Nos affinités et confrontations avec l'ASSÉ?, page 3.

Le matériel d'information

Brochures

Dans le mémoire de l'association du Cégep François-Xavier Garneau on souligne la pertinence pour l'ASSÉ de s'être dotée de brochures sur des sujets centraux comme l'histoire du mouvement étudiant et le féminisme. On conseil toutefois une révision des brochures et de tenter de les lier un peu plus. On recommande aussi que soit intégrée à la brochure historique une section sur l'histoire des négociations faites par les fédés. Pour la brochure, le simple rajout des textes féministes des camps de formation, des suggestions de lecture, serait simple et pertinent. Encore une fois l'on recommande la création d'un mémoire sur la gratuité scolaire.

Site Internet

Le mémoire fait acte d'une pluie d'éloges envers le nouvel exécutif pour sa rénovation du site Internet. On y conseille toutefois l'ajout d'une section « défense des droits des étudiants et étudiantes dans le trouble⁸ ». Dans cette section nous pourrions compiler une sorte de jurisprudence académique où les responsable à la pédagogie de chaque asso locale pourra se référer lors de problèmes.

Ah oui, une section photo ça serait cool aussi !

Revue Ultimatum

La revue semble être très appréciée toutefois elle soulève un problème de mandat avec son pendant journalistique. Le journal *Ultimatum* devrait, toujours selon le mémoire de F.-X. Garneau, s'orienter plus vers les sujets d'actualité alors que la revue s'occuperait de traiter des grands débats de fond.

En conclusion notons que le mémoire collectif (AFESPED) fit la proposition suivante : L'ASSÉ doit assurer la production de documentation, de recherches et de données sérieuses et scientifiques utilisables dans toutes interventions auprès des membres, des médias et de la population.

L'Ultimatum

Seul le mémoire du Cégep de F.X-Garneau sur le matériel d'information fait référence directement à l'*Ultimatum*. Tout d'abord on critique de manière constructive les anciens numéros qui ne possédaient pas de sommaire, ne mentionnaient pas assez les sources, avaient des sujets d'articles redondants qui manquaient de contact avec l'actualité et qui n'arboraient malheureusement que trop peu de couleur à sa palette! Nous avons été contents et contentes d'observer un renouveau dans la sélection des images accompagnant les articles qui étaient, dans les anciennes parutions, souvent maussades et peu esthétique. La grève de 2005 aura fourni une sélection mirobolante de photos intéressantes. On critique aussi l'accessibilité des articles écrits qui, pour des étudiants et étudiantes peu initié-e-s au lexique militant, demeure une série de dénonciations plus ou moins compréhensives.

Pour dynamiser l'*Ultimatum* le mémoire propose de créer : une section régionale avec des

⁸ Mémoire sur le matériel d'information de l'ASSÉ, page 4.

informations sur les assos membres; une section internationale pour élargir nos perspectives; une section réservée à l'actualité par exemple une analyse critique de ce qu'offrent les partis politiques en temps d'élection ou encore une comparaison entre les manifestes lucide et solidaire. Toutefois en atelier de discussion il avait été dit que la section actualités serait plus complexe à gérer dans la mesure où il paraît en moyenne 2 *Ultimatum* par session ce qui fait que parfois, ce qui était actualité est devenu dépassé.

La section sur l'*Ultimatum* se termine avec des commentaires sur sa version express. On apprécie le style en général et sa pertinence n'est pas remise en cause. En effet, lors d'une rentrée mouvementée ou en milieu de campagne, l'*Ultimatum express* s'avère être un outil de mobilisation très pertinent. Le mémoire recommande toutefois d'y agrandir la police et de lui intégrer plus d'éléments visuels. En terminant, on considère que le format 11x17 « est idéal pour assurer la mission du journal⁹ ».

Stratégies de mobilisation au local

Peu de mémoire traitait directement des stratégies de mobilisation au local. Toutefois plusieurs persistaient à dire que le meilleur moyen de garder une base mobilisée est qu'elle soit informée des grands enjeux qui concernent le mouvement. Les grandes campagnes d'information ainsi que la production régulière et soutenue de matériel d'information demeurent les points centraux de cette mobilisation locale.

Les stratégies à adopter pour les campagnes d'affiliation

Un commentaire en lien avec le sujet avant de commencer, il est parfois mentionner (Marie-Victorin, RÉÉSUL) qu'il faudrait diminuer les interventions pro-affiliations en Congrèsils le savent et trop c'est comme pas assez! Trop mettre de pression est perçu par les non-membres voulant travailler avec nous comme anti-mobilisateur. Pour inciter des assos non-membres à s'affilier il faudrait donc passer par des méthodes plus avenantes du genre : un droit de vote en Congrès ça vous tente pas?

Les stratégies à adopter dépendent évidemment toujours du contexte dans lequel se situe la campagne d'affiliation. Une campagne à double affiliation comme celle de Maisonneuve donnera l'occasion pour les mobilisateurs et mobilisatrices de démontrer leur professionnalisme en adoptant une attitude sérieuse et respectueuse de la souveraineté locale. Il est effectivement plus avenant de se soumettre aux règles de souveraineté locale car d'une part, ne pas le faire discréditerait grandement notre syndicat aux yeux de la population, et d'autre part, il faut comprendre que les membres du syndicat local désirent un débat vif mais sain.

Il ne faut pas l'oublier, les fédés se présentent comme le choix « crédible » avec un historique de « gains réels » pour le mouvement étudiant. Dans ce cas une réplique pertinente est toujours de relativiser ces gains : ils n'ont pas été faits uniquement par les fédés (le maintien du gel en '96) et c'est souvent un recul par rapport à la situation précédente (entente FECQ-FEUQ-Fournier). Est-ce que demander moins (pour être sûr de l'obtenir) est réellement un gain ou une gestion de coupure? Dans le

⁹ Mémoire sur le matériel d'information de l'ASSÉ, page 2.

cas présent nous recommanderions que le Comité recherche et réflexion produise un court document dans lequel il serait expliqué soigneusement les tenants et aboutissants de chacun des gains que les fédés présentent fièrement.

Dans le cas d'une campagne d'affiliation unique à l'ASSÉ, il sera de mise d'éviter les allusions aux autres fédérations sauf lorsqu'on se fait poser des questions. Dans ce cas précis, on ne devrait pas hésiter à présenter un point de vue critique de l'histoire et du présent de ces « groupes jeunes ». Comme le souligne le mémoire de Marie-Victorin, les indécis en ont marre d'entendre du fédé-bashing comme seul argumentaire. Cela a comme avantage de nous défouler mais a cela de mal en ce qu'il présente l'ASSÉ comme « la moins pire » des options...et comme on aime de moins en moins voter pour le moins pire... Cela étant dit, il n'est pas dit que nous devons adopter une attitude de stricte neutralité envers les fédés. Une critique ouverte envers leurs principes et pratiques demeure nécessaire mais ne devrait pas être un élément central dans un argumentaire pro-affiliation.

Une notion de communication de base est de connaître son auditoire. Il ne s'agit pas ici de changer notre discours de fond dépendant à quel groupe l'on s'adresse. Au contraire, nous avons avantage à mettre l'accent sur des thématiques qui intéressent plus particulièrement certains groupes. Par exemple, les étudiantes du Cégep de Marie-Victorin (à plus de 80 % de femmes) seront plus intéressées à entendre parler de la marchandisation du corps de la femme plutôt que des problèmes de financement dans les cycles supérieurs. Il ne s'agit pas de présenter une lutte comme étant prioritaire à une autre; seulement approfondir des thèmes qui touchent plus directement notre auditoire. À Maisonneuve où la majorité des étudiants et étudiantes sont en pré-universitaire, il sera intéressant de développer plus sur les enjeux liés à la mondialisation, à la décentralisation du réseau collégial.

En somme, une attitude réfléchie, un argumentaire positif mais décapant envers les fédés s'il le faut et une bonne connaissance du milieu seront les 3 atouts d'une équipe organisant une campagne d'affiliation.

Les mouvements sociaux

Le mémoire de St-Jérôme ouvrait ce chapitre avec une critique sévère des grandes centrales syndicales qui, en délaissant le syndicalisme de combat, ont adopté une approche concertationniste qui eu des répercussions nuisibles sur l'ensemble des services sociaux au Québec comprenant entre autres l'éducation.

Critiquant véhément la culture du consensus à la sauce péquiste qu'adoptèrent trop souvent les grandes centrales, le mémoire suggèrent que l'ASSÉ entretienne plutôt des liens avec les syndicats locaux. De plus, chaque asso étudiante devrait s'entretenir sur une base plus ou moins régulière avec les syndicats locaux de ses campus.

De plus, le mémoire conseille à l'ASSÉ de s'impliquer davantage dans les luttes des groupes sociaux et communautaires dans la mesure où les membres ne sont pas que des étudiants et étudiantes « mais aussi des individu-e-s évoluant dans une société où subsistent les inégalités¹⁰ ». Lorsqu'elle fait référence aux groupes sociaux et communautaires l'asso de St-Jérôme pense « aux comités logements, aux groupes de défense de droit sociaux (ADDS, OPDS, etc...), mais aussi aux groupes de soutien aux

¹⁰ Mémoire sur les relations externes, page 2.

femmes et autres groupes qui peuvent toucher nos membres au quotidien¹¹ ».

Conclusion

Les participants et participantes, membres et non-membres, sont sorti-e-s satisfaits et satisfaites, quoique épuisé-e-s, du Congrès de 4 jours. Célébrant bientôt cinq ans d'existence, cinq ans d'expérience militante, l'ASSÉ occupe une place indispensable au sein du mouvement étudiant québécois. Le Congrès d'orientation permettait de mener une réflexion sur l'avenir du mouvement et l'avenir de l'ASSÉ. Réflexion qui est souvent mise de côté afin de concentrer nos efforts sur le plan d'action. Les constats sont, somme toute, positifs, quoique certaines failles existent. Ce congrès a, justement, permis d'apporter des critiques constructives à ces lacunes.

Dans le contexte national actuel il est primordial d'avoir une association qui lutte pour le droit universel à l'éducation. Nous avons vu de façon paradigmatique durant la grève les différentes visions du syndicalisme s'affronter. L'ASSÉ se distingue parce qu'elle cherche avant tout à élargir le débat entourant l'éducation au Québec. Ces membres refusent que l'éducation soit réduite à des négociations comptables.

L'ASSÉ, c'est aussi une association ouverte et démocratique. On ne se le répétera jamais assez : les instances de l'ASSÉ sont celles de ces membres. C'est donc à eux et elles de s'assurer qu'elle reflète leurs visions du syndicalisme étudiant. L'ASSÉ fonctionne grâce à la participation de ces membres.

¹¹ Mémoire sur les relations externes, page 2.

Rapport du Conseil exécutif de l'ASSÉ pour l'automne 2005

Voici le rapport d'activité de l'exécutif de l'ASSÉ pour la session d'automne 2005. Celui-ci se veut exhaustif, mais il se peut que quelques éléments mineurs aient été omis par erreur. Il donne une idée du travail que l'exécutif a fait la dernière session. Vous noterez que l'exécutif a tenté de faire un rapport honnête ce qui veut dire que nous mentionnons aussi les améliorations à apporter.

Les réunions d'exécutif

Lors de la session d'automne 2005, nous avons tenu 16 conseils. Vous trouverez ci-après le résumé des points saillants des réunions. Le tableau ne résume pas l'entièreté des points traités. Ce tableau ne contient pas les affaires courantes (transports, tâches administratives, tours de tables, etc.) ni les points qui reviennent systématiquement (calendrier, tournées interne et externe et les états financiers du mois précédent à la première réunion du mois suivant). Les procès-verbaux des Conseils exécutifs sont disponibles sur demande.

Réunions du Conseil exécutif	
Date	Points traités
6 septembre	Préparation Camp de formation
13 septembre	Préparation Camp de formation Décision sur la Coalition-Cégeps Finances
19 septembre	Camp de formation et préparation Congrès du 8-9 octobre
22 septembre	Préparation Congrès du 8-9 octobre
28 septembre	Préparation Congrès du 8-9 octobre
5 octobre	Préparation Congrès du 8-9 octobre
6 octobre (suite du 5)	Matériel d'information
13 octobre	Préparation manifestation 6 octobre Préparation CIR 18 octobre Préparation CO 25-28 novembre
20 octobre	Réunion élargie avec le comité organisateur de la manifestation du 26 octobre Ultimatum Préparation CO 25-28 novembre
31 octobre	Matériel d'information Préparation CO 25-28 novembre
7 novembre	Mandat au comité organisateur de la manifestation de produire un rapport (mémoire de Sophie S. pour le CO) Finances Préparation CO 25-28 novembre
14 novembre	Préparation CO 25-28 novembre
22 novembre	Mise en commun des mémoires et nouveau code des règles de procédure pour approbation finale Préparation CO 25-28 novembre
1 décembre	Préparation CIR 13 décembre

	Préparation Plan de valorisation Préparation Camp de formation Préparation Party ASSÉ Assignation des mandats du CO
13 décembre	Préparation Camp de formation Ultimatum
20 décembre	Préparation du Congrès d'hiver Préparation du Camp de formation

On peut voir quelques tendances dans ce calendrier. D'abord, les points principaux des réunions de l'exécutif ont été dictés par le calendrier des instances et des actions. Le début de session est surtout marqué par la logique suivante : on travaille sur une instance ou une action, elle a lieu, on passe à la suivante. Ce qui a entraîné un manque de préparation ou de suivi pour le premier camp de formation et la manifestation du 26 octobre. Notons que pour le premier camp ce ne fut pas dramatique puisque le Comité formation était alors amplement apte à mener la tâche seul. Cela a aussi entraîné un certain manque d'initiative de l'exécutif qui en quelque sorte travaillait plus à suivre la cadence qu'à penser à de nouveaux éléments ou à trancher certaines questions. Certains commentaires ont été émis comme quoi le Congrès des 8-9 octobre a traité de questions moins pertinentes, ce qui aurait alourdi son déroulement. On peut dire que c'est un peu inévitable quand l'exécutif est déjà surchargé et que le Conseil InterRégional (CIR) fonctionne peu. C'est vers la mi-session, après la manifestation et avant le Congrès d'orientation (CO) que la tendance s'est peu à peu inversée, que l'exécutif a commencé à préparer avec plus d'avance les prochains événements du calendrier et a pu mettre sur pied certains projets, tel le plan de valorisation. On voit ainsi que les réunions de décembre ont presque exclusivement servi à préparer la session d'hiver.

Certains ou certaines pourront se demander comment les préparations des Congrès peuvent prendre autant de temps, la raison est simple. La production des documents préparatoires et de l'ordre du jour devrait revenir au CIR, l'exécutif devrait s'occuper de produire ses rapports et ses propositions et s'occuper de la logistique. Puisque le CIR n'assume pas ses tâches, l'ensemble de la production d'analyses et de rapports revient à l'exécutif en plus de la coordination logistique.

Finances

Du point de vue financier, mis à part les propositions de modification aux prévisions budgétaires et les autres points soumis en Congrès, l'exécutif a travaillé aussi à ce qui suit :

- La course aux déboursements des dépenses de la CASSÉE qui, en début de session, étaient assumées par l'ASSÉ. Cette course pris fin au moment où l'AFESH-UQAM a repris à son compte les dépenses de la CASSÉE jusqu'au moment où les associations anciennement membres de la CASSÉE déboursent leur part.

- La préparation et l'envoi, le 1^{er} décembre, du cahier sur une éventuelle hausse des cotisations de l'ASSÉ et auquel Valérie Soly, notre permanente, a collaboré.

Notons tout de même que les tâches financières quotidiennes, (tenue des livres, suivi de l'évolution des postes budgétaires, gestion du compte bancaire, envois et réception des factures ...)

sont assumées par la permanence en l'absence d'un trésorier ou d'une trésorière.

Congrès

Pour les Congrès plusieurs constats sont à faire. Certains ont déjà été faits à la section « Les réunions d'exécutifs ». D'abord aucun des deux Congrès de la session d'automne 2005 ne s'est tenu à l'endroit où il devait avoir lieu. Le Congrès des 8 et 9 octobre a eu lieu à Sherbrooke alors qu'il devait avoir lieu à St-Jérôme. En effet, l'administration du Cégep s'est servie de la tenue du Congrès de l'ASSÉ comme élément de négociation avec l'AGES. Celle-ci devait à tout prix signer une entente sans quoi l'administration refusait la tenue du Congrès. Un scénario similaire avait lieu au même moment au Cégep Saint-Laurent. Il faudra être attentif et attentive afin que la tenue des instances démocratiques du mouvement étudiant ne devienne pas des « faveurs » de l'administration, mais soit un droit. Cela rappelle malheureusement la problématique rencontrée par plusieurs associations locales à obtenir des locaux pour leurs assemblées générales.

Le Congrès d'orientation qui devait avoir lieu à Matane, eut lieu à Montréal, au Centre communautaire où loge le bureau de l'ASSÉ. La raison était d'ordre logistique, les délais étant trop courts et l'administration trop lente à accorder les permissions nécessaires.

Au niveau du contenu des Congrès, celui des 8-9 octobre fut marqué par un net déséquilibre. La majorité des propositions ont émané de l'exécutif de l'ASSÉ, même si celles-ci faisaient suite à des plénières plus ou moins consensuelles, il fut pour nous déconcertant de constater l'absence de préparation et de participation de plusieurs associations membres. Seule l'AFESH-UQÀM avait fait parvenir une proposition préalablement à la tenue du Congrès. Heureusement, ce relâchement fut de courte durée car le Congrès d'orientation fut marqué par une grande participation des associations, l'exécutif ne proposant finalement que ce qu'il avait été mandaté de faire, soit les propositions sur la formation, les dynamiques de travail et les modifications aux Statuts et règlements et Code des règles de procédure. On peut aussi noter que jamais les associations membres et non-membres ont produit autant de documentation pour une instance, le cahier des mémoires faisant plus de 260 pages!

Le Congrès d'orientation a d'ailleurs nécessité beaucoup de travail de la part de l'exécutif, particulièrement par rapport au fait que celui-ci avait lieu sur quatre jours au lieu des deux habituels. Pour la production de documents rappelons que nous étions mandatés de produire trois mémoires et un nouveau code de procédure. Un des mémoires fut d'ailleurs relégué à la permanence. En plus, nous n'avons pas pu compter sur l'appui logistique de l'association étudiante accueillant le Congrès puisque celui-ci se déroulait dans un centre communautaire.

Conseils régionaux

Pour les Conseils régionaux, on peut remarquer la popularité des réunions du Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) qui regroupe de plus en plus d'associations étudiantes non-membres et tient ses réunions en des lieux de plus en plus exotiques (à l'Université McGill par exemple). Le Conseil d'Action Solidaire du Sud-Est Étudiant (CASSEÉ), moins populaire auprès des non-membres, a réussi à organiser tôt dans la session une belle action régionale (manifestation du 6 octobre à Drummondville). Le CRAM a dû attendre la fin de session pour organiser sa première action : une journée de mobilisation volante au Cégep Dawson à Montréal. Le Grand Conseil Régional de l'ASSÉ

Avant-gardiste des Laurentides, quant à lui, n'a pas été très actif durant la session.

Les finances des Conseils régionaux ont causé quelques maux de têtes à l'exécutif et à la permanence. À notre connaissance, les trois Conseils régionaux ont produit des états financiers et des prévisions budgétaires afin de pouvoir recevoir leur budget, mais certains de ces documents ne sont toujours pas parvenus au bureau. L'état financier du CRAM a causé quelques problèmes également, puisqu'il ne concordait pas avec l'état de compte, distinct du compte général de l'ASSÉ. L'exécutif a dû donc recommander la fermeture du compte distinct qui était une source de beaucoup de difficultés, ce qui a été adopté par le CRAM. Au moment d'écrire ces lignes, la situation s'est régularisée.

La participation de l'exécutif aux Conseils régionaux est décrite au tableau suivant. Il se peut que quelques réunions du Grand-CRAAL ne soient pas listées, faute d'information.

Participation de l'exécutif aux Conseils régionaux		
Instance	Date	Exécutant
CRAM	30 août	Rémi et Jérôme
CASSEÉ	13 septembre	N/D (en même temps qu'un CE)
CRAM	14 septembre	Rémi
CRAM	22 septembre	Francis
CRAM	12 octobre	Philippe
CRAM	17 octobre	Philippe
CASSEÉ	17 octobre	Olivier
CASSEÉ	1 novembre	Olivier
CRAM	2 novembre	Philippe
CRAM	10 novembre	Francis
CASSEÉ	21 novembre	Olivier
Grand-CRAAL	12 décembre	Philippe
CRAM	1 décembre	N/D (en même temps qu'un CE)

Comités

Pour les Comités, force est d'admettre qu'ils furent, à deux exceptions, inopérants, ce qui a entraîné l'exécutif à prendre en charge les dossiers qui leur seraient normalement attribués. Ainsi, l'exécutif s'est chargé de la production des *Ultimatum* et *Ultimatum express* et de tout le matériel d'information produit durant la session d'automne.

Les Comités femmes et formation, quoique fonctionnels, n'ont pas été l'objet d'un suivi constant et régulier de la part de l'exécutif. Celui-ci ne s'est que très peu investi dans le suivi de la mobilisation contre le congrès anti-choix et des actions parallèles, la tâche étant confiée au Comité femmes et au CRAM. Pour le Comité formation, le manque de suivi du premier camp nous a entraînés à corriger le tir pour le camp tenu à l'Université de Montréal les 28 et 29 janvier.

Pour les comités ad hoc, il y en eut quatre cette session. Le comité pour la rédaction d'un rapport synthèse sur la grève, créé au Congrès annuel de St-Jean-sur-Richelieu, qui ne fit jamais rien. Le comité de rédaction d'un manifeste, malgré que chaque Congrès réitère sa pertinence, a travaillé un peu, mais n'a pas respecté son échéancier. Le comité ad hoc pour la production d'un rapport synthèse sur le Congrès d'orientation a eu une première rencontre et a travaillé durant le temps des fêtes. Le comité « gratuité scolaire » fera un atelier au camp tenu à l'Université de Montréal les 28 et 29 janvier qui sera la base de sa recherche éventuelle.

Conseils InterRégionaux

Les deux CIR de la session furent inégaux, si le premier (le 18 octobre à l'Université de Montréal) eut une pertinence moindre, le second (le 13 décembre à St-Jérôme) permit de faire un suivi efficace des mandats du Congrès d'orientation.

Par contre, il faudrait travailler à une meilleure coordination des réunions des Conseils régionaux et de l'envoi d'un cahier de CIR dans des meilleurs délais afin de favoriser la participation de ceux-ci aux décisions du CIR.

Tournées internes

La session, particulièrement son début, fut marquée par beaucoup de tournées internes, autant physiques que téléphoniques. Deux buts principaux ont été poursuivis durant ces tournées : informer du plan d'action et de ce qui se passe à l'ASSÉ en général afin de renforcer la dynamique d'aller-retour d'information constant entre l'exécutif de l'ASSÉ et les associations membres et ensuite aider à la consolidation des associations locales. En effet, les lendemains de la grève ne furent pas ceux que l'on attendait. En plus du départ de plusieurs anciens militants et anciennes militantes, la grève a créé beaucoup de militants et de militantes formé-e-s par celle-ci. Mais la réalité étudiante, « en temps ordinaire », n'est pas la même qu'en temps de grève générale illimitée. Voici le résumé synoptique des tournées physiques :

Tournées internes physiques de l'exécutif			
Association	Raison	Date	Exécutant
AGECFXG	AG	7 septembre	Rémi
AGECFXG	N/D	27 septembre	Philippe
AGECFXG	AG	4 octobre	Francis
AGECFXG	AG	1 novembre	Jérôme
AGECFXG	AG	30 novembre	Olivier
AECS	N/D	12-13 septembre	Philippe
AECS	AG	3 octobre	Jérôme
AECS	AG	20 octobre	Francis
AECS	Mob	25 octobre	Olivier
AECS	AG	1 décembre	Francis et Olivier
AECSL	AG	14 septembre	Rémi et Jérôme
AECSL	AG	5 octobre	Philippe
AECSL	Camp formation	22 octobre	Jérôme
AECSL	Exécutif	21 novembre	Philippe

AECSL	AG	23 novembre	Philippe
AECSL	AG	9 décembre	Jérôme
AGES	Exécutif	15 septembre	Francis et Rémi
AGES	AG	12 octobre	Jérôme
AGES	AG	30 novembre	Philippe
RÉÉSUM	AG	14 septembre	Francis
AGEECLG	N/D	15 septembre	Francis et Rémi
AGEECLG	N/D	19 septembre	Philippe
AGEECLG	CRE	5 octobre	Jérôme
AGEECLG	CRE	12 octobre	Philippe
AGEECLG	CRE	19 octobre	Philippe
AGEECLG	CRE	2 novembre	Philippe
AGEECLG	AG	23 novembre	Jérôme
AECM	N/D	14-15 septembre	Jérôme et Rémi
AECM	Annulé	27-28 octobre	Francis
AECM	N/A	6-8 décembre	Olivier
AÉHUM	AG	20 septembre	Philippe et Francis
AÉHUM	AG	18 octobre	Francis
AÉHUM	Midi conférence	10 novembre	Jérôme
AÉHUM	AG affiliation	15 novembre	Jérôme et Francis
AGECSJR	AG et Fiesta	28 septembre	Jérôme
AGECSJR	AG	18 octobre	Olivier
AGECSJR	Annulé	10 novembre	Olivier
AGECSJR	AG	16 novembre	Jérôme
AEMSP-UQAM	AG	6 octobre	Francis
AEMSP-UQAM	Débat	9 novembre	Francis
AEMSP-UQAM	AG	22 novembre	Francis
AFESH-UQAM	AG	22 septembre	Jérôme et Philippe
AFESH-UQAM	AG	5 octobre	Philippe
AFESH-UQAM	AG	2 novembre	Philippe
AFESH-UQAM	AG	17 novembre	Philippe
AESPC-UQAM	AG	22 novembre	Jérôme
AGECD	Manif régionale	6 octobre	Francis
AGECD	AG	29 novembre	Olivier

Tournées externes dans le milieu étudiant

Nous avons aussi fait plusieurs tournées externes cette session, principalement suite aux demandes des associations non affiliées d'avoir plus d'information sur l'ASSÉ ou encore pour faire des conférences sur la gratuité scolaire.

Tournées externes physiques de l'exécutif			
Association	Raison	Date	Exécutant
DSU	N/D	29 août	Jérôme Rémi
DSU	Mob volante	7 septembre	Philippe

AGECVM	AG	7 septembre	Philippe
GRADE	Conférence	8 septembre	Jérôme
AGECVM	AG	14 septembre	Philippe
GSA	Conférence	18 septembre	Philippe
AGECVM	AG	27 septembre	Jérôme
AÉÉNAP	AG	27 septembre	Francis
Conseil régional de Québec	Réunion	29 septembre	Philippe
SOGÉÉCOM	Action de perturbation	3 octobre	Philippe Francis
CALESH	AG d'information	13 octobre	Francis (observation)
CADEUL	Caucus	14 octobre	Francis
SOGÉÉCOM	Camp de formation	15 octobre	Philippe
AGECJ	AG	18 octobre	Philippe
AÉAUM	Rencontre d'information	18 octobre	Philippe
SOGÉÉCOM	AG	25 octobre	Philippe
REECJL	AG	25 octobre	Marie-Michèle Whitlock (non exécutante)
AECM	Rencontre d'information	1 novembre	Philippe
AESS-UQAM	Réunion pour la manifestation du 3 décembre (Kyoto)	2 novembre	Jérôme
SECMV	Rencontre d'information	8 novembre	Philippe
AÉÉSPUL	Conférence gratuité scolaire	15 novembre	Philippe
SECMV	AG	16 novembre	Marie-Michèle Whitlock (non exécutante)

Détails pour la tournée à la Confédération des Associations d'Étudiants et d'Étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) : Cette tournée fut particulière. Nous avons été invités par l'Association Étudiante des Sciences Sociales (AESS-UL) au Caucus de la CADEUL afin de rassurer les associations de la CADEUL que les affiches de l'ASSÉ avec des graffitis pro-désaffiliation à la FEUQ n'avaient pas été placardés par des militants ou des militantes de l'ASSÉ. Plusieurs de ces affiches volées avaient des slogans très injurieux envers les étudiants et étudiantes de l'Université Laval. Le Caucus a compris assez rapidement la supercherie exécutée par des individus anti-ASSÉ. Nous ne sommes pas intervenus dans la campagne référendaire concernant la désaffiliation à la FEUQ qui a suivi cette réunion.

Toujours au chapitre externe, une lettre a été écrite aux Services collectifs Inc. (association étudiante du Cégep de Ste-Foy), tel que mandaté par le Congrès d'octobre. Par contre, celle-ci n'a jamais été envoyée dû à un quiproquo entre les membres de l'exécutif.

Rencontre avec l'exécutif de la Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ)

Suite au mandat du Congrès d'octobre de faire suite à la demande de rencontre de la FECQ, nous avons rencontré Étienne Hudon Gagnon, président, et Édouard Reinach, coordonnateur aux relations et aux communications, de l'exécutif de la FECQ. À la demande de ceux-ci, nous avons tenu la rencontre dans un bar le soir du 17 octobre.

Nous avons d'abord présenté nos plans d'action respectifs. Par la suite, nous avons abordé le sujet pour lequel nous étions conviés. L'exécutif de la FECQ craignait que, lors de notre manifestation du 26 octobre, il soit écrit « entente à rabais des fédérations » dans le communiqué de presse. L'exécutif craignait qu'une mention critique de la FECQ dans notre communiqué allait être néfaste pour l'image du mouvement étudiant. Nous avons défendu la position selon laquelle, de façon générale, l'ASSÉ avait le droit de critiquer honnêtement les agissements de la FECQ lorsque cela était nécessaire et dans l'intérêt du mouvement étudiant. Nous avons ensuite convenu que l'expression « entente à rabais », sans mention des fédérations, était un point de vue sur la fin de la grève que nous avions le droit d'exprimer et qui ne portait pas directement atteinte à leur image médiatique. Ainsi, le communiqué de presse du 26 octobre respectait cette « entente ». Nous avons jugé bon de faire ce petit geste envers l'exécutif de la FECQ, puisque celui-ci s'était engagé de faire mener une campagne d'affiliation de bonne foi et selon les règles de l'art au Cégep de Maisonneuve à la session d'hiver.

Suite à tout cela, nous avons reçu d'une source anonyme le compte-rendu que l'exécutif de la FECQ a fait de la rencontre et présenté à leur Congrès. Voici un extrait :

« Ils nous ont expliqué qu'il était normal pour eux de nous rentrer dedans s'ils souhaitaient avoir plus d'espace pour exposer leurs revendications. (...) Néanmoins les discours anti-fédérations prennent toute la place au local et risquent de nous gruger des efforts de mobilisation et conscientisation. Cette réunion visait à récapituler tout ceci et à évaluer en conséquence s'il était pertinent ou non de réagir, et de quelle manière. »

Pour ce qui est du discours anti-fédération qui prend toute la place au local, nous laisserons nos associations membres juger de la véracité de ces propos... Pour ce qui est du silence au sujet de la campagne d'affiliation à Maisonneuve, sujet tout de même longuement abordé durant la rencontre, leur résumé n'en fait aucune mention. Devons-nous en conclure que l'exécutif de la FECQ renonce à son engagement d'une campagne d'affiliation sans coups bas au Cégep de Maisonneuve?

Réunion affiliations

Le 14 décembre il y eut une réunion pro-affiliation convoquée par les personnes intéressées aux comités pro-ASSÉ aux Cégeps Marie-Victorin et Maisonneuve au bureau de l'ASSÉ afin de préparer les campagnes d'affiliation de l'hiver 2006.

Rencontre avec la Fédération Canadienne des Étudiants et des Étudiantes – Section Québec

Pour faire suite au mandat du Congrès des 8-9 octobre, nous avons planifié une rencontre avec la FCEE-Q le 15 décembre pour explorer des voies d'actions communes. Finalement, la rencontre a

été annulée puisque l'exécutif était occupé au complet par la diffusion du communiqué de presse concernant la loi spéciale imposée aux syndicats et adoptée la veille. La rencontre a été reportée à la session d'hiver 2006.

Tournées externes dans d'autres milieux

Centre communautaire N.D.A

Le 7 septembre nous apprenions en réunion du Centre N.D.A que l'expulsion des groupes du centre, dont l'ASSÉ fait partie, n'était plus chose certaine. En effet la location du Centre par la Commission scolaire de Montréal (CSDM), propriétaire de la bâtisse, à une entreprise privée n'était plus assurée. Aux dernières nouvelles, le projet n'aboutira pas, mais la CSDM est très avare de commentaires sur l'état des négociations. Plusieurs groupes imaginent simplement que l'entente n'est plus rentable pour la CSDM. Il reste tout de même à la CSDM à renégocier son entente avec la Ville de Montréal pour que nous puissions renouveler notre bail. Bref, il y a maintenant de bonnes chances que le bureau de l'ASSÉ n'aura pas à déménager de sitôt.

Réunion de la Coalition-cégeps

Lundi le 3 octobre, nous avons participé à une réunion de la Coalition-cégeps. Effectivement, la Coalition a décidé de se réunir de nouveau à l'appel de l'ASSÉ qui avait fait quelques appels et de la Fédération Autonome du Collégial qui a convoqué cette réunion. Les différents syndicats et regroupement ont remarqué que l'abolition de la menace sur les diplômes nationaux n'impliquait pas la fin des projets de décentralisation du réseau collégial du gouvernement libéral. Toutes les parties ont convenu de « rester sur leurs gardes ».

Étrangement la Fédération Nationale des Enseignants et Enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), présente à la réunion, s'interrogeait de la pertinence de notre présence autour de la table puisque nous l'avions quitté l'an dernier. Nous avons été contraints d'expliquer que tandis que la Coalition ne se réunissait plus, que la FECQ criait victoire et accusait l'ASSÉ d'avoir des revendications périmées, l'ASSÉ, dans la Coalition de l'ASSÉ Élargie, faisait la grève générale illimitée pour l'abolition complète de tout projet de décentralisation des cégeps. La réactivation de la Coalition par la FAC et l'ASSÉ était ainsi une réaction face au peu d'écho dans les médias et les organisations syndicales de cette menace qui n'est somme toute pas disparue. La rencontre s'est tout de même bien passée.

Rencontre avec la Fédération des cégeps

Le 19 octobre il y eut une rencontre entre l'ASSÉ et la Fédération des cégeps. Vous êtes invité-e-s à lire l'article de l'*Ultimatum* d'octobre s'y rapportant : « La Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps rencontre l'ASSÉ » *Ultimatum*, volume 5, numéro 1, page 7.

Assemblée générale de la Table Ronde des Organismes Volontaires en Éducation Populaire (TROVEP) section Montérégie

Le 27 octobre l'exécutif de l'ASSÉ a été invité à présenter un état des lieux du mouvement

étudiant à l'AG de la TROVEP-Montérégie, qui regroupe les groupes communautaires plus combatifs de la Montérégie. Nous y sommes allés et avons reçu un don de 100 \$. La rencontre fut fort agréable, et il est toujours souhaitable que plus de liens se tissent avec le monde communautaire.

PIDESC'QUOI!?

Le 12 décembre nous sommes allés à une rencontre de PIDESC'Quoi afin de parler d'éducation. PIDESC'Quoi est un groupe qui veut sensibiliser la population sur le Pacte International des Droits Économiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) et son non-respect par des interventions théâtrales. Rappelons que le Canada en signant le PIDESC s'engageait à tendre vers la gratuité scolaire.

Solidarité syndicale

Au chapitre de la solidarité avec les syndicats de la fonction publique, l'exécutif a participé au rassemblement organisé par les enseignants et enseignantes jeudi le 8 septembre devant l'Hôtel Hyatt. À la mi-novembre, nous diffusons un *Ultimatum express* spécial sur les luttes syndicales, présentant les revendications des différents secteurs en négociation. Finalement, la fin de session fut marquée, le 15 décembre, par la loi spéciale et le communiqué de presse que nous avons envoyé et qui fut co-signé par plusieurs associations non-membres regroupant près de 130 000 étudiants et étudiantes. Finalement, le 21 décembre, l'exécutif a participé à une conférence de presse commune appelée par la FAC.

Matériel d'information

Aide financière aux études

L'exécutif a produit un questionnaire à imprimer en français et en anglais. Le questionnaire a également été implémenté en ligne sur le site Internet, ce qui fait que les répondants et les répondantes pouvaient rédiger leurs réponses et nous les envoyer en ligne. Jusqu'à maintenant nous avons reçu un bon nombre de formulaires papier, mais très peu en version électronique.

Manifestation du 26 octobre

Pour la manifestation du 26 octobre l'exécutif a produit une affiche ainsi qu'un tract ayant chacun une version « Québec » (avec l'adresse exacte du point de rassemblement) et une version « ailleurs » (plus axée pour le transport). Peu de copies ont été faites par l'exécutif, l'initiative étant laissée aux associations locales. Un « call-out » a également été diffusé sur plusieurs listes de discussions militantes. Pour l'occasion, une nouvelle et très belle bannière de l'ASSÉ a été confectionnée par le comité d'organisation de la manifestation.

Ultimatum et Ultimatum Express

Durant la session d'automne, un numéro de l'*Ultimatum* de 16 pages a été produit pour la fin octobre. Deux numéros de l'*Ultimatum Express* ont également été imprimés, un en septembre et l'autre en novembre (spécial Soyons Solidaires). En l'absence d'un Comité journal fonctionnel, l'exécutif s'est

chargé de ces projets durant l'automne.

Communications

Nouveau site Internet

Le nouveau site Internet de l'ASSÉ a été mis en ligne à la mi-septembre. Durant la session, l'exécutif a travaillé en coopération avec Valérie Soly, la permanente, afin d'ajouter du contenu et de maintenir le site à jour. Ces tâches sont maintenant beaucoup plus rapides et efficaces qu'avec l'ancien site Internet.

Tous les textes de la revue *Ultimatum* ont été ajoutés sur le site Internet dans la section spéciale « Revue Ultimatum ». Tous ces textes en version anglaise, traduits bénévolement par le président de la Graduate Student Association de Concordia (GSA), ont également été mis en ligne.

Le Forum de l'ASSÉ semble avoir eu beaucoup de succès (surtout auprès de non-membres...) durant la session, ce qui a donné quelque peu de travail à l'exécutif pour la modération des discussions.

Listes de discussion

La liste de diffusion ASSE-EDU a finalement été abolie. Les listes ASSE-SUPPORT (interne et collaborateurs/collaboratrices) et ASSE-INFO (grand public) assurent la diffusion par courriel des actualités et documents de l'ASSÉ.

Relations avec les médias

Pour les médias, l'énumération de nos interventions est la suivante :

- 23 août : Conférence de presse sur le plan d'action de l'ASSÉ
- 9 septembre : Entrevue à CINQ FM
- 15 septembre : Entrevue avec Le Devoir
- 4 octobre : Appui au communiqué de presse des associations étudiantes de Québec (transferts fédéraux)
- 16 octobre : Entrevue à CISM (manifestation 26 octobre)
- 25 octobre : Convocation et appels aux médias (manifestation 26 octobre)
- 26 octobre : Entrevues avec plusieurs médias concernant la manifestation
- 27 octobre : Débat à TQS
- 3 novembre : Séance de photo pour La Gazette (La CASSÉE : personnalité de l'année)
- 10 novembre : Entrevue avec la Presse universitaire canadienne (Qu'est-ce que l'ASSÉ, retour grève)
- 10 novembre : Entrevue à CHOQ FM (*Ultimatum*)
- 7 décembre : Entrevue avec le journal étudiant de St-Hyacinthe

Plusieurs entrevues ont été également faites à CKUT (radio de McGill) et avec le Montréal Campus (journal de l'UQAM). Le travail médias en solidarité avec les syndicats est détaillé dans les autres sections.

À noter : la manifestation du 26 octobre a été couverte par plusieurs grands médias, mais la qualité de cette couverture, pour l'ASSÉ, n'a pas été des plus réjouissantes, particulièrement dans Le Soleil. La question de la violence a oblitéré nos revendications dans la plupart des mass-médias. Fait à noter : un journaliste de la Presse Canadienne a par la suite construit de toutes pièces un article sur le ministre Fournier, prétendant que l'ASSÉ n'avait plus de crédibilité à ses yeux. La lecture du transcrit de la période de questions à l'Assemblée Nationale, par contre, où le journaliste avait pu poser des questions au ministre concernant l'ASSÉ, nous a dévoilé rapidement que l'article était une fabrication presque totale. Celui-ci fut d'ailleurs uniquement publié dans le journal Métro de Montréal. Une plainte a été formulée à la Presse Canadienne pour ce manque d'éthique journalistique.

Pour la loi spéciale du 15 décembre, nous avons réussi à rallier à notre communiqué de presse une liste d'associations étudiantes assez étonnante. En effet, les associations étudiantes signataires regroupaient environ 130 000 étudiants et étudiantes du Québec. Notons au passage que plusieurs associations étudiantes signataires sont membres d'autres regroupements nationaux (la totalité des membres de la FCEE-Q et plusieurs associations de la FEUQ et de la FECQ). Ce communiqué a été chaudement accueilli par de nombreux syndicats.

Gargantua

La Nef, un groupe communautaire du Centre N.D.A, nous a donné lors de son déménagement une immense imprimante Apple. Elle ressemblait à un gros bloc de plastique laid et ne fonctionnait pas. Mais grâce à Jérôme et un trombone, celle-ci imprime maintenant recto verso, 11x17 et a plein de fonctions incroyables. Nous l'avons appelé Gargantua et nous l'aimons beaucoup.

Bilan de l'AÉCS pour la session d'automne 2005

- Tout d'abord, l'AÉCS organisa, pour la quatrième année consécutive, une banque de livres usagés, afin de permettre aux étudiants et étudiantes de se débarrasser d'anciens livres et de se procurer des livres à moindre coût (sans profits pour l'AÉCS) et afin de retirer des profits à la *bibliairie* GGC qui sévit encore dans notre Cégep. Ce fut d'une grande popularité et les montants échangés atteignirent des sommets inégalés à ce jour.
- Il y a eu une assemblée générale régulière (d'environ 300 personnes) en début de session. Le quorum fut malheureusement perdu avant d'avoir le temps d'établir notre plan d'action en raison d'une problématique interne (litige avec un stagiaire qui désirait tardivement se faire rémunérer).
- Il y a eu une assemblée générale de grève (sans levée de cours) le 3 octobre, mais le quorum ne fut pas atteint (nous étions environ 100 sur 173). Les personnes présentes prirent la décision d'en refaire une avant le 26 octobre. Environ 30 étudiants et étudiantes montent dans les bureaux de la direction pour lui dire leur mécontentement par rapport à l'absence de levée de cours.
- Environ 40 personnes de Sherbrooke (de l'AGÉÉFLSH et l'AÉCS) participèrent à la manifestation régionale du CASSEÉ le 6 octobre à Drummondville qui regroupa environ une centaine de personnes de Sherbrooke, Drummondville et Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Il y a eu une deuxième assemblée générale de grève (avec levée de cours) le 20 octobre, qui regroupa environ 400 personnes. On vota un plan d'action qui incorporait une journée de grève (adoptée à la grande majorité) pour la manifestation du 26 octobre ainsi qu'un bed-in la veille.
- L'administration du Cégep refuse de reconnaître la grève et veut laisser le cégep ouvert (sans y tenir de cours). Les délégué-e-s de l'AÉCS refusent cette proposition de l'administration, considérant qu'elle ne respecte pas le mandat d'assemblée générale, et disent que tant qu'il y aura du piquetage personne ne rentrera dans le Cégep. L'administration répond à ce refus en refusant qu'un bed-in se tienne le jour précédent la manifestation.
- Le 25 octobre une trentaine d'étudiants et d'étudiantes du Cégep tiennent tout de même un bed-in au cégep. Ils et elles se feront cependant sortir par la direction et la menace policière à plus de deux heures du matin. Il n'y a heureusement aucune arrestation suite à ce bed-in.
- L'AÉCS envoie deux bus à la manifestation du 26 octobre à Québec, regroupant environ 80 personnes. Durant le trajet pour aller à Québec, la consultation sur l'aide financière est distribuée aux étudiants et étudiantes. La manifestation s'est passablement bien déroulée pour les étudiants et étudiantes de Sherbrooke (il y a eu, cependant, parmi nous, un étudiant qui s'est fait blesser en recevant un lacrymo sur le bras).
- Participation d'un autobus de Sherbrooke (environ 30 personnes) à la manifestation contre le congrès « anti-choix » et utilisation de l'autobus de l'AÉCS pour aller au lieu où se déroulait le congrès afin de le perturber.
- L'AÉCS a organisé une assemblée générale sur l'aide financière aux études le 1^{er} décembre (sans

levée de cours). L'AG fut extrêmement loin d'atteindre le quorum (au mieux 35 personnes étaient présentes). On a tout de même pu avoir un débat et adopter des recommandations à amener à la prochaine A.G. Le peu de personne présente à cette assemblée générale était dû à la faible mobilisation, au sujet peu mobilisateur et à la disposition de l'assemblée générale en fin de session.

- Quelques militants et militantes organisèrent une campagne de mobilisation pour informer la population étudiante sur la possible décision de la direction de finir en janvier et pour inviter les étudiants et étudiantes à venir perturber le conseil d'administration. Une trentaine de membres de l'AÉCS et quelques non-étudiants et non-étudiantes répondirent à l'appel. Suite à cela, le C.A. prend une décision allant dans le sens de l'AÉCS (où seul-e-s les deux membres présents et présentes de la direction s'opposèrent.).

- Au niveau national, l'AÉCS participa à tous les congrès de l'ASSÉ (en accueillant d'ailleurs un à Sherbrooke) ainsi qu'à tous les CASSEÉ de la session.

- Certains comités de l'AÉCS furent très actifs à la session d'automne. Le CIOSAL (comité d'identités et orientations sexuelles et amoureuses libres) fit des conférences sur divers sujets, sortit deux journaux pour dénoncer l'homophobie et l'hétérosexisme et fit de la mobilisation sur ces sujets.

- Le comité femmes de l'AÉCS a, pour sa part, participé à la marche Femmes sans peur la soirée du 9 septembre, organisé un cours d'autodéfense en cas d'agressions sexuelles pour les femmes (qui a été donné à une centaine de personnes), a acheté des Keepers et serviettes réutilisables pour les revendre au C.A.M.Q, a mobilisé pour la manifestation pro-choix et a participé à la rencontre des comités femmes de l'ASSÉ.

- Le comité mobilisation n'a pas été très actif cette session. Il a tout de même fait des tables d'information pour les A.G, pour la consultation sur l'AFE et pour présenter les dossiers de l'AÉCS. En début de session, il y a eu des tournées de classes et durant la session, il y a eu sporadiquement des tournées de tableaux.

- Bien que le comité écologique ait été populeux en début de session, ses membres ne furent pas très actifs et actives. Elles et ils ont toutefois envoyé une vingtaine de personnes à une conférence sur l'écologie.

- L'ASACS (comité solidarité africaine) a organisé une conférence ayant comme thème l'immigration au Québec et la condition des immigrants et immigrantes.

- Le comité radio est en ce moment en reconstruction.

- Il n'y a eu aucune parution du journal en raison de l'inactivité du comité journal.

Rapport mi-annuel de la permanence - Été et automne 2005

Par Valérie Soly, permanente de l'ASSÉ

Je vous présente aujourd'hui le bilan mi-annuel de mon travail. Celui-ci ne prétend pas être le compte-rendu exhaustif de toutes les tâches que j'ai effectué ainsi vous êtes toujours invité-e-s à me poser vos questions. En espérant qu'il vous sera utile.

Transition entre l'ancien et le nouveau Conseil exécutif

Comme chaque année, l'été a débuté par la transition entre l'ancien et le nouveau Conseil exécutif. Ils et elles se sont réuni-e-s pour la première fois le 20 mai 2005. Il fut alors déterminé les besoins de formation de la transition qui devait se faire à l'occasion de 2 réunions futures. Ces réunions ont eu lieu au bureau de l'ASSÉ, les 25 mai et 1^{er} juin 2005. La transition de cette année a souffert des mêmes problèmes que celle de l'an dernier. Manque de préparation, fatigue et tensions au sein de l'exécutif sortant sont à mon avis les principaux facteurs. Ma contribution à la transition a elle-même souffert du manque de préparation et du manque de temps. Disons également que moi aussi j'avais accumulé une certaine fatigue après la grève.

Il n'y a aucune formule magique pour assurer une bonne transition. Le Conseil exécutif sortant doit essayer, tout au long de leur mandat, de stimuler un climat de travail sain. Ceci dans le but de permettre à chacun et chacune (bien qu'il n'y ait pas de chacune actuellement...) de terminer son mandat de telle sorte que l'exécutif nouvellement élu puisse profiter pleinement de l'expérience des anciens et anciennes. Pour cela, il y a à mon avis encore du travail à faire et le Congrès d'orientation tenu en novembre dernier a, à ce sujet, aborder plusieurs avenues pour favoriser les dynamiques de travail saines¹.

Archives

Comme je le dis dans chacun de mes bilans, l'été est pour moi l'occasion de reprendre le retard accumulé des archives. Avec la grève, et un retard plus lointain datant du déménagement du bureau de l'ASSÉ (janvier 2004), il y avait un véritable défi à remonter pour remettre de l'ordre dans les archives. Regarder les boîtes et les piles de papiers était en soi relativement décourageant. C'est alors que le 15 juillet nous fûmes quelques-uns et quelques-unes à participer à une journée de classement visant à pré-classer ces boîtes et piles de papiers en différentes catégories : grève 2005, matériel d'information produit par l'ASSÉ, instances de l'ASSÉ, associations membres, associations non-membres, syndicats, recherches, etc. Cette journée fut d'ailleurs un succès! 12 boîtes, pour autant de catégories, furent pré-classées et à ce jour, bien que de nouveaux documents y ont été ajoutés faute de temps pour les classer, il n'en reste que 5. C'est vous dire combien maintenant il est non seulement plus aisé de trouver des documents dans les archives de l'ASSÉ, mais également le nombre et la diversité de ceux-ci. Il reste évidemment encore du travail à faire, mais celui-ci m'est plus facile dorénavant étant donné le travail fait durant l'été. Vous êtes d'ailleurs invité-e-s à venir y consulter ces archives pour vous y documenter!

¹ Mémoire sur les dynamiques de travail saines, par le Conseil exécutif, disponible sur le site Internet de l'ASSÉ, dans le cahier des mémoires du Congrès d'orientation : Section Documents / Instances, sous Congrès, cahiers.

Document sur le travail de la permanence

Alors que le poste de permanence était en suspend jusqu'au premier Congrès d'automne, il fallait travailler à préparer le terrain pour que dans l'éventualité où mon poste serait aboli, il y ait le moins de conséquences possible. Ainsi il fut décidé que je produise durant l'été un document comprenant tous les aspects et détails possibles de mon travail. Ce document devait être prêt pour la rentrée d'automne, malheureusement ce document n'a pu être terminé, et ne l'est d'ailleurs toujours pas à ce jour.

La rédaction n'est pas toujours évidente à produire dans le cadre de mon travail et nécessite à un moment ou un autre que je le fasse hors du bureau. Question de concentration, très certainement, mais il y a aussi des problématiques vécues par rapport aux autres priorités de travail. Par exemple, le document sur mon travail était considéré comme une priorité, mais cette priorité a rapidement été diminuée parce que d'autres tâches l'étaient davantage : préparation du Congrès du 20 août, rentrée, etc. Encore ici, il n'y a pas de formule magique, si les postes de l'exécutif avaient tous été remplis et qu'il en avait été de même pour les différents Comités, vous auriez déjà lu ce document.

Matériel d'information et *Ultimatum*

L'automne dernier j'ai contribué au matériel d'information produit ainsi qu'au numéro d'octobre de l'*Ultimatum*, ainsi qu'au numéro spécial *Soyons solidaires!* de l'*Ultimatum express*. C'est surtout au niveau de la correction que cette contribution s'est concrétisée. Ainsi j'ai corrigé tous les textes des *Ultimatum* (2 *express* et le numéro d'octobre). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un manque d'intérêt, je crois que la correction de l'*Ultimatum* devrait être faite par d'autres correcteurs et correctrices, car cela a occupé beaucoup trop de temps par rapport aux autres tâches que je devais faire.

Suite à l'adoption d'un nouveau code des règles de procédure ainsi que de quelques avis de motion aux Statuts et règlements au Congrès d'orientation, une mise à jour était nécessaire. Vers la fin de la session, j'ai donc travaillé à produire la brochure du Nouveau code des règles de procédure et, suite à la mise à jour faite par Francis Hamel, j'ai fait de même pour les Statuts et règlements. Deux nouvelles brochures donc que vous pourrez consulter durant ce Congrès.

Participation aux instances

Depuis mon entrée en poste, en septembre 2002, j'ai participé à de nombreuses instances, plus particulièrement les réunions du Conseil exécutif et la majorité des Congrès, incluant ceux de la CASSÉE. Il m'a toujours paru important d'y participer puisque mon travail est lié aux décisions qui y sont prises. Pour chaque instance, il y a une préparation nécessaire et cet automne ce fut particulièrement chargé.

Réunion du Conseil exécutif

Du 1^{er} juin 2005 au 13 décembre 2005 j'ai participé à 21 réunions du Conseil exécutif. Certaines ont eu lieu à Sherbrooke, mais la majorité ont eu lieu au bureau de l'ASSÉ, parfois durant la journée et souvent en soirée.

Ma participation aux réunions se traduit par plusieurs éléments, notamment le suivi de mes

tâches. Cela peut se faire à travers plusieurs points à l'ordre du jour, par exemple la préparation des Congrès, camp de formation et Conseil InterRégional. On termine généralement la réunion par un point "permanence" où nous poursuivons ce suivi et établissons les priorités pour la ou les semaines à venir. Selon les périodes de l'année, il y a une dizaine de tirets notés au procès-verbal pour autant de tâches. Depuis l'été dernier, je dois dire que je suis particulièrement heureuse du déroulement et de la place accordée au point me concernant dans les réunions.

Congrès et camp de formation

Une grande partie de mes tâches est accordée à la préparation des instances : aide à la logistique, rédaction et surtout, correction et mise en page. Je ne compte d'ailleurs plus le nombre de page que j'ai corrigé.

Le défi de l'automne dernier fut certes le Congrès d'orientation. Sa préparation aura occupé une large portion des mes tâches. Que ce soit par mes présences aux nombreuses réunions du Conseil exécutif où il en a été question, que pour les questions logistiques et sans aucun doute, les 260 de pages dont j'ai effectué la mise en page et la correction. Notez d'ailleurs que la majorité de ce travail a été fait à la dernière minute, puisque la majorité des mémoires nous sont parvenus entre le 23 et le 25 novembre. J'ai de plus rédigé le mémoire sur les conséquences financières de la CASSÉE sur l'ASSÉ. Enfin, du 21 au 28 novembre 2005 j'ai fait plus de 85 heures, dont 38 furent payées, soit 8 heures supplémentaires payées à temps régulier (comme le prévoit mon contrat).

Pour le camp de formation de septembre dernier, j'y étais présente (cela faisait d'ailleurs deux ans que je n'y avais pas assisté) et j'ai contribué à la logistique ainsi qu'au cahier de textes.

Globalement au niveau des instances, la principale problématique que je vis et revis chaque fois est la production tardive de documents. Ce bilan n'a d'ailleurs pas été étranger à l'effet "dernière minute". Cette problématique est liée à plusieurs autres facteurs tels l'organisation des instances, les confirmations tardives des délégations, les nombreux appels, courriers électroniques et autres tâches, comme la comptabilité. Bref pour moi les instances sont une période de *rush* que j'apprécie énormément et ce, malgré les embûches qui surviennent.

Site Internet et communications

La mise en ligne du nouveau site Internet a drastiquement amélioré les tâches relatives que je devais y faire. Les modifications sont très faciles et rapides à faire et c'est une tâche que j'apprécie énormément. Vous aurez pu constater que les mises à jour sont régulières bien que la section "Actualités" pourrait être davantage étoffée. Votre contribution à cette section est d'ailleurs toujours la bienvenue.

Au niveau des communications (téléphones, téléavertisseurs et courriers électroniques) il y a toujours beaucoup d'action. La communication entre les membres de l'exécutif et moi a été facilitée par un nouveau système de type forum et l'habitude de se contacter plusieurs fois par jour pour se tenir au courant a été améliorée, bien qu'elle soit aussi influencée par le niveau de travail et de stress vécu. Nous recevons également beaucoup de courriers électroniques de provenance et de sujets divers, qu'il me faut répondre ou référer à l'exécutif et classer. Ces communications influencent mon travail chaque jour : si je dois faire de la correction ou de la comptabilité, je dois arrêter et recommencer autant que

nécessaire. C'est parfois un inconvénient mais ça crée une atmosphère vivante et motivante.

Finances

Encore une fois cette année, le poste de Secrétaire aux finances n'est toujours pas comblé (**avis aux intéressé-e-s!**). Bien qu'au sein des réunions du Conseil exécutif plus d'attention a été consacrée au suivi des finances et que la préparation des points *Finances* du Congrès d'automne a été partagée avec Francis Hamel, je demeure la principale impliquée dans cette tâche. Je ne mets pas en question les tâches comptables que j'effectue, mais il est vrai que l'absence d'un ou d'une membre de l'exécutif au poste de Secrétaire aux finances alourdi celles-ci. L'élection d'un ou d'une membre de l'exécutif à ce poste permettrait sans aucun doute une meilleure répartition des tâches et conséquemment un suivi plus constant.

L'été dernier j'ai consacré plusieurs heures à la comptabilité pour fermer l'année financière 2004-2005. Comme il en a été question aux Congrès d'août, d'octobre ainsi qu'au Congrès d'orientation, cette année fut plus compliquée que les précédentes puisqu'une nouvelle composante y fut ajoutée : la CASSÉE. J'ai dû travailler plus étroitement avec la firme d'experts comptables qui produit nos états financiers (qui vous seront d'ailleurs présentés durant ce Congrès). Ce ne fut pas une tâche toujours simple mais nous y sommes arrivés!

Après le Congrès annuel de mai 2005 et jusqu'au Congrès d'octobre, j'ai vécu un certain stress relié à l'incertitude du renouvellement de mon contrat de travail. Le fait de perdre mon emploi était effectivement une partie de ce stress, mais j'envisageais aussi durement les conséquences que cela causerait à l'ASSÉ. Une part importante de ce stress fut vécu à travers la préparation des finances pour le Congrès d'août 2005. Il ne fut effectivement pas facile de préparer les prévisions budgétaires puisque à l'époque il fallait considérer le remboursement total à l'AFESH-UQÀM, soit 40 700 \$, ce qui engendrait des prévisions, permettez-moi de le dire, dramatiques. Il va sans dire que cette pression est tombée avec la décision de l'assemblée générale de l'AFESH-UQÀM du 22 septembre, décision que je respecte et de laquelle je suis aussi reconnaissante. Je fus également tout aussi heureuse des conditions du renouvellement de mon contrat.

Conclusion

En rédigeant ce bilan, entre la gestion des transports pour Matane et la correction de plusieurs textes, j'ai aussi relu les bilans annuels que j'ai produit par le passé. Dans chacun de mes bilans je parle de communication, de travail d'équipe et de relève. Si les militants et militantes de l'ASSÉ de même que les élu-e-s sur le Conseil exécutif et les Comités se renouvellent d'une session et/ou d'une année à l'autre, il y a certaines choses qui ne changent pas. Par exemple, la phrase que j'ai le plus souvent entendue est "J'ai pas le temps, je ne peux pas, je suis dans le *rush*" à laquelle je réponds toujours "Nous sommes tous et toutes dans le *rush*, nous n'avons tous et toutes pas le temps, mais nous devons tous et toutes le faire". Si ma position de salariée diffère de la vôtre, bienveillante, je demeure complètement solidaire de votre travail et ne cherche qu'à vous appuyer. Le travail que vous faites repose sur le travail que des centaines de militants et militantes ont fait à travers d'autres organisations et dans vos propres associations. D'autres reprendront le flambeau et ainsi de suite. Vous n'êtes jamais seul-e-s et c'est à mon avis toujours bien de le rappeler. Solidairement!

Rapport sur le plan de valorisation, AGECSFXG

Par Gabriel Rompré, Responsable aux affaires externes, Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECSFXG)

Notre asso, étant plus ou moins vide avant la première semaine de cours, nous nous attendions à la venue de ce que nous avons baptisé de façon sympathique le *mobsquad* de choc de l'ASSÉ, sans toutefois leur avoir assigné de tâches précises ni de matériel de *tracktage* et d'information suffisants. Le plan partait pour ainsi dire plutôt mal, mais ce fut finalement assez intéressant parce que notre laxisme a permis à nos valeureux mobeux d'appriivoiser un peu notre asso et de produire eux-mêmes leur matériel à partir de ce qui existait déjà à Sherby et grâce à l'infographie heureuse d'Alex. Très intéressant je disais parce que ces nouveaux outils de *tracktage* sortaient de notre ordinaire et attiraient ainsi l'attention de nos membres.

Après cette période, nous avons pu mobber ensemble et entr'appriivoiser nos techniques, c'était aussi très enrichissant, mais surtout très motivant, j'explique. Quand des gens sont là exclusivement pour *tracker* et faire circuler l'information, une tâche que l'on délaisse trop souvent à AGECSFXG, on est porter à laisser tomber les petits détails administratifs (comme écrire des rapports, hé hé!) pour se consacrer pleinement à la mob qui est, on l'oublie trop souvent à Québec et à beaucoup trop d'endroits j'en suis sûr, un élément essentiel d'une asso qui marche vraiment.

Ajoutons à cela que le partage d'information entre les différentes sections de l'ASSÉ a été très utile à plusieurs égards. Premièrement, cela développe un esprit de camaraderie très intéressant, deuxièmement, si nous avons pu découvrir comment les autres assos rejoignaient leurs membres, ils ont pu découvrir chez nous quelques services comme le prêt de livre aux étudiants et étudiantes ou notre fonds de dépannage (ainsi que nos superbes stylos).

Le seul point embêtant fut le manque de support que nous avons pu fournir au *mobsquad*, notre Conseil d'Administration étant complètement désorganisé après la démission de près de la moitié de ses exécutants et exécutantes, nous traversions ce que nous pourrions appeler sans trop se tromper, une période de crise.

Cependant, je dirais que justement à cause de cette crise, le support de l'extérieur a été grandement apprécié, pour ma part, je suis certain qu'à la fin de cette semaine j'aurais été complètement démoralisé et prêt à tout abandonner, c'était sans compter le plan de valorisation.

Non, sérieusement, j'essaie de trouver des critiques constructives et j'ai beaucoup de difficultés à en formuler, le plan de valorisation n'était pas seulement utile, je crois qu'il était essentiel à la consolidation de notre organisation. Cette expérience devra être rééditée, je suis sûr que la majorité des délégué-e-s seront d'accord avec moi là-dessus.

Rapport sur le plan de valorisation, AGES

Par Kim Duckstader, présidente par intérim de l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme (AGES)

Tout d'abord, il faut savoir qu'à Saint-Jérôme, la situation locale demande beaucoup plus qu'une semaine de valorisation de l'implication pour recruter assez de membres actifs et actives pour voir au fonctionnement minimal et correct de l'association. Raison pour laquelle, bien que peu de mobilisation directe, à mon avis, ait été faite durant cette semaine, les répercussions des actions faites n'en sont pas moins grandes.

Les membres de l'équipe ont d'abord eu du mal à avoir une bonne communication, ce qui s'est beaucoup reflété dans l'organisation des moyens pour faire de la mobilisation. Certains membres se sont désistés sans en informer les autres, ce qui n'a pas amélioré les choses. Il faut ajouter à cela, que le délai où certaines personnes ont été mises au courant de leur implication dans ce projet, et la date où devait commencer la mobilisation n'a certainement pas beaucoup aidé à une bonne coordination. Néanmoins, sachant que la mobilisation avait lieu la première semaine de cours, il n'a assurément pas été évident pour l'exécutif de l'ASSÉ d'informer plusieurs personnes difficilement joignable vu les circonstances.

Malgré tout, avec l'aide de François Bélanger et de deux membres du Comité exécutif de l'ASSÉ, Saint-Jérôme a réussi à faire beaucoup de chemin, et cela dans la bonne voie. Nous avons renouvelé notre matériel de mobilisation et réussi à ré-inculquer peu à peu, l'intérêt de la population étudiante envers l'association étudiante avec la distribution d'*Ultimatum*, puis d'*AGES-eXpress*. Comme je l'ai écrit plus haut, il nous faudra travailler encore beaucoup, mais je suis enthousiaste quant à la tournure des événements. Avec l'aide de l'équipe de valorisation, nous avons commencé à exploiter plus sérieusement une nouvelle source de lutte mis à part notre manque d'effectif. La direction du cégep est en train de mettre sur pied un plan de redressement dû à de l'ingérence interne et un manque criant de financement du gouvernement.

L'hiver passé, c'est au national que nous nous sommes battu-e-s, maintenant les répercussions se font sentir au niveau local. Nous devons nous reprendre en main et motiver nos troupes. Le Conseil d'administration de l'AGES a enfin réussi à avoir quorum, et il a été lancé un nouvel appel pour renouveler l'expérience. Cette fois-ci avec les membres du C.A. de l'AGES. Nous tiendrons une nouvelle semaine de mobilisation, avec tournées de classe et diffusion massive de tracts concernant le plan de redressement complètement arbitraire du Conseil d'administration du Cégep, qui se révèle être un plan d'endettement étudiant ni plus ni moins.

Il y a plusieurs choses à retenir de cette activité de mobilisation. D'abord, toujours garder un bon contact avec les membres de l'équipe, ça évite d'avoir à s'organiser à la dernière minute, ce qui réduit le niveau de stress de certains participants et de certaines participantes. Parfois, certaines personnes ont besoin de se « minder » pour réussir à faire des tournées de classe, par exemple. Il devrait être aussi recommandé de s'informer de la situation locale où nous allons faire de la mobilisation. Cela peut éviter quelques problèmes de coordination et d'abandons. Il ne faut surtout pas oublier que le travail que l'on fait n'apporte pas toujours des résultats immédiats. Il ne faut surtout pas se décourager, et il ne faut pas croire que tout peut se régler en un temps record. Le travail de

mobilisation que l'on fait maintenant, peut avoir des répercussions beaucoup plus grandes que l'on croit, mais ça reste généralement du travail en profondeur et à long terme. Bref, une bonne coordination et une bonne communication restent toujours nécessaires pour arriver à faire une bonne mobilisation.

Rapport sur le plan de valorisation, AÉHUM

Par Ariane Jacques-Côté, Secrétaire aux affaires externes, Association étudiante en histoire de l'Université de Montréal

Le plan de valorisation de l'ASSÉ à l'AÉHUM fut une expérience assez constructive au local, mais plutôt décevante au niveau national malgré la bonne volonté.

L'AÉHUM avait prévu de faire une tournée de classes pendant une semaine pour annoncer son Assemblée générale et l'Assemblée supra-générale de fondation de la CALESH. Finalement, sur cinq jours, deux personnes de l'extérieur (à ma connaissance) sont venues pendant un total d'environ 1 jour chaque (un peu plus pour David). Donc, les membres de l'AÉHUM se sont retrouvés à faire cette tournée par eux-mêmes. Ils et elles étaient souvent seul-e-s dans le cours et une personne de l'asso (une certaine externe...) s'est retrouvée avec le gros du travail sur les bras.

Le fait de faire une tournée de classe afin de donner de l'information sur les assos était une très bonne idée, qui s'est finalement avérée, à mon humble avis, fructueuse. Les gens avaient besoin de cette information, et un membre d'Études anglaises a même demandé comment s'affilier à la CALESH! ☺

Cependant, les membres de l'équipe UdeM ont été plutôt silencieux et manquants. Ils et elles ont certainement tous et toutes fait des efforts, mais presque personne n'étaient finalement disponibles pour venir à l'UdeM lors de la tournée.

À mon avis, il y eut trois grandes erreurs dans cette histoire. Tout d'abord, la date. Il est selon moi très difficile de préparer quelque chose dans les deux premières semaines de la session. Nous avons commencé les tournées plus tard que prévu, ce qui a changé les disponibilités des membres de l'équipe. Ensuite, nous avons manqué de communication et d'organisation concertée. Malgré les efforts de Jérôme et Xavier, on a tardé à connaître les disponibilités des gens de l'extérieur. Troisièmement, l'AÉHUM n'a pas assez participé à l'organisation du plan de valorisation, c'est-à-dire aux rencontres générales, dans laquelle elle aurait pu souligner le désaccord de son externe avec les dates choisies, ou à tout le moins à mieux se préparer et discuter avec les membres de l'équipe.

Il faut aussi souligner de nouveau la bonne volonté de tous, y compris Phil qui tentait de coordonner un bon paquet de monde.

Bonne nuit. (Je me suis quand même forcée un peu, non?)

Rapport sur le plan de valorisation, AGECD

Par Evelyne Elise Paquette, coordonnatrice générale de l'Association générale étudiante du Cégep de Drummondville

Aide extérieure :

Ève Léger
Adam Pétrin
Jaouad Laaroussi

L'aide apportée par Ève, Adam et Jaouad fut fort appréciée puisque plusieurs exécutants et exécutantes avaient un horaire de cours très chargé, il aurait été difficile de "mobber". Parce qu'il y avait une participation extérieure beaucoup plus d'étudiants et d'étudiantes ont pu être approché-e-s et connaître davantage l'asso.

De plus, l'expertise apportée par l'équipe venue pour nous épauler a permis aux exécutants et exécutantes moins expérimenté-e-s de recevoir des mini-formations. Entre autres sur le fonctionnement de la commission des études et sur le travail interne dans une association.

Leur aide vraiment a été appréciée dans l'exécutif. C'est une expérience qui serait très profitable de refaire plus tard.

En général, je note une certaine indifférence de la part de la population étudiante dans tout ce qui à trait au syndicalisme étudiant. Ceci est une opinion personnelle qui n'est nullement partagée par tous et toutes.

Rapport sur le mouvement étudiant américain

Par Xavier Lafrance, étudiant en science politique à l'UQÀM et délégué de l'ASSÉ à la Democratizing Education Convention tenue sur le campus de Madison de la University of Wisconsin du 21 au 23 octobre 2005.

S'il y a un endroit dans le monde occidental où le droit à l'éducation est constamment bafoué et plus souvent qu'autrement tout simplement nié, c'est bien aux États-Unis. Une des causes de cela réside dans l'absence historique d'un véritable syndicalisme étudiant chez nos voisins du Sud. Certaines initiatives récentes pourraient bien mener à la formation d'un mouvement étudiant américain organisé sur une base syndicale...

Le mouvement étudiant états-uniens : États des lieux

Le niveau d'organisation du mouvement étudiant des États-Unis est faible; le niveau d'organisation sur une base syndicale étudiante est quant à lui extrêmement faible. Historiquement, le mouvement étudiant états-uniens s'est surtout organisé autour de causes *politiques*. Des exemples connus de ces causes sont la résistance héroïque des étudiants et des étudiantes contre la guerre du Vietnam, le mouvement pour la libération des Afro-Américains et ce qu'on a appelé le « civil right movement ». Une des plus importantes organisations étudiantes nationales dans l'histoire du mouvement, la *Students for a Democratic Society* (SDS, 1959-1969) fut l'incarnation de ce penchant pour l'action politique au détriment de la défense du droit à l'éducation. Le syndicalisme étudiant, qui définit les étudiantes et les étudiants comme formant un groupe devant défendre ses intérêts et donc le droit à l'éducation en plus de mener des luttes politiques pour l'amélioration de la société, n'a donc pas pris racines aux États-Unis (contrairement à la France ou au Québec).

Aujourd'hui, l'absence d'une organisation syndicale étudiante est plus que jamais frappante. Cela s'explique par le fait que, en plus d'un manque de traditions de syndicalisme étudiant, certains facteurs nuisent à la formation d'un mouvement étudiant états-uniens fort. D'abord, il faut mentionner l'absence de référent syndical chez les travailleurs et travailleuses. Lorsque s'est formé et consolidé le mouvement syndical étudiant au Québec, dans les années 1960 et 1970, le syndicalisme des travailleurs québécois et travailleuses québécoises était à son apogée et pouvait influencer de façon positive les étudiantes et les étudiants; une telle influence n'est pas possible aux États-Unis où le taux de syndicalisation est passé de 50 % dans les années 1960 à 13 % en 2002.¹ Aussi, le fait que, de façon générale, l'éducation ne soit pas perçue comme un droit aux États-Unis est un autre obstacle pour ceux et celles qui la reconnaissent comme un droit et voudrait la défendre sur cette base. Les étudiantes et étudiants font de plus face à des frais de scolarité et à un niveau d'endettement astronomique qui les empêchent bien souvent de s'impliquer activement dans une organisation étudiante, parallèlement à la poursuite de leurs études. Les frais de scolarité élevés font aussi en sorte que les étudiantes et les étudiants sont en majorité issus-e-s des classes bien nanties et se destinent par leurs études à faire partie de la classe patronale ou à servir ses intérêts, ce qui peut éventuellement nuire à la formation d'un mouvement étudiant combatif face aux exigences patronales en matière d'éducation. Enfin, il existe une diversité de pôles où sont prises les décisions concernant l'éducation post-secondaire : le gouvernement fédéral, les gouvernements des États et les directions des universités. Par exemple, alors que le système d'aide financière dépend du gouvernement fédéral, le financement des universités

¹ Commission de coopération dans le travail, *Note informative*, Washington, août 2003

publiques dépend en majeure partie des gouvernements des États. De plus, beaucoup d'universités privées dépendent de fonds privés qui sont une source majeure de leur financement. Cette diversité de pôles décisionnels rend difficile l'établissement d'une structure organisationnelle efficace. Mentionnons aussi qu'il n'existe pas de législation assurant la reconnaissance d'associations étudiantes pouvant recueillir des cotisations auprès de leurs membres aux États-Unis, comme c'est le cas au Québec.

À l'heure actuelle, étant donné les obstacles à l'organisation mentionnés ci-haut, il existe principalement deux types d'organisations au sein du mouvement étudiant états-unien. Il y a d'abord les « student governments » (gouvernements étudiants). Ces derniers sont des structures étudiantes qui sont chapeautées par les directions universitaires et qui n'ont pas de vocation politique ou syndicale étudiante. S'ils mettent de l'avant une campagne déplaisant à la direction de l'université, celle-ci peut y mettre fin. Les gouvernements étudiants recueillent des sommes considérables auprès des étudiants et étudiantes (souvent quelques centaines de dollars par session) mais, sauf exception, ils usent de cet argent pour offrir des services aux étudiants et étudiantes plutôt que pour défendre leurs intérêts. Il semble aussi que leur structure soit anti-démocratique (pas d'assemblée générale). Il ne s'agit donc pas d'associations étudiantes mais plutôt d'organisations liées à l'administration locale qui sont plus intéressées à supporter l'équipe de football de leur université qu'à défendre le droit à l'éducation et les intérêts de leurs membres. Dans la veine des gouvernements étudiants, il existe une organisation étudiante nationale, la *United States Student Association*, fondée en 1947. Elle vise la défense du droit à l'éducation à travers le lobbying. Elle cherche donc à déjeuner avec des membres du Congrès états-unien et encourage ses membres à téléphoner à leur représentant au Congrès pour l'inviter à ne pas trop massacrer le droit à l'éducation. Manifestement, la stratégie ne fonctionne pas². Parallèlement aux gouvernements étudiants, il existe une multitude de groupuscules politiques sur les campus des États-Unis. Certains défendent les droits des Afro-Américains, d'autres s'opposent aux sweatshops, d'autres encore font du compost, etc. Malheureusement, peu de résultats concrets découlent de leurs actions. Ces groupes sont dispersés, leur financement dépend souvent de subventions du gouvernement étudiant de leur université et très peu d'entre eux s'intéressent aux questions liées au droit à l'éducation.

Vers un syndicalisme étudiant aux États-Unis

Si la situation n'est pas rose (et encore moins rouge!), une lueur d'espoir apparaît toutefois à l'horizon. En effet, au cours de l'année 2005, des étudiantes et des étudiants de plusieurs États ont lancé un réseau nommé *Democratizing Education Network*. Celui-ci a organisé la *Democratizing Education Convention* qui a eu lieu à Madison, au Wisconsin, du 20 au 23 octobre 2005. Environ 70 personnes, venant d'une douzaine d'États différents, ont assisté à la convention. Lors de cette convention, quatre propositions ont été adoptées : 1) adopter le principe de gratuité scolaire au niveau secondaire afin de rallier les étudiants et étudiantes; 2) envisager une grève générale nationale à court terme; 3) créer une organisation étudiante nationale se basant sur les principes et le mode organisationnel du syndicalisme étudiant de combat (le *Democratizing Education Network*); 4) mener une campagne visant à créer des « universités populaires » sur les campus des différentes universités

² Je n'ai pas pu recueillir de données intéressantes sur l'état de l'éducation post-secondaire aux États-Unis lors de mon passage à Madison. Une recherche approfondie sur le sujet serait toutefois souhaitable puisque le modèle américain est le reflet de ce à quoi pourrait ressembler le système d'éducation post-secondaire québécois dans les décennies à venir si la résistance étudiante n'est pas suffisamment soutenue.

pendant quelques jours³. Les membres du « network » ont été particulièrement inspiré-e-s par la grève étudiante de 2005 au Québec et certains d'entre eux et elles souhaitent créer une organisation semblable à l'ASSÉ. Cependant, le niveau de politisation et d'expérience de la plupart des membres reste relativement bas. En effet, certaines personnes à la conférence semblaient croire qu'il serait possible d'obtenir la gratuité scolaire à court ou à moyen terme simplement parce que le financement d'une telle mesure seraient possible si le budget militaire était réduit de 5 %. Comme si le caractère logique et cohérent d'une revendication en assurait la satisfaction par l'État; la notion de rapport de force n'était donc pas toujours bien saisi. Autre exemple : la proposition de grève qui a été adoptée ne précisait pas de quelles revendications elle visait l'obtention et ne précisait pas s'il s'agissait d'une grève limitée ou illimitée. Depuis la convention, je n'ai pas pu obtenir d'informations sur l'avancement des campagnes qui ont été adoptées lors de la convention, malgré que j'ai écrit au *Democratizing Education Network* afin de demander ces informations. Il semble donc qu'il n'y ait pas encore pour l'instant d'exécutif élu ou encore de comité de transition.

Parallèlement au travail du *Democratizing Education Network*, la *Missouri Students United !*, une association visant à rassembler la population étudiante de l'État du Missouri s'est créée à la fin de l'année 2005⁴. Cette organisation s'est grandement inspirée de l'ASSÉ puisque ses statuts et règlements sont pratiquement mot pour mot les mêmes que ceux de l'ASSÉ.

La route sera longue et ardue mais ces récents développements au sein du mouvement étudiant pourraient bien éventuellement mener à la formation d'une réelle organisation syndicale étudiante pouvant lutter afin d'enrayer le massacre du droit à l'éducation et, éventuellement, renverser la vapeur. Une graine de résistance vient d'être plantée dans la terre aride du mouvement syndical étudiant états-uniens.

Recommandations

1. Rester en contact avec le *Democratizing Education Network* et surveiller son évolution.
2. Rester en contact avec le *Missouri Students United !* et surveiller son évolution.
3. Offrir l'aide de l'ASSÉ pour aider à former et à consolider ces organisations (formation, information, etc). Elles peuvent à l'occasion obtenir des subventions de leur université ou de leur gouvernement étudiant afin de défrayer les coûts de transport, ce qui pourrait nous permettre d'envoyer un, une ou des militants et militantes de l'ASSÉ aux États-Unis.

³ Pour plus d'informations sur les propositions adoptées à la *Democratizing Education Convention*, consulter le site web du *Democratizing Education Network* : www.democratizingeducation.org/

⁴ Les statuts et règlements de *Missouri Students United !* sont disponibles au bureau de l'ASSÉ.

Où sont rendues les orientations?

Par le Conseil exécutif, en date du 20 janvier 2006

1. Qu'une réflexion interne soit amorcée sur les moyens devant être mis en place afin que l'ASSÉ puisse être en mesure d'assurer une production soutenue de documentation sérieuse et scientifique en lien avec les principes et revendications de base.

Résolution du CIR du 13 décembre : Que le mandat 1 des *Principes de base et revendications* de l'ASSÉ soit attribué au Comité recherche et réflexion et les conseils régionaux jusqu'à nouvel ordre et que soit privilégiée la rédaction d'un guide sur la recherche en éducation.

2. Que l'ASSÉ encourage ses associations membres à adopter et appliquer une politique écologiste et à faire pression sur leurs institutions scolaires pour qu'elles en adoptent une, si ce n'est déjà fait. Que ces démarches s'inscrivent dans la construction d'une politique écologiste propre à l'ASSÉ.(CO)

Résolution du CIR du 13 décembre : Que le mandat 2 des *Principes de base et revendications* de l'ASSÉ soit attribué aux conseils régionaux de la façon suivante :

CRAM : Plate-forme écologiste pour l'ASSÉ

CASSEÉ : Politique écologiste

Résolution du CRAM du 11 janvier : Qu'un comité ad hoc pour l'élaboration d'une plateforme écologiste pour l'ASSÉ soit créé et que Jean-Christophe Gascon, Philôme Lafrance, François Giguère et Stéphanie Austin en soient membres.

Que ce comité soit considéré comme ouvert jusqu'au 11 février 2006.

1. De revoir la délimitation des territoires et le financement des Conseils régionaux dans l'optique de consolider les associations au niveau régional. (CO)

Résolution du CIR du 13 décembre : Que le mandat 1 du *Fonctionnement interne* soit attribué au CASSEÉ en collaboration avec le CRAM.

Résolution du CRAM du 11 janvier : Qu'un comité ad hoc de révision de la délimitation des conseils régionaux soit créé et que ce comité soit formé de Diego Saavedra-Renaud, François Bélanger et Jean-François Paradis.

2. Que l'ASSÉ se dote d'une structure de téléconférences, dans la mesure de ses moyens financiers et matériels, dans le but de favoriser la participation des régions aux différentes instances. (CO)

Résolution du CIR du 13 décembre : Que le mandat 2 de *Fonctionnement interne* soit attribué à François Carbonneau.

3. Que soit élaborée une proposition de réforme du Conseil InterRégional dans la perspective de rendre fonctionnelle une instance intermédiaire entre le Congrès et le Conseil exécutif; Que ce mandat soit traité en priorité au prochain Conseil InterRégional. (CO)

Résolution du CIR du 13 décembre : Que le mandat : "Que soit élaborée une proposition de réforme du Conseil InterRégional dans la perspective de rendre fonctionnelle une instance intermédiaire entre le Congrès et le Conseil exécutif" soit délégué au Conseil exécutif qui serait mandaté de produire un texte de réflexion ainsi qu'une proposition, en collaboration avec les Conseils régionaux, et qui serait présenté dans un Conseil InterRégional subséquent.

Projet de réforme du Conseil InterRégional

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Le Congrès d'orientation s'est penché sur la problématique du fonctionnement adéquat d'une instance intermédiaire à l'ASSÉ, le Conseil InterRégional, et statué qu'un projet de réforme lui soit présenté au Congrès annuel. Voici ce projet de réforme.

D'abord, énonçons les problématiques actuelles du Conseil InterRégional. Nous croyons que la description faite par l'AFESH-UQAM dans son mémoire décrit bien la situation :

Le Conseil InterRégional a un rôle important puisqu'il est le lieu de prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Pourtant, à l'heure actuelle, il peine à avoir lieu, faute de quorum. Il ne peut donc pas remplir son but de liaison des luttes des diverses régions, ni de coordination des campagnes nationales. Notre réflexion sur le CIR se développe donc dans un souci de recherche de solution quant à son quorum problématique. À partir des procès-verbaux depuis 2001, nous avons pu confronter les rôles du CIR mentionnés dans la charte, et ce qu'il fait en réalité. Voici ce qu'il fait réellement :

- Il détaille les campagnes, revendications et plans d'action (date de parution de l'*Ultimatum*, lieu de départ de manifs, etc.)
- Il mandate les comités et le CE et établi pour eux des priorités.

Selon les pouvoirs du CIR, ce dernier est supposé supporter l'exécutif dans son travail de coordination. Or, il semble que ce soit plutôt l'exécutif qui supporte le CIR, et ce parce que le quorum est difficilement atteint, et que de grands efforts de mobilisation et d'organisation doivent être déployés à chaque fois pour qu'il ait lieu. Cette difficulté d'atteinte du quorum est certainement liée aux problèmes existants dans les Conseils régionaux, dont les actifs sont au nombre de 3 (le quorum est donc de 2 Conseil Régional sur 3). Par contre, lorsque les CR sont actifs (par exemple, avant la grève 2005), le CIR semble fonctionner dans ses rôles de précision des mandats et d'appréhension des congrès. Un problème concernant le CIR a attiré notre attention lorsque nous avons épluché la charte.

Les droits de vote au CIR sont individuels, c'est-à-dire que les délégations de 3 personnes ont 3 droits de vote, et que l'exécutif a autant de droits de vote que de membres en fonction. Nous nous sommes demandé si cette instance ne serait pas finalement une assemblée de militants et militantes, ou si elle avait un souci de représentativité des assemblées générales? ¹

Nom

Le Conseil InterRégional deviendrait le Conseil de Coordination, il ne serait plus « InterRégional » dans la perspective où les comités auraient maintenant droit de vote.

¹ AFESH-UQAM, Mémoire sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ, page 9 et suivantes.

Proposition d'avis de motion

Que le Chapitre 5 des Statuts et Règlements soit renommé « Conseil de Coordination » que l'expression « Conseil InterRégional » soit remplacée par l'expression « Conseil de Coordination » aux articles suivants : 9.2 , 10, 11.9, 15 , 17 , 19 , 25 , 26 , 28 , 43 et 44, Annexe A : article 4, Annexe B : articles 11, 12 et 13, Annexe C : articles 14 , 15 et 16, Annexe D : articles 21 et 22.

Composition

La composition actuelle du Conseil InterRégional est la suivante :

Article 20 : Composition

Le Conseil InterRégional est composé de trois (3) délégué-e-s par région élu-e-s par leur Conseil régional respectif et les membres du Conseil exécutif. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Chaque membre du Conseil possède un vote. Les Comités de travail, Comité journal et Comité femmes ont également droit de parole et de proposition.²

Cette composition du CIR, où les membres des Conseils, exécutif ou régional, ont un droit de vote individuel, plutôt que par délégation, avait été adoptée lors de la fondation de l'ASSÉ dans l'optique où le Conseil InterRégional était une sorte d'exécutif élargi. Dans cette perspective il était évident que les Conseils régionaux devaient disposer de plusieurs droits de vote afin de contrebalancer les votes de l'exécutif. L'idée étant aussi de favoriser des réunions larges et nombreuses. Les Comités de travaux n'ayant pas de droit de vote puisque les membres de ses comités sont élu-e-s en CIR. Il est toujours douteux, démocratiquement parlant, que les gens s'élisent sur une instance où ils et elles ont droit de vote. Pour ce qui est des Comité femmes et journal, ils n'ont pas plus de droit de vote en CIR, et nous en ignorons un peu la raison, puisque ces deux comités relèvent du Congrès au même titre que l'exécutif.

Proposition d'avis de motion

Article 20 : Composition

Le Conseil de Coordination est composé des délégations suivantes : les Conseils régionaux actifs, le Conseil exécutif, les Comités de travail actifs, le Comité femmes et le Comité journal, s'ils sont actifs. Chaque délégation doit être composée d'un maximum de 3 personnes dont au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Chaque délégation a un droit de vote, de parole et de propositions. Est un Comité ou un Conseil actif, un Comité ou un Conseil qui n'est pas vacant.

Le but de cette modification est double. Premièrement, régler le problème de quorum du CIR actuel en ne désavantagent pas les Conseils régionaux éloignés de l'endroit où se tient le CIR, puisque ceux-ci ont souvent de la difficulté à envoyer trois délégué-e-s lorsque la réunion se tient dans un

² Statuts et règlements (mis à jour décembre 2005) Chapitre 5, article 20.

endroit éloigné. Deuxièmement, favoriser l'implication des Comités dans le travail de coordination. Il va sans dire que cette modification devrait être accompagnée d'une modification du processus d'élection des membres des Comités de travail, afin que ceux-ci et celle-ci ne soient pas élu-e-s sur une instance où ils et elles auront droit de vote. Bref, éviter que les gens s'élisent entre eux et entre elles. Comme son nom, l'indique, le Conseil de Coordination, deviendrait le lieu de rencontre de toutes les instances de l'ASSÉ, qui pourrait se répartir des mandats, faire un suivi de tâches de chacun et chacune et assurer l'application des décisions de Congrès.

Buts et fonctions

Les buts et fonctions du Conseil InterRégional sont actuellement :

Article 21 : Buts et fonction

Le Conseil InterRégional vise à lier les luttes en cours dans les diverses régions du Québec et à coordonner les campagnes nationales ; il est responsable de mettre en œuvre, conjointement avec le Conseil exécutif, les décisions du Congrès ; il doit superviser les activités du Conseil exécutif et l'appuyer dans ses fonctions ; il a aussi les devoirs suivants :

1. élire les membres de chacun des Comités de travail, qui auront été préalablement recommandé-e-s par leur Conseil régional respectif ;
2. produire un rapport de ses activités à chaque Congrès ;
3. faire la promotion de l'ASSÉ et du syndicalisme étudiant ;
4. travailler afin de consolider l'ASSÉ ;
5. s'assurer que les délégué-e-s des régions fassent rapport à leur Conseil régional respectif ;
6. s'assurer du bon fonctionnement du Conseil exécutif.³

Les principales modifications à apporter à cet article seraient : d'enlever le pouvoir d'élection des Comités de travail, de modifier un rapport à chaque Congrès par un rapport à chaque Congrès annuel et ajouter de s'assurer du bon fonctionnement des Comités de travail, Comités femmes et Comité journal. Pour ce qui est du rapport annuel au lieu d'un rapport par Congrès, c'est simplement que le CIR, étant dysfonctionnel, a la tendance à produire peu de rapports. Un rapport annuel serait un minimum qui devrait être respecté, le Conseil de Coordination étant toujours libre de produire d'autres rapports et le Congrès pourra toujours en exiger s'il le juge pertinent.

Proposition d'avis de motion

Article 21 : Buts et fonction

Le Conseil de Coordination vise à lier les luttes en cours dans les diverses régions du Québec et à coordonner les campagnes nationales ; il est responsable de mettre en œuvre, conjointement avec le Conseil exécutif, les décisions du Congrès ; il doit superviser les activités du Conseil exécutif et l'appuyer dans ses fonctions ; il a aussi les devoirs suivants :

³ Statuts et règlements (mis à jours décembre 2005) Chapitre 5, article 21.

1. produire un rapport de ses activités à chaque Congrès annuel ;
2. faire la promotion de l'ASSÉ et du syndicalisme étudiant ;
3. travailler afin de consolider l'ASSÉ ;
4. s'assurer que les délégué-e-s des régions fassent rapport à leur Conseil régional respectif ;
5. s'assurer du bon fonctionnement du Conseil exécutif, des Comités de travail, du Comité femmes et Comité journal.⁴

Notons que le Conseil de Coordination n'aurait pas le pouvoir de s'assurer du bon fonctionnement des Conseils régionaux. Puisque par « buts et fonction » nous entendons possibilités de statuer à cet effet et les Conseils régionaux doivent demeurer souverains. Pour ce qui est des Comités femmes et journal, qui relèvent du Congrès, nous ne considérons pas qu'ils doivent de ce fait ne pas être redevables au Conseil de Coordination. Le Conseil exécutif qui relève aussi du Congrès est déjà actuellement redevable au CIR.

Pouvoirs

Les pouvoirs actuels du Conseil InterRégional sont les suivants :

Article 22 : Pouvoirs

Le Conseil InterRégional est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Cependant, il ne peut en aucun cas prendre des décisions concernant l'affiliation, la suspension, l'expulsion, les Statuts et règlements, la cotisation ou la dissolution. De plus, ses prises de décision doivent être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès. Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants :

1. convoquer et préparer les Congrès, tant au niveau de la logistique que de la production des documents relatifs à celui-ci ;
2. faire des recommandations et des propositions au Congrès ;
3. supporter et orienter le Conseil exécutif ;
4. créer des comités ad hoc ou des commissions pour l'aider dans son travail ;
5. veiller à l'exécution des décisions prises par le Congrès ;
6. établir ses propres règles de régie interne ;
7. régler les différents entre l'ASSÉ et ses diverses composantes ;
8. démettre de ses fonctions tout-e membre qu'il a lui-même nommé-e ;
9. définir les tâches des différents comités de travail ;
10. nommer par intérim un membre au Conseil exécutif ou des Comités femmes et journal jusqu'au Congrès suivant.⁵

Les pouvoirs actuels du CIR nous semblent être un peu trop étendus. Dans la conception originale du CIR, celui-ci aurait une légitimité démocratique qui émanerait des trois votes par Conseils régionaux. Si nous réduisons ces votes à un, nous réduisons d'autant cette légitimité. Par contre, il faut dire que cette légitimité est un peu factice, non pas que les Conseils régionaux ne soient pas légitimes,

⁴ Statuts et règlements (mis à jours décembre 2005) Chapitre 5, article 21.

⁵ Statuts et règlements (mis à jours décembre 2005) Chapitre 5, article 22.

mais que ceux-ci n'ont pas nécessairement tendance à accorder beaucoup de temps aux questions relatives au Conseil InterRégional, leur but premier étant de toute façon le travail régional. Ainsi, il serait pertinent de délimiter un peu plus les pouvoirs du Conseil de Coordination et de constater une fois pour toute que la légitimité démocratique à l'ASSÉ est au Congrès qui est la seule instance où les associations membres peuvent statuer directement. Elles statuent indirectement par l'intermédiaire des Conseils régionaux dans les CIR, mais ce n'est pas le cas des associations membres sans Conseils régionaux. Par contre, le Conseil de Coordination devrait conserver une certaine marge de manoeuvre afin d'alléger les Congrès. Puisqu'il n'aurait plus le pouvoir d'élire des membres des Comités de travail, il pourrait par contre en nommer par intérim. Il a déjà ce pouvoir pour les Comités journal, femmes ainsi que pour le Conseil exécutif.

Proposition d'avis de motion

Article 22 : Pouvoirs

Le Conseil de Coordination est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Cependant, il ne peut en aucun cas prendre des décisions concernant l'affiliation, la suspension, l'expulsion, les Statuts et règlements, la cotisation ou la dissolution. De plus, ses prises de décision doivent être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Il peut détailler des revendications, mais ne peut pas en adopter de nouvelles. Il peut détailler un plan d'action, mais ne peut pas en adopter un nouveau. Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès. Le Congrès peut revenir sur ses décisions. Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants :

1. convoquer et préparer les Congrès, tant au niveau de la logistique que de la production des documents relatifs à celui-ci ;
2. faire des recommandations et des propositions au Congrès ;
3. supporter et orienter le Conseil exécutif ;
4. créer des comités ad hoc ou des commissions pour l'aider dans son travail ;
5. veiller à l'exécution des décisions prises par le Congrès ;
6. établir ses propres règles de régie interne ;
7. régler les différends entre l'ASSÉ et ses diverses composantes ;
8. démettre de ses fonctions tout-e membre qu'il a lui-même nommé-e ;
9. définir les tâches des différents Comités de travail ;
10. nommer par intérim un membre au Conseil exécutif ou des Comités de travail ou des Comités femmes et journal jusqu'au Congrès suivant.

Éligibilité et quorum

L'éligibilité et le quorum sont actuellement :

Article 23 : Éligibilité

Pour être membres du Conseil InterRégional, les étudiantes et les étudiants devront être élu-e-s par leur Conseil régional respectif, exception faite des membres du Conseil exécutif. Ils et elles devront être membres en règle de l'ASSÉ.

Article 24 : Quorum

Le quorum du Conseil InterRégional est de 50 % + 1.⁶

Les modifications seraient les suivantes :

Propositions d'avis de motion

Article 23 : Éligibilité

Pour être délégué-e-s au Conseil de Coordination, les délégué-e-s des Conseil régionaux devront être élu-e-s par leur Conseil régional respectif. Tous les délégués et toutes les déléguées devront être membres de l'ASSÉ.

Article 24 : Quorum

Le quorum du Conseil de Coordination est de 50 % + 1 des délégations.

Amendements à d'autres articles des Statuts et règlements découlant des propositions précédentes.

Afin d'harmoniser les autres articles des Statuts et règlements avec les modifications proposées il faudrait modifier certains articles. Notez que les articles où seulement le nom du Conseil InterRégional devrait être remplacé sont couverts par la proposition d'avis de motion dans la section « Nom ».

L'article des pouvoirs du Congrès doit être réécrit si le Conseil de Coordination n'a plus le pouvoir d'élire les membres des comités de travail.

L'article actuel est le suivant :

Article 11 : Pouvoirs

1. Déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques ;
2. déterminer la priorité des campagnes, ainsi que les grandes lignes des plans d'action ;
3. modifier les Statuts et règlements de l'ASSÉ ;
4. déterminer le montant de la cotisation et ses modalités de versement ;
5. adopter les budgets, ainsi que la répartition des sommes ;
6. élire le Conseil exécutif ;
7. destituer les membres du Conseil exécutif ;
8. entériner la nomination des membres du Conseil InterRégional ;
9. approuver ou rejeter les rapports du Conseil InterRégional ;
10. expulser une association membre ;
11. refuser ou accepter l'ensemble des demandes d'adhésion ;
12. décider de la pertinence de l'embauche d'employé-e-s ;

⁶ Statuts et règlements (mis à jours décembre 2005) Chapitre 5, articles 23 et 34.

13. exercer l'ensemble des pouvoirs qui n'est pas explicitement accordé à d'autres instances ou comités de l'ASSÉ ;
14. démettre de ses fonctions un-une ou plusieurs membres du Conseil InterRégional sur recommandation de ce dernier, ou par la simple volonté des délégué-e-s au Congrès ;
15. décider de l'affiliation à toute coalition ou organisation ayant des buts et des visées similaires à l'ASSÉ ;
16. blâmer ou féliciter toute instance, comité, délégué-e ou exécutant-e par un vote majoritaire ;
17. nommer des personnes sur les comités de travail pour combler les postes vacants ;
- 17.1. Les candidatures éventuelles devront se conformer à l'un ou l'autre des articles suivants : Article 30 ou article 38.
- 17.2. De plus, le Congrès peut se saisir d'entériner ou de rejeter les personnes déjà élues sur les Comités de travail.
18. Créer des comités ad hoc qui lui seront directement et immédiatement redevables.

Il serait remplacé par :

Proposition d'avis de motion

Article 11 : Pouvoirs

1. Déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques ;
2. déterminer la priorité des campagnes, ainsi que les grandes lignes des plans d'action ;
3. modifier les Statuts et règlements de l'ASSÉ ;
4. déterminer le montant de la cotisation et ses modalités de versement ;
5. adopter les budgets, ainsi que la répartition des sommes ;
6. élire le Conseil exécutif ;
7. destituer les membres du Conseil exécutif ;
8. entériner ou renverser les décisions du Conseil de Coordination ;
9. approuver ou rejeter les rapports du Conseil de Coordination ;
10. expulser une association membre ;
11. refuser ou accepter l'ensemble des demandes d'adhésion ;
12. décider de la pertinence de l'embauche d'employé-e-s ;
13. exercer l'ensemble des pouvoirs qui n'est pas explicitement accordé à d'autres instances ou comités de l'ASSÉ ;
14. démettre de ses fonctions un, une ou plusieurs membres élu-e-s par le Conseil de Coordination sur un comité ad hoc ou une commission relevant du Conseil de Coordination ;
15. décider de l'affiliation à toute coalition ou organisation ayant des buts et des visées similaires à l'ASSÉ ;
16. blâmer ou féliciter toute instance, Comité, délégué-e ou exécutant et exécutante par un vote majoritaire ;
17. élire les membres des Comités de travail, du Comité femmes et du Comité journal ;
18. Créer des comités ad hoc qui lui seront directement et immédiatement redevables.

Les articles sur les Comités de travail devraient aussi être réécrits.

Ils sont actuellement :

Article 29 : Composition

Les Comités de travail sont composés chacun de trois (3) membres élu-e-s par le Conseil InterRégional.

Article 30 : Éligibilité et durée des mandats

Les candidats et candidates devront être recommandé-e-s par le Conseil régional dont ils et elles sont membres et être élu-e-s par le Conseil InterRégional. Par contre, le Congrès peut nommer lui-même des individu-e-s pour combler les postes non-occupés. Un mandat sur un Comité de travail ne peut excéder un an sans qu'il y ait de nouvelles élections. En cas de situations extraordinaires, le Conseil exécutif peut prolonger d'au maximum 45 jours un mandat si, et seulement si, durant ce délai aucun Conseil InterRégional ou Congrès ne sont convoqués

Il serait remplacé par :

Proposition d'avis de motion

Article 29 : Composition

Les Comités de travail sont composés chacun de trois (3) membres élu-e-s par le Conseil de Coordination.

Article 30 : Éligibilité et durée des mandats

Les candidats et candidates devront être recommandé-e-s par leur association membre dont ils et elles sont membres et être élu-e-s par le Congrès. Par contre, le Conseil de Coordination peut nommer lui-même des individu-e-s par intérim pour combler les postes non-occupés. Un mandat sur un Comité de travail ne peut excéder un an sans qu'il y ait de nouvelles élections. En cas de situations extraordinaires, le Conseil exécutif peut prolonger d'au maximum 45 jours un mandat si, et seulement si, durant ce délai aucun Conseil de Coordination ou Congrès n'est convoqué.

Cette modification fait aussi suite aux suggestions du mémoire du Comité recherche et réflexion au Congrès d'orientation qui comprenait peu la pertinence d'obliger les gens désireux et désireuses de se présenter sur un Comité de travail à devoir être appuyé par leur Conseil régional plutôt que leur association locale.⁷

Les buts et fonctions des comités de travail doivent aussi être réévalués, ils sont présentement ainsi :

⁷ Mémoire sur les comités de l'ASSÉ par le Comité recherche et réflexion, page 1.

Article 31 : Buts et fonction

Les Comités de travail servent à répartir certaines tâches dont le Conseil exécutif ne peut s'acquitter par lui-même et épauler ce dernier dans son travail. En aucun cas ils ne sont décisionnels. Ils exécutent les tâches que leur confient le Congrès et le Conseil InterRégional. Ils peuvent cependant faire des recommandations directes au Conseil exécutif, au Conseil InterRégional et au Congrès dans la limite de leur champ d'intervention respectif. Ils peuvent aussi s'adjoindre de collaboratrices et de collaborateurs, si besoin est.

Un certain problème se pose, comment garder le caractère non décisionnel des Comités de travail, si ceux-ci ont dorénavant un droit de vote en Conseil de Coordination? S'il est normal que lorsque toutes les instances de l'ASSÉ se réunissent autour d'une table pour se coordonner, que les Comités de travail ne soient pas des instances de « secondes classes » il ne faudrait pas, par contre que les Comités puissent s'automander puisque l'on perdrait toute la pertinence d'avoir des instances collectives où l'on détermine les priorités d'action. Autrement dit, il ne saurait y avoir de souveraineté locale pour les Comités de travail, sans qu'il ait un danger pour que l'ASSÉ devienne un regroupement de groupes d'affinités plutôt qu'un syndicat. Il ne s'agit pas d'un jugement négatif envers les groupes d'affinités, mais plus d'une distinction à faire.

Proposition d'avis de motion

Article 31 : Buts et fonction

Les Comités de travail servent à répartir certaines tâches dont le Conseil exécutif ou les associations locales ne peuvent s'acquitter par elles-mêmes et épauler ces dernières dans leur travail. En aucun cas ils ne sont décisionnels. Ils exécutent les tâches que leur confient le Congrès et le Conseil de Coordination. Ils peuvent cependant faire des recommandations directes au Conseil exécutif, au Conseil de Coordination et au Congrès dans la limite de leurs champs d'intervention respectif. Ils peuvent prendre part au débat et voter lors des séances du Conseil de Coordination, mais doivent se rallier aux décisions de celui-ci. Ils peuvent aussi s'adjoindre de collaboratrices et de collaborateurs, si besoin est.

Si le Conseil de Coordination mandate un Comité de travail contre sa volonté, celui-ci peut inscrire sa dissidence au procès-verbal du Conseil, c'est seulement dans ce cas que le Comité de travail n'est pas tenu de suivre les mandats qui lui ont été attribués par le Conseil de Coordination. Advenant un tel cas, le litige devra être traité au Congrès suivant qui prendra les mesures qu'il jugera nécessaire.

Les buts et fonctions des Comités femmes et journal doivent aussi être revisités :

Proposition d'avis de motion

Que soit ajouté à l'Article 39 : Buts et Fonction du Comité journal : « 11. Siéger au Conseil de Coordination, où il a le droit de parole, de proposition et de vote. » et que soit ajouté à la fin de l'Article 42.4 : Buts et fonctions du Comité femmes (« 4. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition et d'appui. ») les mots suivants « et de vote ».

Campagnes d'affiliation et d'information

Par le Conseil exécutif

Dans les mois qui ont précédé la grande grève étudiante d'hiver 2005, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) s'imposait comme une actrice incontournable de l'échiquier politique étudiant. De par sa détermination à incarner le syndicalisme de combat comme stratégie d'action, elle a su rendre possible une grève générale illimitée sans précédent. Regroupant autour d'elle des associations étudiantes représentant plus de 50 000 membres au sein de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) sur la base de revendications plus larges qu'un maigre 103 millions, elle a toutefois été écartée des négociations...

À ce moment, les mauvaises langues prédisaient un avenir obscur pour l'ASSÉ. Dépouillée de toute crédibilité aux yeux des officiel-le-s de notre société (du moins est-ce ce qui était alors clamé) et aux prises avec de sérieuses dettes, on aurait pu être porté à y croire. Pourtant, contre toute attente, à la fin de la grève et dans les semaines suivantes trois nouvelles associations en devenaient membres¹. C'est qu'au sortir de cette grande grève, incarnation même de ce dont le syndicalisme de combat est capable, l'ASSÉ se retrouvait en réalité dans une position plus enviable qu'auparavant puisque son utilité et son efficacité venaient tout juste d'être démontrées hors de tout doute.

Mais que s'est-il produit depuis? C'est ce sur quoi ce texte se propose de revenir...

Automne 2005

Après les efforts de consolidation interne de début de session, l'ASSÉ se dotait de la position suivante au Congrès d'octobre :

« Que l'ASSÉ se fixe comme objectifs d'affiliations pour l'automne 2005, deux associations collégiales et une universitaire qui le souhaitent. »²

Ayant nouvellement élu un responsable aux relations internes (Olivier Touzel, Sherbrooke), il nous était alors possible de nous tourner davantage vers l'externe. C'est ainsi qu'avec une assiduité renouvelée les tournées téléphoniques reprirent et que de cordiales relations furent entretenues. Peu de temps après le Congrès, nous apprenions la volonté de l'exécutif de la SoGÉÉCoM (Collège de Maisonneuve) qu'il y ait une campagne d'affiliation nationale à la session d'automne ayant pour choix l'ASSÉ, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ou la non-affiliation. Nous apprendrons plus tard que cette campagne aura plutôt lieu à l'hiver. Quant au mandat de consultation sur l'affiliation à l'ASSÉ du Regroupement des étudiantes et étudiants du Cégep de Joliette-Lanaudière (RÉÉCJL), celui-ci a dû être remis à plus tard pour des raisons de restructurations internes.

De plus, nous avons approché certaines associations avec lesquelles nous avions certaines affinités afin d'évaluer les possibilités de rapprochement. C'est ainsi qu'eurent lieu 3 rencontres où la

¹ Il s'agit des associations étudiantes collégiales de Saint-Jean, de François-Xavier Garneau (Québec) et de Saint-Jérôme.

² Voir le procès-verbal ou le résumé des mandats du Congrès des 8-9 octobre 2005 au www.asse-solidarite.qc.ca

possibilité d'une campagne d'affiliation ou d'information fut évoquée.³

Parallèlement à ces rencontres, un travail externe considérable fut voué au Congrès d'orientation. D'une part, cela nous a permis d'inviter quelques dizaines d'associations à ce Congrès puis de faire un retour avec elles sur ses retombées. Notons que dans une vaste majorité des cas, l'intérêt pour ce Congrès était très marqué, ce qui laissait présager une forte participation d'associations non-membres de l'ASSÉ. Toutefois, étant donné le changement de lieu du Congrès de relative dernière minute, sa durée et la campagne de désaffiliation à la Fédération universitaire étudiante du Québec (FEUQ) de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) qui avait lieu la semaine précédente, leur participation fut moins forte que prévue. Il n'en demeure pas moins que presque une quinzaine d'associations étudiantes non-membres se trouvèrent autour de la table pendant ce Congrès et que certaines d'entre-elles enrichirent notre réflexion commune de par leurs mémoires⁴.

Cette expérience en elle-même et les efforts palpables de l'ASSÉ pour, entre autres, se sortir de la marginalité où elle est maintenue malgré elle ont eu pour effet de stimuler des rapprochements encore plus étroits ou simplement de redorer son blason auprès d'associations étudiantes dont elle s'était éloignée après la grève. Ainsi, après ce Congrès, la campagne d'information suivie d'une assemblée générale (AG) au Cégep Marie-Victorin se confirmait tandis que de nouvelles campagnes d'affiliation ou d'information se profilaient. De plus, nous apprenions que des campagnes d'affiliation surprises émergeaient (Institut de technologie agricole de La Pocatière (ITA-La Pocatière) et Institut national de recherche scientifique d'urbanisme, culture et société (INRS-UCS)) tandis que le mandat de considérer les affiliations nationales de l'hiver 2005 à l'Association générale étudiante du Collège de Valleyfield (AGECoV) ressurgissait. Les perspectives devenaient donc des plus intéressantes pour la session d'hiver 2006!

Hiver 2006

À la toute fin de la session d'automne et au début de janvier, nos efforts se sont davantage tournés vers l'interne par la préparation du plan de valorisation. Ce fut alors l'occasion de procéder à l'élaboration d'une liste de personnes-ressources telle que nous en avons reçu le mandat lors du Conseil InterRégional du 29 mai 2005⁵. Mieux vaut tard que jamais! Pendant ce temps, les campagnes d'affiliation à venir n'ont pas quitté notre esprit. En fait, l'élaboration de cette liste fut également l'occasion de dresser la liste des personnes intéressées par les campagnes d'affiliation. C'est ainsi qu'à la rentrée, nous étions déjà prêtes et prêts à y œuvrer.

À la toute fin de la session d'automne, l'INRS-UCS, une association de 2^e et 3^e cycles universitaires de tout horizon mais surtout de sciences sociales, nous a invité à une AG pour présenter notre association nationale. Étaient également invitées une personne de la FEUQ (2 y sont allées finalement...) et une personne d'une association membre de chacun des regroupements. Suite à cette AG, il fut convenu d'en tenir une autre le 30 janvier afin de déterminer s'il y aurait consultation sur l'affiliation nationale. Lors de celle-ci, il fut résolu que oui et c'est alors que fut amorcé un référendum par vote courriel pour déterminer à quel regroupement national l'association de l'INRS-UCS

³ Il s'agissait de l'Association d'anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM), de l'Association générale étudiante de Montmorency (AGEM) et du Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV).

⁴ Voir documents relatifs au Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005 sur le site www.asse-solidarite.qc.ca

⁵ Voir le procès-verbal sur le site www.asse-solidarite.qc.ca

deviendrait membre.

Quant au SECMV (Marie-Victorin), association ayant été l'une des pionnières de la grève de 1996 et qui a aussi participé activement à celle d'hiver 2005, la campagne d'information a débuté le 30 janvier et une bonne présence sur le terrain de personnes de l'extérieur a été assurée. Il ne faut surtout pas relâcher nos efforts! L'AG du 15 février où la question de l'affiliation nationale devrait être soulevée risque d'être déterminante. D'ici là, redoublons d'efforts afin d'informer la population étudiante de Marie-Victorin sur ce qu'est l'ASSÉ, en espérant qu'elle décide de joindre ses forces aux nôtres.

En ce qui concerne l'ITA de La Pocatière, une ferme-école comprenant des membres du collégial mais aussi de DEP, on apprenait à la fin de la session dernière qu'un référendum devait se tenir au début de la session d'hiver car l'AG qui devait décider de l'affiliation nationale n'a pas eu quorum. Après quelques messages sans réponse, nous avons finalement rejoint une personne de cette association cette semaine qui nous informait qu'une AG s'est tenue au début de la session où il a été décidé, finalement, de ne pas entreprendre d'affiliation nationale.

Reste la question de Maisonneuve, association instigatrice de la grève de 1996, anciennement membre du Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) puis l'une des fondatrices de l'ASSÉ et participante à la grève de 2005, une association à l'historique politique riche. À l'écriture de ces lignes, il restait encore à déterminer les dernières modalités de la campagne qui débutera le 13 février 2005. La lutte y sera certainement très chaude notamment parce que trois options sont possibles (ASSÉ, FECQ, non-affiliée). Il nous faudra aborder cette campagne avec le sérieux qu'elle mérite, y démontrer toute notre capacité de mobilisation et convaincre les membres de cette association de joindre nos rangs à nouveau afin qu'ensemble nous portions l'ASSÉ vers de nouveaux sommets!

Finalement, nous suivrons de près la situation du RÉÉCJL et de l'AGECoV, de même que celle dans les associations intéressées par une campagne d'information ou, qui sait les surprises qui nous attendent, d'affiliation. Nous devons d'abord mener celles prévues en ce moment avant de nous tourner vers de nouveaux objectifs, y mettre tout l'effort dont nous sommes capables afin que le rayonnement de l'ASSÉ s'accroisse comme il se doit.

Conclusion

Nos détracteurs et détractrices auront beau tenter de nous discréditer, user de mensonge et de démagogie à notre sujet, il n'en demeure pas moins que l'ASSÉ a su se tailler la place qui lui revient sur l'échiquier politique étudiant, en témoignant les actuelles campagnes qui supplantent déjà en nombre celles de nos adversaires. Afin que le mouvement étudiant consolide la combativité dont il a su faire preuve l'an dernier, il faut que l'ASSÉ demeure incontournable, qu'elle accroisse ses rangs pour faire rempart au concertationnisme qui mine nos efforts depuis quinze ans. Continuons à faire preuve de l'audace, du sérieux, de la créativité et de la rigueur qui nous caractérise et une chose est sûre : Nous vaincrons!

Contexte, conjoncture et perspectives pour l'ASSÉ

Par le Conseil exécutif

Afin d'alimenter la réflexion sur le plan d'action de l'ASSÉ à court terme (d'ici la fin de l'année) et à moyen terme (pour l'année 2006-2007), nous vous présentons le texte d'analyse qui suit. Ce texte ne se veut pas incontestable mais vise plutôt à « débroussailler » le terrain et de définir certaines pistes qui nous semblent importantes à considérer.

Contexte à l'ASSÉ

Associations étudiantes locales

Le contexte des associations étudiantes locales est difficile à bien définir puisque la situation diffère de campus en campus. Tout de même, nous pouvons faire quelques constats.

Suite à la grève d'hiver 2005, de nombreuses personnes avaient prédit une hausse presque immédiate des effectifs militants et de la participation aux assemblées générales. Or, ce ne fut pas le cas, du moins de manière généralisée. Plusieurs syndicats locaux ont démarré la session quelques semaines après la rentrée et il semble y avoir eu peu de préparation durant l'été. Les réunions locales ont par endroits tardé à être convoquées et, tout au long de la session, nous avons constaté de la difficulté à mobiliser pour les assemblées générales, ce qui nous apparaît assez inquiétant. Malgré ces difficultés, on peut quand même constater une « nouvelle génération » de militants et de militantes, conscientisé-e-s par la grève, qui s'impliquent dans leur syndicat mais qui sont moins nombreux et nombreuses que prédit. Bref, de manière générale toujours, les syndicats locaux continuent de fonctionner, mais souvent avec des effectifs minimaux et une participation moins qu'idéale aux assemblées générales.

Comités de l'ASSÉ

Conseil exécutif : L'implication sur le conseil exécutif est restée à peu près au même niveau depuis le début de l'année. Une des lacunes les plus importantes selon nous est l'absence prolongée d'une personne responsable aux affaires internes (sauf pour une partie de la session d'automne 2005), ce qui a rendu difficile la communication avec les associations étudiantes locales. Malgré la présence continue de seulement trois personnes au Conseil exécutif, de nombreux dossiers ont pu avancer, mais surtout des dossiers relatifs à la consolidation de l'ASSÉ et des syndicats locaux, notamment par plusieurs tournées internes, l'organisation du Congrès d'orientation et le « plan de valorisation ».

Comité femmes : Le travail accompli durant la session automne 2005, a surtout été concentré sur l'organisation de l'atelier femmes du camp de formation et des actions contre le congrès pro-vie de novembre dernier. Actuellement, celui-ci s'occupe de l'organisation d'une semaine contre la marchandisation du corps des femmes pour le mois de mars.

Comité journal : L'absence d'implication sur ce comité a été dure pour le Conseil exécutif, qui a dû déléguer le Secrétaire à l'information à la production du journal d'automne 2005 et celui d'hiver 2006. La candidature actuelle d'une personne pour ce comité est réjouissante mais ce comité reste

prioritaire pour l'avenir.

Comités de travail : Les comités de travail qui furent actifs cette année jusqu'à maintenant ont été recherche et réflexion et formation. En général, les comités de travail n'ont pas été assez actifs pour supporter l'exécutif dans le développement des campagnes, mis à part le comité formation qui a été d'une grande aide pour l'organisation des deux derniers camps de formation.

Plan d'action 2005-2006

Le plan d'action de l'ASSÉ 2005-2006 adopté au Congrès d'août dernier comportait trois principaux axes : aide financière aux études, solidarité avec les syndicats du secteur public et parapublic et femmes. Pour les détails de ces campagnes, voir le résumé des mandats du Congrès du 20 août 2005.

Aide financière aux études : La campagne de consultation lancée cet automne a jusqu'à maintenant eu un succès mitigé. La quantité de formulaires papier remplis et retournés au bureau de l'ASSÉ est d'environ 30 (tous de l'AÉCS) et moins d'une dizaine de formulaires en ligne nous sont parvenus. Quoiqu'il est très probable qu'une grande quantité de formulaires remplis se retrouvent toujours au local, nous n'avons pas d'idée précise du nombre. Étant donné le petit nombre de formulaires reçus, aucune analyse de ceux-ci n'a été débutée. Cette analyse devait servir de base pour l'élaboration de revendications précises en assemblée générale par nos membres. Conséquemment, à ce stade-ci, peu de membres ont consulté leur assemblée générale sur l'Aide financière aux études.

Solidarité avec les syndicats : Durant la session l'exécutif, a eu peu de contacts avec les instances syndicales, la Fédération Autonome du Collégial (FAC) étant la seule organisation avec laquelle nous avons eu une bonne communication. Par contre, tout au long de la session plusieurs de nos associations membres ont établi et/ou entretenu de bons contacts avec leurs syndicats locaux, surtout au niveau des professeur-e-s. Presque toutes celles-ci ont pris des positions d'appui face aux syndicats durant la session d'automne et nous avons produit un document de vulgarisation des revendications syndicales pour la population étudiante.

Initialement, selon ce qui avait été voté au Congrès d'août, nous envisagions d'entamer des journées de grève d'appui aux syndicats en cas de loi spéciale. Durant la session quelques assemblées générales se sont posées la question et certaines ont pris un mandat de consultation à cet effet. Par contre, la loi est tombée en pleine fin de session, le 15 décembre. Il était alors très difficile voire impossible pour les associations de tenir une consultation pour une grève d'appui, surtout que les syndicats eux-mêmes ont décidé à ce moment de ne pas combattre la loi immédiatement. Au lendemain de la loi, l'exécutif avait produit un communiqué d'appui combatif qui ouvrait clairement la porte à la solidarité étudiante active dans le cadre d'une lutte potentielle contre le décret, communiqué signé par des associations étudiantes représentant plus de 130 000 étudiants et étudiantes, incluant nos membres.

Depuis, les syndicats ont adopté des plans d'action avec comme objectif de combattre le décret. Or, les moyens d'actions mis de l'avant sont des plus doux, ce qui signifie que le décret restera probablement en place pour la durée de la convention collective ainsi imposée (jusqu'en 2010). Le point culminant du plan d'action de la CSN sera une procession funèbre devant le parlement à la mi-

mars.

Femmes : Le plan d'action femmes était divisé en 2 parties : conscientisation sur le féminisme et support à la création de comités femmes locaux en automne et campagne contre la marchandisation du corps des femmes à l'hiver. Pour la première partie, quelques événements ont eu lieu : une réunion nationale des comités femmes, qui a eu un succès moyen et la mobilisation contre le congrès pro-vie, qui faisait également partie de notre plan d'action et qui elle a eu un bon succès. Pour la deuxième partie, celle-ci aura très certainement du succès également. Une semaine de conscientisation sur la marchandisation du corps des femmes devrait avoir lieu à partir du 8 mars.

Globalement, on doit constater que cette année le plan d'action de l'ASSÉ tel qu'adopté au Congrès du 20 août n'a pas eu un très grand succès. La solidarité syndicale semble avoir été l'axe qui a reçu le plus d'écho dans les associations étudiantes et dans les assemblées générales mais les deux autres axes, Femmes et Aide financière aux études, n'ont pas été des enjeux très présents jusqu'à maintenant au local. Évidemment, cela ne veut pas dire que nous avons été inactifs et inactives durant la session. Plutôt, on voit que jusqu'à maintenant, le travail effectué a beaucoup été relié à la consolidation de l'ASSÉ et des syndicats locaux plutôt qu'à la mise en place du plan d'action.

Plan de valorisation

Le plan de valorisation de l'implication (voir le procès-verbal du Conseil InterRégional du 13 décembre), mis en place depuis la fin décembre dernière, est actuellement en cours. Ce plan avait été élaboré suite au constat du peu d'implication aux associations étudiantes locales et visait à informer la population étudiante sur leur syndicat local, l'ASSÉ, et les possibilités d'implication dans ces organismes. Il est trop tôt pour tirer des conclusions claires sur le succès du plan mais les impressions préliminaires laissent présager pas mal de positif.

Conjoncture et pistes d'actions possibles

Élection du PCC et transferts fédéraux

Avec l'élection de Stephen Harper, on peut prévoir qu'une mesure s'attaquant au déséquilibre fiscal sera mise de l'avant, surtout que c'était une des promesses électorales principales du candidat devenu premier ministre. Même si le gouvernement est minoritaire, l'appui du Bloc québécois, qui également promettait de s'attaquer au déséquilibre fiscal, serait suffisant pour faire passer une telle mesure.

Par contre, ce qui nous intéresse là-dedans, c'est la hausse potentielle des transferts fédéraux aux provinces en matière d'éducation. Même si les acteurs et les actrices impliqué-e-s dans cet enjeu ne s'entendent pas tous et toutes sur le montant par année à rétablir aux provinces, un consensus semble se profiler au Québec pour revendiquer 4,9 milliards, ce qui représenterait environ 1 milliard de plus pour le budget de l'éducation au Québec. Cela pourrait donc représenter le réinvestissement massif en éducation que nous revendiquons depuis longtemps.¹

Dans ce cadre, deux événements sont à surveiller : une rencontre du Conseil de la fédération

¹ Voir <http://www.agoraetudiante.com> pour plus d'informations.

qui aura lieu les 24 et 25 février prochains afin de discuter de la question et le dépôt du budget du nouveau gouvernement Harper qui devrait être déposé vers la mi-mars.

La Fédération Étudiante Universitaire du Québec (FEUQ) se penche sur le dossier depuis le début de l'année. La stratégie de la FEUQ a été jusqu'à maintenant de faire circuler une pétition, d'envoyer des cartes postales au gouvernement, d'organiser quelques (deux ou trois) petites actions symboliques et, vraisemblablement, un lobby intense auprès du gouvernement et des partis politique. En ce qui concerne le discours mis de l'avant par la FEUQ pour ce qui est de l'affectation de nouvelles ressources financières possible, celui-ci très rapproché de celui du gouvernement Charest et ne laisse entrevoir aucune attention aux problèmes les plus criants en éducation². Ainsi, la stratégie, le discours, l'histoire et la culture de la FEUQ excluent toute collaboration possible.

À court terme, il est très difficile d'envisager une mobilisation suffisante qui aura un réel poids dans la balance et qui sera adéquatement arrimée dans le temps avec les événements mentionnés ci-haut. Le contexte de mouvement ne semble pas s'y prêter, même si d'autres associations étudiantes voudraient voir un mouvement de masse s'organiser et éclater dans les semaines qui s'en viennent. La manifestation prochaine à Ottawa le 23 février, à laquelle le Conseil Régional de Montréal (CRAM) appelle à participer, est en soi une initiative positive mais le contexte et l'échéancier actuel fait que la mobilisation ne sera probablement pas suffisante pour avoir un grand impact.

Une option à considérer au moment actuel serait de surveiller et analyser les événements à venir ainsi que d'établir de solides contacts avec toutes les associations étudiantes prêtes à mettre un discours progressiste et une stratégie efficace de l'avant. Ainsi, si le dossier n'est pas réglé avant la fin de l'année (ce qui risque fort d'être le cas étant donné l'absence d'un rapport de force en notre faveur) nous pourrions considérer une collaboration avec ces associations.

Toujours au niveau fédéral, l'élection de Harper laisse entrevoir des jours sombres pour le progrès social, malgré le fait que celui-ci ait promis une baisse de la TPS (ce que Chrétien avait aussi promis mais n'a jamais fait). On peut facilement anticiper une hausse significative des dépenses militaires dans le prochain budget, des lois limitant entre autres l'avortement et le mariage gai, une adhésion encore plus affirmée à la « guerre contre le terrorisme » de l'administration Bush et bien d'autres politiques rétrogrades et anti-sociales. En tant que mouvement progressiste nous devons faire notre possible pour nous faire entendre et affirmer notre solidarité avec les organismes partout au Canada qui lutteront contre ces politiques.

Accessibilité aux études et dégel des frais de scolarité

Au niveau des frais de scolarité, Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vient tout récemment de commander une étude sur les impacts d'une augmentation ou d'une baisse des frais de scolarité : « Pour éclairer sa lanterne, le « pragmatique » ministre de l'Éducation a ordonné « une série d'études, de simulations et de scénarios » aux experts de son ministère afin de connaître l'impact, tant sur le financement que sur l'accessibilité, d'une hausse ou même d'une réduction des droits de scolarité à l'université. »³.

² Voir l'article intitulé « Transferts fédéraux, au delà du consensus apparent » dans le dernier numéro de *l'Ultimatum*.

³ Québec n'a jamais étudié l'impact d'une hausse des droits de scolarité, *Le Devoir*, jeudi 2 février 2006, page A1.

Même si dans sa récente entrevue avec *Le Devoir*, M. Fournier adopte une position neutre par rapport aux frais de scolarité, se disant autant ouvert à un dégel des frais de scolarité qu'à la gratuité complète, nous ne sommes pas dupes. Non seulement la Commission jeunesse du parti libéral prône ouvertement un dégel des frais de scolarité mais le Parti libéral lui-même a adopté durant son dernier congrès une résolution visant à « augmenter la participation financière des étudiants de façon « raisonnable »⁴. Enfin, Jean Charest lui-même accueillait avec enthousiasme, il n'y a pas si longtemps, le *Manifeste pour une Québec lucide* prônant un dégel des frais de scolarité⁵. Bref, l'objectif du gouvernement est clair : ce n'est ni un « débat public sur le financement de l'éducation », et encore moins une réduction des frais de scolarité; c'est vers un dégel qu'il manoeuvre.

Sur cette question, il est évident que la grève d'hiver 2005 et le discours sur la gratuité avancé par la CASSÉE durant celle-ci ont mis le gouvernement dans une position délicate. Dans un contexte où le gouvernement entame la dernière partie de son mandat (des élections pourraient avoir lieu dès l'automne 2007) celui-ci évite d'annoncer clairement ses intentions afin de ne pas soulever la colère étudiante une fois de plus et ainsi compromettre ses chances aux prochaines élections.

Dans un contexte aussi où l'Ontario pourrait effectivement dégeler ses propres frais de scolarité à l'université (déjà plus de deux fois plus élevés qu'au Québec!) dès septembre 2006⁶, les perspectives laissent entrevoir à moyen long terme une hausse des frais de scolarité, et ce, même si le Parti québécois est élu aux prochaines élections (André Boisclair ayant refusé de se positionner sur la question durant la course à la chefferie du Parti et se cantonnant lui aussi à ne vouloir que « lancer le débat »).

Face à ce constat, nous devons envisager dès maintenant notre stratégie pour contrer ces plans. Une vaste campagne d'information et de mobilisation ayant comme thème central la gratuité scolaire qui débiterait dès l'automne 2006 pourrait bloquer la voie au gouvernement et mobiliser une bonne partie de la population étudiante et de la population en général en faveur de la gratuité scolaire, tout en mettant de l'avant l'idée de fiscalité responsable comme source de financement (avec ou sans la revendication d'une hausse des transferts fédéraux en matière d'éducation, en fonction du contexte).

Une telle campagne pourrait aussi être une occasion d'exiger la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial, l'abolition du calcul de la pension alimentaire en tant que revenu pour les familles monoparentales⁷ (en grande majorité des femmes), la diminution des frais de scolarité d'étudiants internationaux et d'étudiantes internationales⁸, ainsi que le retrait des éléments néfastes de la dernière réforme des AFE (gestion privée des prêts, contrôle accru des revenus et dépenses étudiantes et augmentation de l'endettement aux cycles supérieurs, pour ne nommer que ceux-ci) et toute autre revendication adoptée par les assemblées générales dans le cadre de la campagne actuelle de consultation sur l'AFE.

⁴ Droits de scolarité: dégel en vue, *Le Devoir*, lundi 22 novembre 2004.

⁵ Le dégel imminent des frais de scolarité, *Ultimatum*, février 2006.

⁶ University tuition to rise, Premier says, *The Globe and Mail*, jeudi 2 février 2006, page A11.

⁷ Un changement récent au régime d'AFE exempte dorénavant les premiers 1 200 \$ de pension alimentaire mais ne permet plus de dérogation pour exempter le montant total de la pension, qui lui est environ deux fois plus important. À ce sujet lire L'argent des enfants pour payer les études de maman, *Le Soleil*, 9 novembre 2005, page A15.

⁸ Lire à ce sujet le récent rapport du Comité consultatif sur l'accessibilité aux études, recommandant de ne pas procéder à une hausse des frais de scolarité telle qu'envisagée présentement par le ministère de l'Éducation : <http://www.cse.gouv.qc.ca/pdfs/50-1109.pdf>

En bout de ligne, la décision au Congrès d'orientation cet automne de mettre sur pied un comité ad hoc sur la gratuité scolaire aura été une excellente chose. Avec un peu d'aide et d'encouragement, le comité devrait remettre un rapport détaillé sur la question dès le Congrès annuel.

Réseau collégial

Dans le dossier du réseau collégial, le ministère de l'Éducation a été cette année des plus discret. Aucune annonce significative n'a eu lieu depuis l'annonce par l'ex-ministre de l'Éducation Reid le 17 janvier 2005⁹.

Par contre, rien ne prouve non plus que celui-ci n'ait pas chômé durant cette période. Durant la session automne 2005, nous apprenions l'intention du ministre de mener des consultations privées dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle réforme. Quels organismes le ministre a-t-il consultés? Quelle était la teneur de ces consultations? Quelles conclusions le ministre a-t-il tirées de celles-ci? Autant de questions restent aujourd'hui sans réponses pour la communauté syndicale des cégeps.

Heureusement, la Coalition-cégeps ne s'est pas complètement dissoute pour autant. Lors de la dernière session, une réunion de la Coalition conclut qu'il était nécessaire de rester sur nos gardes en ce qui concerne les projets du gouvernement pour le réseau collégial.¹⁰

Effectivement, par le biais dans l'entrevue récente au Devoir, le ministre Fournier affirmait que, par rapport au réseau collégial, « Des annonces sont toutefois à venir, notamment sur une manière de rapprocher la formation professionnelle du secondaire et le profil technique du collégial, « sans aller dans la recette radicale qui chambarde beaucoup de choses ». »¹¹

Il est difficile de prédire le contenu précis des annonces mais nous devons anticiper que celles-ci rejoindront de près les orientations de la Fédération des cégeps, comme cela a été historiquement le cas. Plus grande autonomie des cégeps pour créer des nouveaux programmes et pour gérer la main-d'oeuvre, implantation des « semi-DEC », rapprochement et intégration de différents ordres d'enseignement, remise en question de la formation générale (un classique) et bien d'autres changements pourraient se matérialiser rapidement à l'horizon.

Peu importe la menace précise que nous pourrions anticiper, notre travail d'analyse doit se poursuivre. À cet effet, nous pouvons nous référer au document « Décentralisation et arrimage au marché du réseau collégial : La mission éducative des cégeps en péril »¹² produit par l'ASSÉ durant la campagne de grève d'hiver dernier. Nous pourrions également continuer de développer notre analyse sur d'autres enjeux connexes spécifiques au réseau collégial. Par exemple, présentement, le comité des affaires académiques et pédagogiques se penche sur les effets de la multiplication des Attestations d'études collégiales (AEC) mais nous pourrions facilement, avec plus de ressources, explorer d'autres enjeux.

⁹ LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION REND PUBLIQUES LES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES SUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, <http://www.meq.gouv.qc.ca/CPRESS/cprss2005/c050117.htm>

¹⁰ Voir « Réunion de la Coalition-cégeps » dans le Rapport du Conseil exécutif de l'ASSÉ pour la session automne 2005

¹¹ Québec n'a jamais étudié l'impact d'une hausse des droits de scolarité, *Le Devoir*, jeudi 2 février 2006, page A1.

¹² Disponible dans la section *Recherches et analyses* de notre site Internet.

Nous pourrions également envisager d'interpeller directement le ministre Fournier sur ses intentions de réforme pour le réseau collégial. Sa stratégie actuelle d'élaboration secrète empêche la poursuite des débats sur le rôle des cégeps au Québec tels qu'ils ont eu lieu lorsque le ministre Reid envisageait la disparition de ceux-ci. Une intervention à court terme de l'ASSÉ pourrait forcer le ministre à dévoiler au moins partiellement ses plans, ce qui serait bénéfique pour toute la communauté collégiale et éviterait que les acteurs progressistes de celle-ci d'avoir à riposter à un fait accompli.

Ingérence du secteur privé dans l'éducation

Encore aujourd'hui, le secteur privé continue de s'immiscer dans nos établissements au nom d'une saine économie de marché. Que ce soit dans les services à la population étudiante, la mise en place de nouveaux programmes d'études, la priorisation de certains programmes « en demande » au détriment de d'autres, la gestion « économiste » de nos milieux d'apprentissages se fait de plus en plus sentir.

Un exemple frappant de cette tendance est sans doute la mise en place récente du Campus Ubisoft¹³, où la formation offerte par des établissements scolaires publics est entièrement arrimée aux méthodes et aux besoins d'une entreprise unique. Par contre, il existe sans aucun doute de nombreux autres exemples.

Avant d'envisager une lutte contre ce détournement grave de la vocation de notre système d'éducation, nous devons répondre à certaines questions auxquelles nous aurions actuellement une certaine difficulté à répondre : Qui exactement élabore ces programmes? En quoi consistent-ils précisément? Leur contenu? Leur financement? Où sont-ils donnés? Quelles sont les réelles perspectives d'emploi suite à ce type de formation?

Au niveau universitaire, deux enjeux devraient attirer notre attention. D'une part, la recherche est non seulement de plus en plus dirigée vers les secteurs technologiques mais dépend de plus en plus des partenaires investisseurs de milieux commerciaux. Par conséquent, celle-ci est de plus en plus soumise aux impératifs du marché et limitée par ceux-ci. D'autre part, les secteurs de formation et de recherche fondamentale sont graduellement écrasés. Ceux-ci, en plus de subir des coupures et des rationalisations fréquentes, ne sont plus valorisés par les universités. Ainsi, la défense des sciences fondamentales et une critique de la recherche appliquée et de la vision utilitariste de l'université devraient éventuellement faire partie de nos priorités, quoique notre analyse et notre documentation à ce sujet devraient être étoffées préalablement.

Enfin, nous constatons que les luttes locales contre les entreprises se multiplient, principalement dans le domaine alimentaire. Des plus en plus de syndicats locaux s'opposent à la présence de grandes multinationales dans leurs établissements. Un exemple de cette tendance est la lutte à l'Université Laval pour l'expulsion de SodexHo et la reprise des installations alimentaires¹⁴. Nous devons prendre acte de cette réalité et évaluer notre rôle dans cette lutte. Campagne nationale ou support local? La question se pose mais une réflexion plus approfondie (tant dans les assemblées générales qu'au niveau des comités de l'ASSÉ) s'impose avant d'y trouver une réponse adéquate.

¹³ Voir <http://www.ubisoftcampus.com>

¹⁴ Voir <http://www.boycottsodexho.org/>

Administrations

Les administrations de nos collèges et de nos universités ont souvent fait obstacle cette année aux activités de nos syndicats locaux. Plusieurs enjeux méritent d'être soulignés dans cette catégorie : absence ou difficulté à faire respecter un trou commun à l'horaire pour, entre autres, organiser des assemblées générales, imposition de calendriers scolaires contre la volonté des syndicats locaux et même interdiction de tenir des instances de l'ASSÉ.

Ce sont évidemment tous des problèmes mais nous croyons que ceux-ci sont plus ou moins reliés à une problématique persistante dans nos établissements scolaires : le manque de représentation syndicale et la trop grande représentation d'acteurs externes (souvent des entreprises) sur les Conseils d'administration. Une campagne nationale sur cette revendication de longue date aurait probablement un effet positif sur l'arrogance de certaines administrations et pourrait même mener à des changements concrets si un rapport de force suffisant est au rendez-vous.

Travail et solidarité avec les syndicats

Beaucoup de travail a été fait jusqu'à maintenant cette année à ce niveau, quoique nous aurions aimé pouvoir en faire plus.¹⁵ Avec la venue de la loi spéciale et l'absence de riposte combative des syndicats (autre que verbale), nous devons nous questionner sur la suite de la solidarité que nous voulons mettre en place avec ceux-ci.

Il nous semble que la seule avenue intéressante à ce stade-ci serait de tenter d'organiser, conjointement avec la CSN, une participation étudiante à la journée nationale de résistance le 14 mars prochain à l'occasion de la reprise de travaux à l'Assemblée nationale à Québec¹⁶. Entre-temps, nous devons maintenir notre analyse du conflit et notre promotion du syndicalisme de combat comme nécessité de lutte dans tous les secteurs de la société où nos droits sont bafoués.

Femmes

Par rapport à la question femmes, il est n'est pas vraiment envisageable, à court et moyen terme, de se lancer dans des campagnes de pression de grande envergure. La raison : énormément de travail d'information et de conscientisation reste à faire auprès de la population étudiante. À l'heure où le discours masculiniste prend de l'ampleur, ce travail devient primordial.

Dans cette optique, les avenues d'actions (sur lesquelles nous nous enlignons déjà) sont : continuer d'offrir des formations féministes dans nos camps de formation, encourager la tenue d'ateliers féministes au local, encourager la formation de comités femmes locaux, poursuivre la diffusion d'articles, de documentation et de matériel d'information féministe.

Lors de ce Congrès, il sera proposé que la campagne contre la marchandisation du corps des femmes, adoptée au Congrès d'août, prenne la forme d'une semaine thématique qui se tiendrait du 8 au 17 mars dans nos établissements. Ceci nous semble être une excellente occasion de conscientisation

¹⁵ Voir « Solidarité syndicale » dans le Rapport du Conseil exécutif de l'ASSÉ pour la session automne 2005.

¹⁶ Voir le document *Riposte et résistance!* pour plus d'information sur le plan d'action du Front commun : <http://www.secteurpublic.info/MGACMS-Client/Protected/File/2D664RNU6347251641XWRS5VYHL7FV.pdf>

sur la condition féminine qui entrerait pleinement dans les objectifs que nous nous fixons actuellement.

Suite à cela, nous devons analyser le contexte plus précisément et déterminer les voies d'action optimales dans la lutte globale pour l'égalité et nous fixer des objectifs révisés pour l'année 2006-2007. Des pistes possibles pourraient être par exemple la défense du droit à l'avortement et la lutte pour une meilleure accessibilité à ce service, la lutte pour une meilleure accessibilité à la contraception, la lutte contre le harcèlement sexuel et le viol ou même la lutte contre le mouvement masculiniste.

Conclusion

Pour conclure, il peut être tentant de se concentrer sur les questions économiques liées à l'éducation et de continuer à reléguer à plus loin la question brûlante de la qualité de notre éducation. Certes, l'accessibilité aux études en termes financiers et les investissements ne sont pas difficiles à expliquer tandis que la qualité de notre éducation s'exprime de manière beaucoup plus complexe. Pourtant, balancer de l'argent sur un problème ne fait souvent pas assez pour le régler définitivement, surtout lorsque c'est le gouvernement qui le balance. En effet, nous devons absolument avancer parallèlement dans ces champs de lutte, toujours relier les nécessités économiques de la population étudiante et de notre système d'éducation à la qualité de l'éducation que nous pouvons y retrouver.

Certains et certaines diront que c'est impossible à faire, qu'il faut se cantonner à des slogans simples et répétés à outrance, que sinon personne ne comprendra notre message. Par contre, notre expérience jusqu'à maintenant nous démontre que les étudiants et les étudiantes ne sont pas si incapables de réflexion et de compréhension que certains et certaines voudraient nous faire croire. Une grande importance repose en fait dans la forme accessible et cohérente de notre discours et notre succès jusqu'à maintenant est sans doute partiellement attribuable à cela. Gardons en tête ces nécessités et notre message continuera d'être entendu par la population étudiante.

Finalement, nous aimerions souligner l'importance de la réflexion à long terme sur les orientations de lutte de l'ASSÉ. Presque systématiquement, depuis la fondation de l'ASSÉ, nos plans d'action sont déterminés au début de la session d'automne, ce qui coupe toute possibilité de préparation sérieuse durant un été complet. Cette année, l'occasion de fixer un plan d'action intéressant se dresse à nouveau à l'approche du Congrès annuel. Convoquons nos assemblées générales! Regroupons-nous! Réunissons-nous! Réfléchissons ensemble sur le prochain plan d'action de l'ASSÉ pour que l'année 2006-2007 soit une année de mobilisation massive!

Candidature au Comité journal

Montréal, le 7 février 2006

Objet : Candidature pour le Comité journal de l'ASSÉ

Destinataires : À tous et toutes les délégué-e-s présentes et présents à ce Congrès

Salutations chaleureuses à vous tous et toutes chers et chères camarades,

Je m'appelle Christian Pépin et je suis particulièrement intéressé à être élu sur le Comité journal de l'ASSÉ pour pouvoir ainsi continuer à effectuer mon travail sur ce comité avec l'appui formel et officiel du Congrès national. C'est que depuis la fin de la session dernière, j'ai pris la responsabilité de coordonner la production de notre journal national *l'Ultimatum* en collaboration avec Jérôme Charaoui, Secrétaire à l'information sur l'exécutif de l'ASSÉ. Ayant fortement apprécié cette expérience, je souhaite pouvoir continuer à effectuer ce travail à plus long terme.

J'ai très peu d'expérience en mise en page ce qui fait que je ne pourrais actuellement coordonner la production et produire le journal seul. Par contre, je désire acquérir une solide formation en mise en page tout au long de la session ce qui pour moi sera un apprentissage très motivant et très utile dans l'exercice de cette responsabilité.

Par ailleurs, vous pouvez me juger relativement et partiellement à partir de la dernière parution de *l'Ultimatum express Soyons Solidaires* et la toute récente dernière parution de *l'Ultimatum* (en espérant que vous l'aurez en vos mains durant le Congrès!). Par contre, mon travail concernant ces parutions fut concentré sur coordonner la production des articles, commenter et corriger les textes, rédiger des articles. Pour ce qui est de la mise en page, rien pour ces parutions ne peut toutefois m'être crédité.

J'aurais bien aimé être parmi vous pour vous dire tout cela en personne. Par contre, des obligations salariales en ont fait autrement.

Longue vie au syndicalisme de combat et à l'ASSÉ!

Salutations militantes,
Christian Pépin

Propositions

Praesidium

1. Le Conseil exécutif propose Mathieu Jobin à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose d'ajouter un point 9.0 Élections et que les points suivants soient décalés.

2. Le Conseil exécutif propose d'ajouter un sous-point 8.4 Instances au point 8.0 Plan d'action.

Mises en dépôts

1. A) : Que l'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études gaies et lesbiennes ainsi qu'en études féministes.

Congrès d'orientation, 25 au 28 novembre 2005

2. A) : Que l'ASSÉ mette au centre de la campagne électorale provinciale la question de la gratuité scolaire. Particulièrement en faisant pression sur André Boisclair qui s'est engagé à adopter la gratuité scolaire si on en prouve le rendement économique.

Congrès d'orientation, 25 au 28 novembre 2005

3. B) : Que l'ASSÉ intègre à son discours une analyse antipatriarcale et anti-sexiste.

Qu'une tournée des écoles secondaires soit faite pour faire la promotion des comités femmes et du féminisme.

Congrès d'orientation, 25 au 28 novembre 2005

Retour sur le Congrès d'orientation : Orientations

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur la réforme du Conseil InterRégional.

Croissance et consolidation : Plan de valorisation

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur le plan de valorisation.

Croissance et consolidation : Cotisations

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur une éventuelle hausse des cotisations.

Revendications

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ adhère au rapport de la Ligue des droits et libertés et participe à son lancement.

Plan d'action : Aide Financière aux Études

1. Le Conseil exécutif propose que le 25 mars soit la date limite pour la remise des formulaires sur l'Aide financière aux études.

Plan d'action : Femmes

1. Le Conseil exécutif propose qu'il y ait un caucus non-mixte d'une heure.

2. Le Comité femmes propose que le caucus non-mixte ait pour thème de discussion la campagne contre la marchandisation du corps des femmes.

3. Le Comité femmes propose que la campagne contre la marchandisation du corps des femmes se tiennent du 8 au 17 mars 2006.

4. Le Comité femmes propose que la réunion des comités femmes locaux se tienne le samedi 25 mars ou le samedi 8 avril, en fonction de ce qui convient le mieux aux membres.

Plan d'action : Instances

1. Le Conseil exécutif propose que le Congrès annuel ait lieu à Saint-Laurent ou à Lionel-Groulx les 22 et 23 avril 2006.

Avis de motion

Traitement des avis de motion

1. Que soit créé le poste Secrétaire aux affaires gouvernementales sur le Conseil exécutif.
Déposé par AECM, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005
2. Que soient créés les postes de Secrétaire aux rapports sociaux internes et Secrétaire à l'intersyndicale sur le Conseil exécutif.
Déposé par AECM, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005
3. Que le point *Femmes* devienne des sous-points des autres points non-statutaires et pertinents de l'ordre du jour des Congrès et qu'un caucus non-mixte de 1 heure avec retour soit inclut dans l'un des points dudit ordre du jour.
Déposé par le Comité femmes, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005

Positions adoptées

1- Qu'il y ait systématiquement un caucus non-mixtes d'une heure à chaque point "femmes" de chaque Congrès. (Adoptée au Congrès du 20 août 2005)

2- Considérant que le féminisme fait partie des luttes globales appuyées par l'ASSÉ et qu'il a sa place au sein de la lutte pour le droit à l'éducation;
Considérant que le plan d'action femme doit faire partie intégrante du plan d'action de l'ASSÉ et non être isolé comme point spécifique;
Considérant que, par le passé, le "point femmes" a été sacrifié par manque de temps lors de Congrès et que ce phénomène est pour le moins regrettable et ne devrait pas se répéter;
Que le "point femmes" soit placé de façon stratégique à l'ordre du jour de chaque instance de l'ASSÉ. (Adoptée au Congrès du 20 août 2005)

4. Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société.
Déposé par AECM, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005

Revendication originale

Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société ; il serait judicieux que soit transmis et analysé le point de vue féministes en regard du sujet étudié, et ce, au même titre qu'une approche fonctionnaliste, systématique, post-moderniste, marxiste,..., peu importe la discipline (psychologie, sociologie, histoire, anthropologie, etc.) (Adoptée au Congrès des 12 au 14 octobre 2001)

5. L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit et accessible.

Déposé par le Comité femmes, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005

Revendication originale

L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit. (Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002)

6. L'ASSÉ se positionne pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception.

Déposé par le Comité femmes, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005

Revendication originale

L'ASSÉ se positionne pour des moyens de contraception libres et gratuits. (Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002)

7. L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

Déposé par le Comité femmes, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005

Revendication originale

L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste. (Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002)

8. Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste *et patriarcal*, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autre a la marchandisation du corps des femmes.

Déposé par le Comité femmes, Congrès d'orientation 25 au 28 novembre 2005

Revendication originale

Considérant que nous nous opposons a toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié a la femme-objet menant entre autre a la marchandisation du corps des femmes. (Adoptée au Congrès du 27 au 29 septembre 2002)

Annexe

Propositions de type B, adoptées au Congrès d'orientation

B- Pour adoption en recommandation

Pour les recommandations nécessitant un certain travail d'élaboration avant de devenir des propositions. En absence de spécification contraire, le travail d'élaboration sera confié à l'exécutif et les propositions seront sujettes à adoption au Congrès d'hiver.

Fonctionnement interne

1. Que le RÉÉSUM et l'AÉHUM, en collaboration avec le Secrétaire aux relations internes, soient mandatés de dégager des solutions concrètes afin d'améliorer la communication et la cohésion interne.

Campagnes, stratégies, mobilisations et informations

1. Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s'insèrent dans une optique d'escalade des moyens de pression : que toute tactique n'est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu'une diversité de tactiques est nécessaire à l'instauration d'un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps. Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l'ensemble des membres et non à l'esprit d'initiative d'une minorité de membres.

2. Considérant l'importance d'assurer la présence du discours de l'ASSÉ sur la scène publique;
Considérant l'importance que soit préparé un dossier de presse pour chaque action organisée par l'ASSÉ;
Que soit étudiée la création d'une équipe de communication ayant pour tâches potentielles : La révision et le développement de stratégies médiatiques et le support aux porte-parole de l'ASSÉ.

3. Que les représentants et représentantes médiatiques de l'ASSÉ puissent dissocier l'ASSÉ de gestes commis lors d'actions de l'ASSÉ s'ils ne respectent pas le cadre établi par un mot d'ordre du Congrès.

4. Produire un document d'organisation sur la « gestion des journées de grève » afin de pallier à l'inexpérience au niveau local.

5. Pendant les grèves, disposer d'une feuille flexible avec les mots d'ordre de la semaine – afin d'orienter au niveau local le travail des exécutifs.

6. Prioriser des journées et/ou des événements clés plutôt que de s'éparpiller dans toutes sortes de petites activités qui peuvent coûter cher en déplacement pour les cégeps de région pour peu de résultats (sans tomber dans la facilité et de n'organiser qu'un ou deux événements).